



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

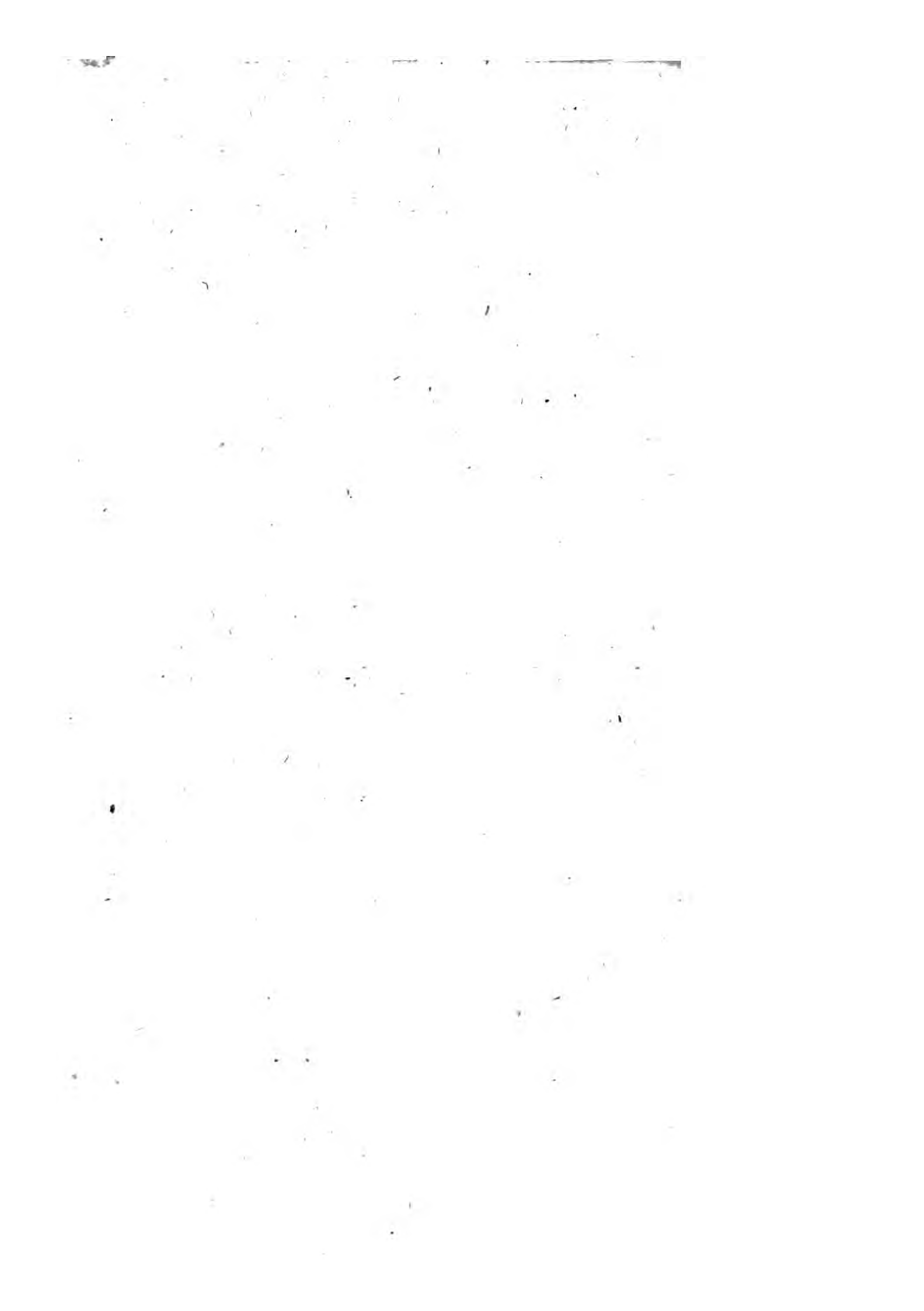




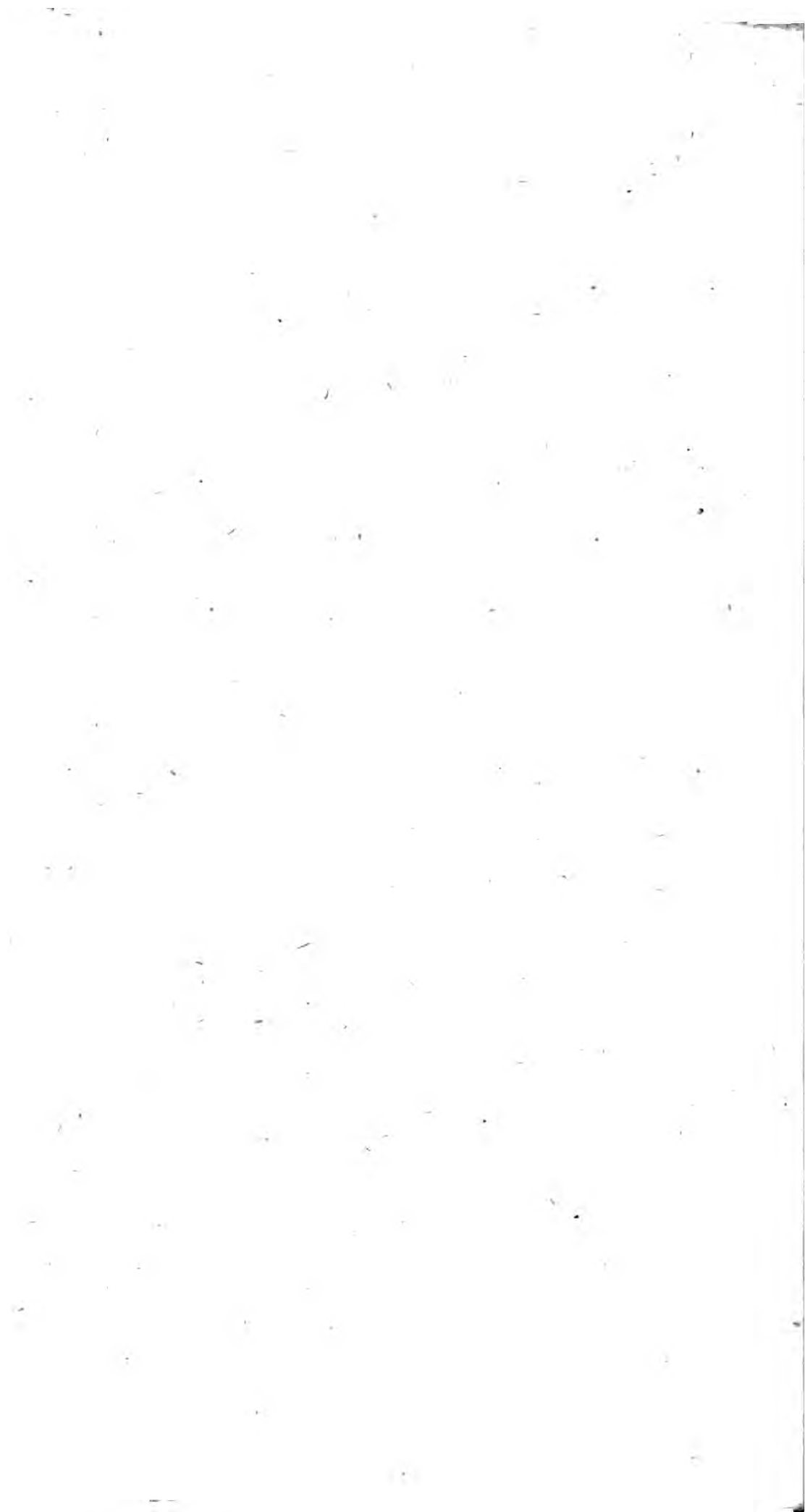
VI. 1785/1(21)



~~S. 63~~







O. E. U. V. R. E.

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be organized into several paragraphs or sections, but the specific words and sentences cannot be discerned.

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME VINGT-UNIÈME.

21



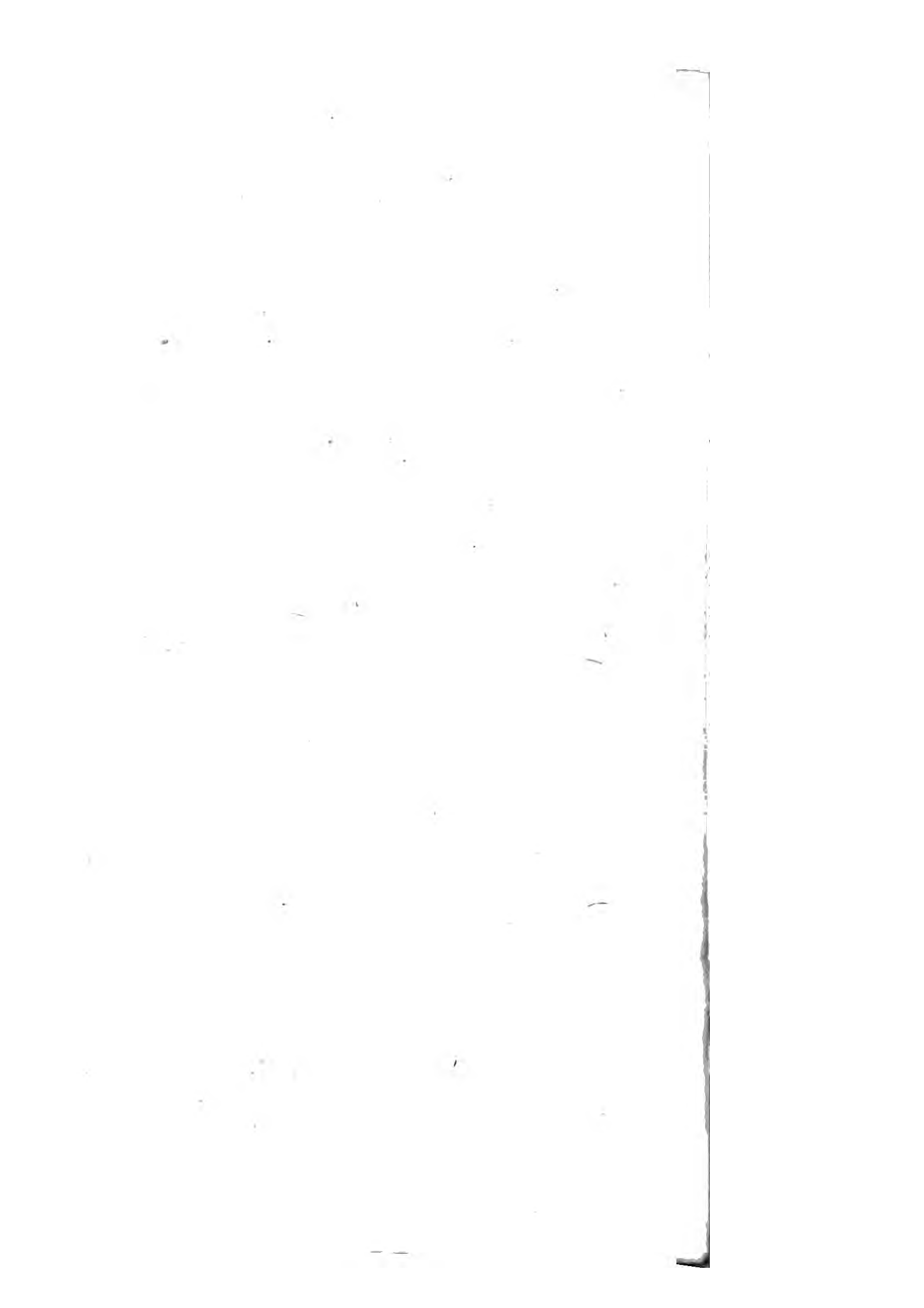
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



E S S A I
S U R
L E S M O E U R S
E T
L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS
DE L'HISTOIRE,
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A LOUIS XIII.

*Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. . * A*



ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre, jusqu'à l'année 1641.

SI l'Espagne s'affaiblit par *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après *Henri IV* jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-temps depuis le règne d'*Elisabeth*. Son successeur, *Jacques I*, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse; et cependant son règne fut bien moins glorieux.

Décadence passagère de l'Angleterre.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament 1603. d'*Elisabeth* qui l'appelait à la couronne: et *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont

4 DE L'ANGLÈTERRE

les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elisabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il se fefait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouis de son fils et de sa postérité.

Conspira-
tion des
poudres.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale et tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maison de Northumberland, un *Catesbi*, et plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six

Février
1605.

tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'assemblée; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré; mais les jésuites *Garnet* et *Oldecorne*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé *Monteagle*, pair du royaume; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair: *Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement; DIEU et les hommes concourent à punir la perversité du temps: le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

Perci, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre: cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil

du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente - six tonneaux.

Jésuites
exécutés.

Perci et les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les soutint innocens, et en fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde, sous le règne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme : il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors et au dedans : il le fut au dehors , parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe , il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohême , et que *Jacques* abandonna son gendre, l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid , envoyant toujours de célèbres ambassades , et n'ayant jamais d'alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même , en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat , ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excita les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

Jacques
sans cré-
dit.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son

érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : aussi il disait à son parlement : *Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; je vous ai chanté des lamentations, et vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Favoris
gouver-
nent l'Eu-
rope.

Ce qui aliéna sur-tout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* et *Jacques* avaient en même temps le même faible ; et, tandis que *Louis XIII* était absolument gouverné par *Cadenet*, créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval*, fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écossais, nommé *Carr*, qu'il fit comte de

Sommerfet ; et depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villiers* est ce même *Buckingham*, fameux alors dans l'Europe par les agrémens de sa figure, par ses galanteries et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrât sans réserve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguisé et sans aucune fuite faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince ; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la fureté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante, et celle du palatin, son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la duchesse d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec

l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette*, fille de *Henri IV* et sœur de *Louis XIII*; et quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit : mais *Jacques* ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir fouillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté long-temps sous le nom de *Wighs*; et le parti opposé, qui fut celui de l'Eglise anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès lors à la nation un esprit de dureté, de violence et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Sciences
et arts.

Quelques génies, du temps d'*Elisabeth*, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespeare*, et après lui *Ben-Johnson* paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. *Spencer* avait ressuscité la poésie épique. *François Bacon*, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une

carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé et les animosités entre le parti royal et le parlement ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal, des privilèges parlementaires, et des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Ecoffe. Celles des droits de l'épiscopat anglican et écoffais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières; *Elisabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa et qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa; il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; et la nation, avertie par lui, se préparait à les défendre. *Charles I*, bientôt après son avènement, voulut faire ce que son père avait trop proposé, et qu'il n'avait point fait.

Querelles
de reli-
gion.

1625 et
suivantes.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides, comme un don libre et volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur palatin, son beau-frère, et les protestans contre l'empereur. *Jacques*, son père avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses: ce n'est qu'avec

Argent,
autre que-
relle plus
forte.

ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; et avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince, son mari, à recevoir la couronne de Bohême; qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de *Buckingham*, un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé: celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où'un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie qu'il adoucit; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une

flotte et des foldats qui revinrent fans avoir rien fait.

Il fallut affembler un parlement nouveau. 1626.

La chambre des communes, au lieu de fecourir le roi, pourfuivit fon favori, le duc de *Buckingham*, dont la puiffance et la fierté révol-
Parle-
ment, au-
tre que-
relle.

taient la nation. *Charles*, loin de fouffrir l'ou-
 trage qu'on lui fe fait dans la perfonne de fon
 miniftre, fit mettre en prifon deux membres
 de la chambre, des plus ardens à l'accufer.
 Cet acte de defpotifme, qui violait les lois, ne
 fut pas foutenu; et la faiblesse avec laquelle il
 relâcha les deux prifonniers enhardit contre
 lui les efprits, que la détention de ces deux
 membres avait irrités. Il mit en prifon pour le
 même fujet un pair du royaume, et le relâcha
 de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir
 des fubfides: auffi n'en eut-il point. Les
 emprunts forcés continuèrent. On logea des
 gens de guerre chez les bourgeois qui ne vou-
 lurent pas prêter, et cette conduite acheva
 d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham*
 augmenta le mécontentement général par fon
 expédition infructueufe à la Rochelle. Un
 nouveau parlement fut convoqué; mais c'était 1627.
 affembler des citoyens irrités: ils ne fongeaient
 qu'à rétablir les droits de la nation et du par-
 lement; ils votèrent que la fameufe loi *Habeas*
corpus, la gardienne de la liberté, ne devait

jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, et que c'était violer la liberté et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une et n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de *Buckingham*. Un fanatique, nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale assassina le premier ministre dans sa propre maison, et au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

1628. *Assassinat.* Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont-là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'Etat, et qui ensanglantèrent le trône.

Impôts, autre que celle.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des diffentions ecclésiastiques en Ecoffe. *Charles* voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'Etat. L'épiscopat n'avait point été aboli en Ecoffe au temps de la réformation , avant *Marie Stuart* ; mais ces évêques protestans étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écoffais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissans. La séance au parlement, les droits honorifiques , les revenus de leur siège leur étaient conservés ; mais ils étaient pasteurs sans troupeau , et pairs sans crédit. Le parlement écoffais, tout presbytérien , ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de séculiers qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Eglise en Ecoffe ; mais étant né dans le pays , et prodiguant l'argent anglais , les pensions et les charges à plusieurs membres , il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se

Eglise
d'Ecoffe,
autre que
relle.

choquèrent toujours , et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. *Jacques* , qui regardait les évêques comme attachés au trône , et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône , crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle , qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein que *Charles* son fils voulut exécuter.

Liturgie ,
autre que-
relle.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières , dans quelques cérémonies , dans un surplis que les célébrans devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférens , que le peuple s'éleva contre lui en fureur , et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue , comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté , cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises , et de l'autre , la fureur populaire , excitèrent une guerre civile en Ecosse.

Le cardina-
nal de
Richelieu
fomente
toutes les
querelles.

On ne fut pas alors ce qui la fomentait , et ce qui prépara la fin tragique de *Charles* ; c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce ministre-roi , voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un asile en Angleterre chez sa fille , et engager

Charles

Charles dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrissent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Estrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi et la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.* 1637.

Il avait parmi les secrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres et à Edimbourg femer la discorde avec de l'argent parmi les puritains ; et la lettre au comte d'*Estrades* est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance. Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecosse.

Les Écossais armèrent. Charles eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; et il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier ; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée, faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encore à la 1638 et suivantes.

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. * B

guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud*, archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* sur-tout, se signalèrent dans cette générosité ; et le fameux comte de *Straffort* donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

Nou-
veaux
troubles.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecoffais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés, furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de privilèges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaint sur-tout d'une cour de justice, nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. *Charles* cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que *Charles* prît à tâche de révolter

tous les esprits ; car , au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates , il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée* , pour quelques terres en Irlande , et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique , qui en aurait usé ainsi , aurait révolté ses sujets ; à plus forte raison , un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais , secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu* , il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à *Newcastle*. Ayant ainsi préparé ses malheurs , il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine. 1640.

Roi opiniâtre ; heureux, il eût été appelé ferme.

Cette assemblée commença , comme toutes les autres , par lui demander la réparation des griefs , abolition de la *Chambre étoilée* , suppression des impôts arbitraires , et particulièrement de celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister , accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant , et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre ; et ce même parlement leur fit présent de trois cents mille livres sterling , pour les récompenser de la guerre

Requêtes pour faire la guerre civile.

civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains ; et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service ; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa *Strafford* de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles, mais commises toutes pour le service du roi et sur-tout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal ; qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

1641.

CHAPITRE CLXXX.

Dès malheurs et de la mort de Charles I.

L'ANGLETERRE, l'Ecosse et l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France ; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; et les partis qui divisaient le royaume de Charles I, étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'Etat ; un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une

Caractère
des troubles d'Angleterre.

Octobre
1641.
Massacres
catholiques en
Irlande.

entreprise horrible , dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthelemi. Ils complotèrent d'affaffiner tous les protestans de leur île , et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas , dans l'histoire des crimes , la même célébrité que la Saint-Barthelemi ; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre , pour cause de religion , se faisait dans une île alors peu connue des autres nations ; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une *Catherine de Médicis* , un roi de France , un duc de *Guise* : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres , quoiqu'aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang ; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthelemi , et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Massacres
religieux,
source de
dépopula-
tion.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* et d'*Arius* jusqu'à nos jours , on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre : car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle , toujours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion , les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecoffe, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; et *Charles*, qui demandait du secours contre eux à l'Ecoffe et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecoffe le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Ecoffe. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie „ qu'il faut désormais qu'il „ n'ait pour conseil que ceux que le parlement „ lui nommera; et, en cas de refus, elle le „ menace de prendre des mesures. „ Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse; et il dit que, *si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, et se retirerait de l'Angleterre.*

Chambre
basse,
puissante.

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté que son ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse , assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu , dans la conspiration des poudres , exterminer la famille royale , se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres , excité par les puritains de la chambre basse , remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs : *Point d'évêques , point d'évêques*. Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour ; et bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Conduite
du roi ,
mauvaise.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts , et qu'il accusait de haute trahison.

Ces

Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privilèges. Le roi , comme un homme égaré qui ne fait plus à quoi se prendre , va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville , lui demander du secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor ; et là , ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée , il écrit à la chambre basse *qu'il se défiste de ses procédures contre ses membres , et qu'il prendra autant de soin des privilèges du parlement que de sa propre vie*. Sa violence l'avait rendu odieux , et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes* ; c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fief ; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés , qui le représentent , que dans les pairs. Ceux-ci , pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement , entraient dans les sentimens de la nation , et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie , les rebelles d'Irlande triomphent , et teints du sang de leurs compatriotes , ils s'autorisent encore du nom du roi ,

Guerre
civile.

et sur-tout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi au sujet des milices, sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souffrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation et même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie*, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de *Richelieu*, son ennemi, et le roi, son frère, étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait, de son autorité, mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province

d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes et de munitions. Le roi s'y transporte , et veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes , et conservant encore du respect pour la personne du roi , il se met à genoux sur les remparts , en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume , sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi ; mais les lois que le parlement faisait contre lui , n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham ; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin , avec les secours que lui fournit la reine sa femme , avec les présens de l'université d'Oxford , qui lui donna toute son argenterie , et avec tout ce que ses amis lui fournirent , il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement , qui disposait de l'argent de la nation , en avait une plus considérable. *Charles* protesta d'abord , en présence de la sienne , qu'il maintiendrait les lois du royaume , et les privilèges mêmes du parlement armé contre lui ; et qu'il vivrait et mourrait dans la véritable religion protestante. C'est ainsi que les princes , en fait de

religion , obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* est enraciné dans une nation , il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple. (1)

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince *Robert* , frère de l'infortuné *Frédéric* , électeur palatin , prince d'un grand courage , renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique , dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Les combats de Worcester et d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats , de l'artillerie ,

Le roi quelque temps vainqueur , mais inutilement.

(1) Le dernier parti ferait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique , en se parant d'un zèle religieux ; et ils n'ont fait par-là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte , et assurer aux partis politiques , soulevés contre eux , l'appui du fanatisme de toutes les autres ; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire , pour la sûreté et l'indépendance d'un prince , qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets ; il suffit qu'il cesse de protéger , et surtout de payer ceux dont le métier est de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe , toute révolution prompte est impossible , à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion , et empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres , n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses Etats le seul moyen de renverser son trône qu'ils puissent employer avec succès.

des armes , des munitions. Elle repartit sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait , dans cette activité courageuse , la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés ; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu'ils étaient , ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort , pour crime de haute trahison , les sujets qui voulaient rendre au roi des villes ; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre les prisonniers. Cela seul peut justifier , aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié , tandis qu'il devait , selon eux, profiter d'un premier succès , et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

Charles et le prince *Robert* , quoique battus 1643.
à *Newbury* , eurent pourtant l'avantage de la Parle-
campagne. Le parlement n'en fut que plus ment plus
opiniâtre. On voyait , ce qui est très-rare , ferme que
une compagnie plus ferme et plus inébran- le roi.
lable dans ses vues qu'un roi à la tête de son
armée.

Les puritains , qui dominaient dans les deux
chambres , levèrent enfin le masque : ils s'uni-
rent solennellement avec l'Ecosse , et signèrent 1648.

le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce *convenant*, que l'Ecosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta longtemps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre et l'Ecosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, sous *Louis XIII*, étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché, durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

Excès de
ridicule.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, dans lequel ce monarque

savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche, après le service divin. On croyait par-là servir la religion, et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches ; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les presbytériens se conduisirent en insensés ; leurs habillemens, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheu-

reusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur ; les mêmes hommes , dont les enfans se feraient moqués , imprimaient la terreur en se baignant dans le sang ; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes , et les plus redoutables.

Esprit des
sectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions , ni en Angleterre , ni en Irlande , ni en Ecoffe , ni auprès du roi , ni parmi ses ennemis , il y eut beaucoup de ces esprits déliés qui , dégagés des préjugés de leur parti , se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner ; ce n'était pas-là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient , pour des mécontentemens particuliers , changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement , parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens , ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu , parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes , et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible , répandue alors dans les esprits ,

Archevê-
que à l'é-
chafaud.

c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri, *Guillaume Laud* , qui , après avoir été quatre ans

en prison , fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha , était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Eglise romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu , et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Charles , voyant les parlemens d'Angleterre et d'Ecosse réunis contre lui , pressé entre les armées de ces deux royaumes , crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande , afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service , non-seulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande , mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles , sur lesquelles il devait tant compter , furent entièrement défaites par le lord *Fairfax* , l'un des généraux parlementaires ; et il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le

1644. prince *Robert*, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, et son armée est dissipée par *Manchester* et *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siège d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Essex*, *Manchester* et *Waller*, attaquèrent *Charles* à Newbury, sur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury, le corps que *Manchester* commandait ayant plié, et *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui, tout blessé, et lui dit : *Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis; qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.*

Cromwell
gagne une
bataille.

27 octob.
1644.

Le penchant des Anglais pour des choses

inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté qui développa le caractère de *Cromwell*, et qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiscopat, du meurtre du roi et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'évangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendans, de réformer l'armée, et de s'engager eux et les pairs à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors,

Déinté-
ressement
du parle-
ment ;
chose uni-
que.

des trésoriers , des munitionnaires , des commissaires de toute espèce , étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager, par la force de la parole , tant d'hommes puissans à sacrifier leurs dignités et leurs revenus ? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes sur-tout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Essex* ,

1645. *Damby* , *Fairfax* , *Manchester* , se déposèrent eux-mêmes du généralat ; et le chevalier *Fairfax* , fils du général , n'étant point de la chambre des communes , fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell* : il avait un empire absolu sur le chevalier *Fairfax* : il en avait un si grand dans la chambre , qu'on lui conserva un régiment , quoiqu'il fût membre du parlement ; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme , qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires , eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendans ; et dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner

le parlement. Le nouveau général *Fairfax*, aidé de *Cromwell*, réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Cette armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi, près d'Oxford ; et alors se donna la bataille décisive de Nazeby, non loin d'Oxford. *Cromwell*, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax*, et à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Victoire
décisive
de
Cromwell.

14 juin
1645.

Le roi
livré par
les Ecof-
fais.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais, et celle des Ecoffais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écoffaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écoffaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre.

16 février
1654.

Les Ecoffais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne fut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecoffe payée retournait en son pays; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* et ses indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encore à Londres, et sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres: elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le souffrit pas. C'était-là le moment de la crise; il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre

Cromwell
commen-
ce à ty-
ranniser.

les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser, par l'armée, onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, furtant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens ; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres, les ouvrit, et se tut. Le parlement 1647. remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendans avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. Le roi prisonnier. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Ecoffais lui proposaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de

s'enfuir de Hamptoncourt et de passer dans l'île de Vight , où il crut trouver un asile , et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Aplanif-
feurs.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendans saisit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée ; ils se nommèrent les *aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers ; et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres ; leur nombre était considérable. *Cromwel* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux, qu'ils se servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assembaient, il marcha à eux, à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux ; leur demande *au nom* de DIEU ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Audace
de
Cromwell.

Cette

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée , dans le parlement et dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général , mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi , prisonnier dans l'île de Vight , ne cessait de faire des propositions de paix , comme s'il eût fait encore-la guerre , et comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck , un de ses fils , qui fut depuis *Jacques II.* âgé alors de quinze ans , prisonnier au palais de Saint-James , se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande ; et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise , cette flotte fit voile au port de la Brille , où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles , son frère , et lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père , et ce secours hâta sa perte .

Les Ecoffais , honteux de passer dans l'Europe . pour avoir vendu leur maître , assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées , avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement 1648. à Preston , et prend prisonnier le duc *Hamilton* , général des Ecoffais. La ville de Colchester , dans le comté d'Effex , ayant pris le parti du roi , se rendit à discrétion au général *Fairfax* ;

et ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée
demande
qu'on fasse
justice
du roi.

Pendant que *Fairfax* et *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus *Cromwell* et les indépendans qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax*, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier, de l'île de *Vight* au château de *Hulst*, et de-là à *Vindfor*, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à *London*, fait tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Parle-
ment mé-
prisé et
forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les

troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les indépendans et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes, n'était plus qu'une troupe de bourgeois, esclaves de l'armée ; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient ; la ville était asservie à l'armée ; et ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fit son procès.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle, composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton*, gendre de *Cromwell*, de *Waller*, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre haute, seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentans du peuple

Juges du
roi.

Puissance
reconnue
originnaire
dans le
peuple.

avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est , à la vérité , représentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres Etats, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires ; et c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'indépendans, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait, était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'ancien testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Procès
criminel
du roi,
janvier
1648.

Enfin, *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république.

Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison , dans cette armée et dans la république , le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes , il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de *Cromwell* , qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles I , roi d'Ecosse , d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Vittehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecosse , *Marie Stuart* , sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère , pour trouver dans la

On lui
tranche la
tête.
20 février
1649.

personne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe. (2)

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Républi-
que. **A**PRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

(2) On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie : et si on ajoute que, ni fuyant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) fuyant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent sa mémoire, et qui contrastent avec la dureté et la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin se font avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de *Cromwell* et de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, et que l'indignation générale n'en rendit pas l'exécution impossible ; et le fanatisme seul en a pu faire l'apologie.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre*. On avait déjà abattu la statue du roi, élevée dans la bourse de Londres, et on avait mis en sa place cette inscription : *Charles, le dernier roi, et le premier tyran*.

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs, qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton*, écossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi *Charles II* ; mais en même temps, l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire. 1649.

Cependant *Charles II* était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions

que ce parlement écoffais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien , comme les Parisiens avaient voulu que *Henri IV* , son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Ecoffe était déjà une guerre civile. Le marquis de *Montros*, homme célèbre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale , et par sa valeur , avait amené d'Allemagne et du Danemarck quelques soldats dans le nord d'Ecoffe ; et suivi des montagnards , il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête : il fut défait , pris et condamné par le parlement d'Ecoffe à être pendu à une potence haute de trente pieds , à être ensuite écartelé , et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes , pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle* , ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe , comme des monumens de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers , en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres , et l'ame

la

la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort , en l'insultant et en prononçant sa damnation.

Charles II , n'ayant pas d'autre ressource , 1650. vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui ; et entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrofs* étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecosse , ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs , sans aucun chef à leur tête , tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence , dépouiller tous les évêques , contenir les peuples , entretenir en Irlande environ seize mille combattans et autant en Angleterre , maintenir une grande flotte bien pourvue , et payer exactement toutes les dépenses , sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais , on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne , et les terres des évêques

et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec son gendre *Ireton*; mais il était dirigé par la faction des indépendans, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Ecosse, et d'y faire servir *Cromwell* sous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait presque soumise. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecosse: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

Juin
1650.

C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans.

D'abord il bat les Ecoſſais à Dombar , et ſe rend maître de la ville d'Edimbourg. De-là il ſuit *Charles II* , qui s'étoit avancé juſqu'à Worcester , en Angleterre , dans l'eſpérance que les Anglais de ſon parti viendraient l'y joindre ; mais ce prince n'avoit avec lui que de nouvelles troupes ſans diſcipline. *Cromwell* l'attaqua ſur les bords de la Saverne , et remporta preſque ſans réſiſtance la victoire la plus complète qui eût jamais ſignalé ſa fortune. Environ ſept mille priſonniers furent menés à Londres , et vendus pour aller travailler aux plantations anglaiſes en Amérique. C'eſt , je crois , la première fois qu'on a vendu des hommes comme des eſclaves chez les chrétiens , depuis l'abolition de la ſervitude. L'armée victorieuſe ſe rend maîtreſſe de l'Ecoſſe entière. *Cromwell* pourſuit le roi par-tout.

13 ſept.
1650.

L'imagination , qui a produit tant de romans , n'a guère inventé d'aventures plus ſingulières , ni des dangers plus preſſans , ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* effuya en fuyant la poursuite du meurtrier de ſon père. Il fallut qu'il marchât preſque ſeul par les routes les moins fréquentées , exténué de fatigue et de faim , juſque dans le comté de Strafford. Là , au milieu d'un bois , pourſuivi par les ſoldats de *Cromwell* , il ſe cacha dans le creux d'un chêne , où il fut obligé de paſſer un jour et

une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit neveu, *Charles Edouard*, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Novemb.
1650.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angle- 1651.
terre, comme il venait d'y joindre l'Ecosse. Le stathouder, *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau; et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe; mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère : *Je suis*, dit-il au major général

30 avril
1653.

Vernon, poussé à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête. Il se rendit au parlement, suivi d'officiers et de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement est assez mûr pour être dissous*. Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage*. Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défasse de cette marotte*. Son major général, *Harrisson*, va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action*. Ayant dit ces paroles, il fit fortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma les portes lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla

le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat ; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer, par ce conseil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir, nommé *Barebone* ; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le Parlement des Barebones*. (a) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors *Cromwell* protec-^{22 décembre} 1653.
 teur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. *Cromwell* fut installé à Vittehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*Altesse*, et la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi,

(a) Cela signifie *os décharnés*.

sous un autre nom, par sa valeur, secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi, ni civil ni militaire. A peine était-il connu, en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de *Charles I* et de *Charles II*, il monta en effet sur leur trône, et régna sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cents mille livres sterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, et lui livra la ville de Dunkerque. (b) Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlemens; mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général *Ludlow*, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans

(b) Voyez le *Siècle de Louis XIV.*

toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes , ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans , qui alors à peine osaient paraître ; il avait des chapelains de tous les partis ; enthousiaste avec les fanatiques , maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés , et qu'il ne craignait plus ; ne donnant sa confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient subsister que par lui , et se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vit de bon œil la religion du théisme qui , étant sans fanatisme , ne peut guère servir qu'à des philosophes , et jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philosophes , et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône , l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang , et maintenue par la force et par l'artifice.

13 sept.
1658.

La nature , malgré sa sobriété , avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire , causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie ; car dans les derniers temps , il craignait toujours d'être assassiné ; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eut-il expiré , qu'un de ses

chapelains , presbytérien , nommé *Herry* , dit aux assistans : *Ne vous alarmez pas : s'il a protégé le peuple de DIEU tant qu'il a été parmi nous , il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel , où il sera assis à la droite de JESUS-CHRIST.* Le fanatisme était si puissant , et *Cromwell* si respecté , que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits , *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre , On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne , *Philippe II*. Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois , dans un appartement tendu de noir , éclairé de peu de flambeaux , et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel , le corps sur un lit brillant d'or , dans une salle tendue de même , éclairée de cinq cents flambeaux , dont la lumière , renvoyée par des plaques d'argent , égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell* : on le vit sur son lit de parade , la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique , ni à la profusion. Le cadavre embaumé , que *Charles II* fit exhumer depuis et porter au gibet , fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous Charles II.

LE second protecteur , *Richard Cromwell* , n'ayant pas les qualités du premier , ne pouvait en avoir la fortune . Son sceptre n'était point soutenu par l'épée ; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'*Olivier* , il ne fut ni se faire craindre de l'armée , ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre . Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard* . Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement , dont une chambre , composée d'officiers , représentait les pairs d'Angleterre , et dont l'autre , formée de députés anglais , écossais et irlandais , représentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement . Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement , qui avait fait couper la tête à *Charles I* , et qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur . Ce parlement était tout républicain , aussi-bien que l'armée . On ne voulait point de roi , mais on ne voulait point non plus de protecteur . Ce parlement , qu'on appela le *croupion* , semblait idolâtre de la liberté ; et malgré son enthousiasme fanatique , il se flattait

de gouverner , haïssant également les noms de roi , de protecteurs , d'évêques et de pairs , ne parlant jamais qu'au nom du peuple. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux , que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois , et que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement , demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente , et huit mille pour sa mère ; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées , et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéit sans murmure , et vécut en particulier paisible.

12 mai
1659.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde , aussi-bien que *Richard Cromwell* ; et on croyait , dans toutes les cours de l'Europe , que la république anglaise subsisterait. Le célèbre *Monck* , officier général sous *Cromwell* , fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée , ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck* , restée en Ecosse , ne pouvait

la tenir dans la sujétion. L'autre partie , qui suivait *Monck* en Angleterre , avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées , et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck , ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs , forma le dessein de rétablir la famille royale ; et au lieu de répandre du sang , il embrouilla tellement les affaires par ses négociations , qu'il augmenta l'anarchie , et mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert* , un des généraux de *Cromwell* , et des plus ardens républicains , voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell* , et fut battu et pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs , si long-temps oisifs et oubliés , revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi , et il fut proclamé dans Londres.

8 mai
1660.

Charles II , rappelé ainsi en Angleterre , sans y avoir contribué que de son consentement , et sans qu'on lui eût fait aucune condition , partit de Bréda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement

exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton*, son gendre, d'un nommé *Bradshaw*, président de la chambre qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de *Charles I*, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes*. Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la secte des anabaptistes, qui attendaient fermement le second avènement de JESUS-CHRIST, et la cinquième monarchie. (1)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre; le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli; on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. *Charles II* introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Vittehall, fouillé du sang de son père. Les

(1) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, et en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell*, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille.

indépendans ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé , que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits , furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Théisme. Le théisme, dont le roi se fait une profession assez ouverte , fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftesburi*, le petit-fils du ministre , l'un des plus grands soutiens de cette religion , dit formellement dans ses *caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité : mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine, ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme ; il est impossible même qu'elle

ne

ne soit pas paisible. Ceux qui la professent, sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un DIEU juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hébreu, avant que Moïse lui donnât un culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant DIEU en particulier, et ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés; mais ceux-là se disent chrétiens punitifs plutôt que théistes.

Theïstes.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de *Cromwell*, d'autre science et d'autre littérature que celle

Société royale rend service à l'esprit humain.

d'appliquer des passages de l'ancien et du nouveau testament aux dissensions publiques, et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique, n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans; c'est-là un mérite, une gloire qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste; et les effets de l'ambition, du fanatisme et des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit, sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Esprit
français
à la cour.

L'esprit français qui régnait à la cour, la rendit aimable et brillante; mais en l'affujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'affervit aux intérêts de *Louis XIV*; et le gouvernement anglais, vendu long-temps à celui de France, fit

quelquefois regretter le temps où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Ecosse rétablis, s'empresèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre sur-tout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais *Elisabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II*, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre, pour moins de deux cents quarante mille livres sterling, Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de *Cromwell*.

Revenu
du roi.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais, fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruyter* entra jusque dans le port de Chatam, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidens funestes se mêlèrent à ces Accidens. désastres. Une peste ravagea Londres, au com- 1660.
mencement de ce règne, et la ville presque
entière fut détruite par un incendie. Ce mal-
heur, arrivé après la contagion, et au fort

d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable ; cependant , à l'étonnement de l'Europe , Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle , plus régulière , plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon , et l'ardeur des citoyens , suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes , et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Egypte , construites avec tant de célérité.

Ni ces accidens , ni ces travaux , ni la guerre de 1672 contre la Hollande , ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis , ne déroberent rien aux plaisirs et à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre , comme des productions du climat de la France où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française , l'esprit français , et sur-tout l'argent de la France , dominaient à la cour.

Troubles ;
conjura-
tion nom-
mée pa-
piste.

Malgré tant de changemens dans les esprits , ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple , ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'*Yorck* , son frère. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion , la division , la haine des partis et des sectes , désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus , à la vérité , de grandes guerres civiles , comme du temps de *Cromwell* ; mais une

fuite de complots , de conspirations , de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine , et enfin plusieurs affassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée , *funestèrent* (*) quelque temps le règne de *Charles II*. Il semblait , par son caractère doux et aimable , formé pour rendre sa nation heureuse , comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince, comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant ; et son frère , héritier présomptif de la couronne , avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste* , objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on fut cette défection , la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi , aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple , apostés par la faction opposée à la cour , dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi , et donner la couronne à son frère ; que le pape *Clément X* , dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande* , avait déclaré , en 1675 , que le royaume

Horreurs
ridicules.

(*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible ; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite *Oliva* , général de l'ordre ; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'*Yorck* , vassal du pape ; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II* ; que le jésuite *la Chaise* , confesseur de *Louis XIV* , avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le jésuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre sterling , pour assassiner le roi , et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre , la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres , celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; et , parmi nous , l'affaire de notre bulle *Unigenitus* , nos convulsions et nos accusations contre les philosophes , n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés , plus une opinion est impertinente , plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la

févérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès-lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'Etat, en Angleterre, un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck*; on faisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaise*, conçues en ces termes :

Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un prince zélé, &c... Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour.

Il est évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du duc d'*Yorck*; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jésuites fesaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux; les contradictions des délateurs étaient si grossières, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, et l'affassinat d'un de ses juges firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud; cinq jésuites furent pendus et écartelés. Si on s'était

Suppli-
ces.

repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguier trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin, que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

Duc
d'York
exclu du
trône.

Le catho-
licisme
déclaré
idolâtrie.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suisse s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie; mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'Etat. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut reçu
ensuite

ensuite dans l'Occident et dans l'Orient , abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne , qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie , est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante , respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme ; les accusations , les supplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable , ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi , mais retiré des affaires , et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste , et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé , et cependant il fut tué ; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout son jour ; il fut condamné , et le roi n'osa lui donner sa grâce : faiblesse infame , dont son père avait été coupable , et qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaiser un prince ; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre , enivré de cette fureur commune , la reçoit et

la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les presbytériens d'Ecosse en donnaient une non moins absurde, et plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de *Saint - André*, primat d'Ecosse; car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de *Saint - André* avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens rassemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs sermons à celle de *Jahel*, d'*Aod*, et de *Judith*, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glasgow dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Eglise anglicane; de ne reconnaître jamais son frère pour roi; de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

1679. Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de *Montmouth*, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du saint Evangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y

avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre , et qui se fit soutenir les mains comme *Moïse* , pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité ; il ne fit pendre que deux prêtres , et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU ; neuf cents firent le ferment , trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes , et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique , et leur vaisseau ayant fait naufrage , ils reçurent au fond de la mer la couronne de leur martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre , en Ecosse , en Irlande : mais enfin le roi apaisa tout , moins par sa prudence , peut-être , que par son caractère aimable dont la douceur et les grâces prévalurent , et changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté , par des pensions secrètes , les suffrages des membres du parlement ; du moins dans un pays où il n'y a presque rien de

secret , cette méthode n'avait jamais été publique ; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti , qui abrège les difficultés , et qui prévient les contradictions.

Le second parlement , convoqué en 1679 , procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent , qui avaient duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions ; mais comme il n'y avait point de loi qui défendit de recevoir des gratifications de son souverain , on ne put les poursuivre.

Plus de
parle-
ment.

Cependant *Charles II* , voyant que la chambre des communes , qui avait détrôné et fait mourir son père , voulait déshériter son frère de son vivant , et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise , cassa le parlement , et régna sans en assembler désormais.

1681. Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit à vivre avec économie de son revenu , et d'une pension de cent mille livres sterling que lui faisait *Louis XIV*. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes , et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément , avant lui , que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques , celui des *Torys* qui embrassaient une soumission entière aux rois , et celui des *Wighs* qui soutenaient les droits des peuples , et qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angle-
 terre , c'est que tous les partis ont également
 concouru , depuis le temps d'*Elisabeth* , à
 favoriser le commerce. Le même parlement
 qui fit couper la tête à son roi fut occupé
 d'établissmens maritimes , comme si on eût
 été dans les temps les plus paisibles. Le sang
 de *Charles I* était encore fumant , quand ce
 parlement , quoique presque tout composé de
 fanatiques , fit , en 1650 , le fameux acte de la
 navigation , qu'on attribue au seul *Cromwell* ,
 et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en
 être fâché , parce que cet acte , très-préjudi-
 ciable aux Hollandais , fut une des causes de la
 guerre entre l'Angleterre et les sept provinces ,
 et que cette guerre , en portant toutes les
 grandes dépenses du côté de la marine , ten-
 dait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell*
 était général. Cet acte de la navigation a tou-
 jours subsisté dans toute sa force. L'avantage
 de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun
 vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre

Etat florissant de
 l'Angle-
 terre.

des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. (2)

Com-
merce.

Il y eut dès le temps de la reine *Elisabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande; et on en forma encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de

(2) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faisaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées: ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens; l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations; mais ces deux inconvéniens sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement et plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais, contre toute insurrection populaire, rende les emmagasinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle ne serait alors qu'un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; et quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin.

leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines ; mais depuis *Elisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, long-temps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potosé. La culture des terres a été sur-tout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu, en quatre années, cent soixante-dix millions trois cents trente mille livres de France.

Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de *Charles II* : elle était encore tributaire de l'industrie de la France qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année, par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi , en 1687 , la nation anglaise , sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle , leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes , et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres , aux dépens du public , pendant une année entière.

Cette application au commerce , dans une nation guerrière , l'a mise enfin en état de soulever une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit , sans augmenter ses fonds , au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France , dans lequel l'Etat , sous le nom du roi , doit à peu-près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre , inconnue à tant d'autres nations , et sur-tout à celles de l'Asie , a été le triste fruit de nos guerres , et le dernier effort de l'industrie politique ; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.

AUTANT la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II*, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et sur-tout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il

Papes
veulent
avoir
Naples.

fût enfin réuni au saint-siège ; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV*, ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter ensuite au roi de France , et dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife , en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au saint-siège , pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussi-tôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, et du temps des *Othon*, et d'*Arnoud*, et de tant d'autres ; mais il alla , au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent , et tout fut fini.

Cardi-
naux pen-
dus, mars
1560.

Ce fut un spectacle affreux , après la mort de *Paul IV*, que la condamnation de ses deux neveux , le prince de *Palliano* , et le cardinal *Caraffa* : le sacré collège vit avec horreur ce cardinal , condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde , comme était mort le cardinal *Poli*, sous *Léon X*; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit

seulement que le pape vendit les charges du palais , abus qui augmenta dans la suite.

Le concile de Trente fut terminé sous *Pie IV* d'une manière paisible; (a) il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile , ni parmi les protestans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques , qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

Concile
de
Trente,
1563.

La France sur-tout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise , qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles , qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux , attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques , soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect et les plus grandes modifications , mais secrètes et sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les

Libertés
gallica-
nes.

(a) La rédaction des disputes et des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII, tome V.

catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces , par des brefs , à l'empereur *Maximilien II* et à l'archevêque de Maïence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV* , étant délivré du concile , n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient* , ajoute l'auteur , *que ce pape , qui violait les lois divines et humaines , faisait le scrupuleux sur le célibat*. Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines et humaines ; et il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si longtemps établie dans l'Occident , il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés , des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques ; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez ; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques , de peur qu'ils

ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles , quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe* , qui était le maître au conclave !

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là son véritable fléau : elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples , des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre , achetaient la protection des petits princes , ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du saint-siège , jusqu'au règne de *Sixte-Quint* ; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du filet n'était que trop commun dans les villes , tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à affommer les passans sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs , l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe , s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient défolée depuis le règne du roi de France , *Charles VIII* , ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté , et de

Arts cul-
tivés.

ville contre ville : on ne voyait plus de ce conspirations autrefois si fréquentes. Naples , Venise , Rome , Florence attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant , nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore , les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Supersti-
tions.

Peut-être les écrivains ultramontains , qui ont tant déclamé contre ces usages , n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome , parce que les malades , guéris par la nature , tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape* , parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages , ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune* , et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant , après avoir goûté les délices du séjour de Naples , s'est répandu en invectives

contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville ; quand le fang de S^t Janvier , de S^t Jean-Baptiste et de S^t Etienne , conservé dans des bouteilles , se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage *Addisson* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs , qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique ; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité ; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère. (1)

(1) Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire , et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas ; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse , dénuée de toute morale , que le fang n'effraie pas , et qui n'a rien à perdre. En sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme , toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple ; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée , le miracle manquerait , et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui , ce moyen était un des plus sûrs pour le faire

Pie V. A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle, *In cænâ Domini*, émanée sous *Paul III*, et publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

Saint
Charles
Borromée.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale; saint *Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entre eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira

tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, 1757; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. effuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscretion.

un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il fe fait sa prière. Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grâce des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi *Charles IX*, contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile. 1571.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom ; et en cela il imita *Jules César*. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains

Réforme
du calen-
drier.

n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, et une année de trois cents quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple ; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Histoire
du calen-
drier.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, *Jules César*, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de *Sofigènes*, mathématicien, grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques et c'était là que les Egyptiens, et même les Hébreux avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet, on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César*, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton*; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel: il ne s'en manque qu'une heure et demie; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours: cette cause est un

mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul *Newton* a connu et calculé les phénomènes qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas du temps de *Grégoire XIII* de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin, nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainsi que le nom de *Sofigènes* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs: la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Résistance
au calen-
drier.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut plus de

peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois; et enfin, sur un édit de *Henri III*, enregistré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

3 nov.
1582.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs proches parens saluer le roi d'Espagne, *Philippe II*, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration enyers lui. La première,

Ambassa-
de du
Japon
au pape.
1575.

du roi de Bungo , était écrite : *A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel ; elle finit par ces mots : Je m'adresse avec crainte et respect à votre sainteté, que j'adore et dont je baise les pieds très-saints.* Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces , et le saint-siège voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux , et ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard , comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (2)

(2) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la Saint-Barthelemi ; l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion , et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécration.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

LE règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* et de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint*, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan; *Nicolas V* était né dans l'obscurité; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des fouliers à Cahors;

Papes nés
dans l'ob-
scurité.

c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaisaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui

Tempesti, n'apprennent rien : le cordelier, qui a écrit la vie de *Sixte-Quint*, commence par dire qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes et des sages, du glorieux et de l'immortel *Sixte*. Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de *Sixte-Quint* et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et

sur-tout

sur-tout de régner , afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe , et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome , et laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats , les gardes mêmes de ses prédécesseurs , et dissiper les bandits par la seule force des lois , sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère ; c'est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres , du vivant même de *Henri* et d'*Elisabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône , quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui , réunissant le sacerdoce et l'empire , n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome , comme *Police de Rome.* *Henri IV* embellissait et poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri* , et c'était le premier de *Sixte*. Aussi ce pape fit , en ce genre , de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible , et alors infiniment plus industrieux ;

et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome , et encore dans les travaux de ses prédécesseurs , tout l'encouragement à ses grands desseins.

Ouvrages
des
Romains.

Du temps des césars romains , quatorze aqueducs immenses , soutenus sur des arcades , voituraient des fleuves entiers à Rome , l'espace de plusieurs milles , et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes , et cent dix-huit grands bains publics , outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles , sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques , les carrefours , les temples , les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de marbre de granit , taillés dans la haute Egypte , étonnaient l'imagination , qui concevait à peine comment on avait pu transporter , du tropique aux bords du Tibre , ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs , de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres , de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia* , dont la source est à vingt milles de Rome , auprès de l'ancienne Préneste , et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de

longueur ; un tel ouvrage , qui eût été peu de chose pour l'Empire romain , était beaucoup pour Rome , pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit , est encore célèbre à Rome ; celui des artistes qui les taillèrent , qui les transportèrent de si loin , n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs , et dans cent auteurs qui les ont copiés , que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du vatican , les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues , et que malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération , un homme du peuple s'écria , *Mouillez les cordes*. Ces contes , qui rendent l'histoire ridicule , sont le fruit de l'ignorance ; les cabestans , dont on se servait , ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne , fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre , une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes , celui du Panthéon à Rome , et celui de la grande mosquée de Constantinople , autrefois Sainte-Sophie , ouvrage de *Justinien*. Mais ces coupoles , assez élevées dans l'intérieur , étaient trop écrasées au dehors.

Coupole
de Saint-
Pierre.

Le *Bruneleschi*, qui rétablit l'architecture en Italie, au quatorzième siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de *Jules II*, le dessein des deux dômes de Saint-Pierre; et *Sixte-Quint* fit construire, en vingt-deux mois, cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque du vatican. La bibliothèque, commencée par *Nicolas V*, fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse: mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre. Le malheur de *Sixte-Quint*, et de ses Etats, fut que toutes ses grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV*

soulaça le sien. L'un et l'autre, à leur mort, laissèrent à peu-près la même somme en argent comptant; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille; et les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château Saint-Ange, revenaient à peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un État presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte*, pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X*, avaient commencé; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvriissait; et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects; comme souverains d'un État, et comme chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint*, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclare *Henri IV*, alors roi de Navarre, incapable de succéder à

Témérités
de *Sixte-Quint*.

la couronne de France. Il priva la reine *Elisabeth* de ses royaumes par une bulle; et si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'affassinat du duc de *Guise* et du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *St Ambroise*; c'était agir comme *Alexandre III*, qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France, *Henri III*, venait d'affassiner dans sa propre maison deux princes dangereux, à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double affassinat étaient horribles; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collège, et non ceux de l'humanité, en ne blâmant pas le meurtre du duc

de *Guise*, autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* et l'archevêque de *Lyon*, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant DIEU d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de DIEU.* Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime

Abus du pontificat.

d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi, dit-il, dans le même consistoire : *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

*Sixte-
Quint* re-
fusa de
servir l'Es-
pagne et
la Ligue
contre
Henri IV.

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la Ligue et de l'Espagne contre *Henri IV*, alors hérétique. Il sentait que si *Philippe II* réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais et de Naples, le serait bientôt du saint-siège et de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II*, que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*.

26 août
1590.

Il mourut dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV*, et craignant *Philippe II*. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de *Sixte* ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe

funèbre , de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous les trésors furent dissipés un an après sa mort , ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

C H A P I T R E C L X X X V .

Des successeurs de Sixte-Quint.

O N voit combien l'éducation , la patrie , tous les préjugés , gouvernent les hommes. *Grégoire XIV*, né milanais et sujet du roi d'Espagne , fut gouverné par la faction espagnole , à laquelle *Sixte*, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que *Sixte-Quint* avait amassé pour défendre l'Italie ; et cette armée ayant été battue et dissipée , il ne resta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II*, et d'être dominé par lui.

*Grégoire
XIV.*

Clément VIII, *Aldobrandin* , fils d'un banquier florentin , se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du saint-siège était de tenir , autant qu'il pouvait , la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique

*Clément
VIII.*

du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées , et c'était une fuite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Mathilde*, dont nous avons tant parlé , avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio , avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines , qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent , malgré l'Empire, fiefs du saint-siège , comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient , ainsi que Ferrare , dépendans de Rome ; et la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siège. En vain la cour de Vienne , et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté.

1597. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'*Est*, et ce qui pouvait produire une guerre violente, ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (*)

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à *Henri IV*, en la personne des cardinaux *Duperron* et d'*Offat* ; mais

(*) Voyez l'article FERRARE , dans le Dictionnaire philosophique.

on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens et les artifices dont usa *Clément VIII*, pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent, dans un consistoire, à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté*. Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Clément
donne la
discipline
à *Henri IV*
sur le dos
de
Duperron
et
d'Offat.
1595.

Sous *Borghèse*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et sur-tout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Paul V.
1603.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques bleffaient l'honneur de DIEU; il

Querelle
de *Paul V*
avec Ve-
nise.

exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui, peu de temps auparavant, avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés, et tout

47 avril
1606.

l'Etat de Venise mis en interdit, c'est-à-dire, qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V*, par cette violence, hasardait qu'on lui défobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, et renonçât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthé-

nienne, ou la calviniste; et parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait; mais le podestat ayant répliqué que DIEU avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Moines
chassés de
Venise.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fonda-

tion, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le percèrent de trois coups de filet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissans; on accusa les jésuites, on soupçonna le pape: le crime fut défavoué par la cour romaine et par les jésuites. *Fra-Paolo*, qui réchappa de ses blessures, garda long-temps un des filets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription: *stillo della chiesa romana*.

Henri IV
 média-
 teur entre
 Venise et
 Rome.

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi *Henri IV* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à

Padoue, à Bergame, à Brescia; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape, de son côté, ordonna la levée de quatre mille corfes, et de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghèse* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différent, et d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit. Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit. 1609.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut pas faire aucune décision qui pût compromettre son autorité; on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge : il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les

dominicains étaient alors très-puissans en Espagne et en Italie.

Paul V
embellit
Rome.

Il s'appliqua à embellir Rome , à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines , sur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien* , et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola* , ancien ouvrage d'*Auguste* , que *Paul V* rétablit ; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas , à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome , embellie sous chaque pape , devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de Saint-Pierre , dont les colonnes et les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses , et qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini* , digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Urbain
éussi.

Cet *Urbain VIII* , dont le nom était *Barberini* , aimait tous les arts : il réussissait dans la poésie latine. Les Romains , dans une profonde paix , jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société , et de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'Etat ecclésiastique le duché d'Urbino , Pesaro , Sinigaglia ,

après

1644.

après l'extinction de la maison de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du saint-siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard*, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna, fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Petite
guerre.

Petites
occupations.

Les cérémonies de la religion , celles des préséances , les arts , les antiquités , les édifices , les jardins , la musique , les assemblées , occupèrent le loisir des Romains , tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne , que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre ; et que , bientôt après , la guerre civile de la fronde désola la France.

Misère
des
peuples.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité , et illustre par ses monumens , le peuple était dans la misère . L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture , retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains , et qu'on revendait en détail dans la ville . Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit , il y en a d'autres qu'il appauvrit . La splendeur de quelques cardinaux et des parens des papes , servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens , qui pourtant , à la vue de tant de beaux édifices , semblaient s'enorgueillir , dans leur pauvreté , d'être habitans de Rome .

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir , d'Orviette à Terracine , dans l'espace de plus de cent milles , qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux .

La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; et lorsque le dictateur *Camille* eut pris *Veïès*, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes, pour se planter au pays de *Veïès*. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint-siège possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de *Salisbury*, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissemens utiles, qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé

Dépopu-
lation de
Rome.

de relever les obélisques , et de construire des palais et des temples , que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres ; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait , à la fin du dix-septième siècle , qu'environ cent vingt mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait , année commune , trois mille six cents enfans : ce nombre des naissances, multiplié par trente-quatre , donne toujours à peu-près la somme des habitans, et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove*, dans son histoire de *Léon X*, rapporte que, du temps de *Clément VII*, Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* et des *Antonin* ! Environ huit mille juifs , établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, et c'est ce qui déterminâ la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

C H A P I T R E C L X X X V I.

Suite de l'Italie , au dix-septième siècle.

LA Toscane était , comme l'Etat du pape , De la Toscane. depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence , rivale de Rome , attirait chez elle la même foule d'étrangers, qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* et le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence , et c'étaient des présens des grands ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches , que le grand duc , *Cosme II*, fut en état d'envoyer vingt mille

hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets : exemple rare chez les nations plus puissantes.

Venise florissante.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier ; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment ; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs ; on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés ; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant : elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

Conjuration de Bedmar.
1618.

Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *Saint-Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de

Salluste, y a mêlé quelques embellissemens de roman; mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, *Philippe III*, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'*Oszone*, vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède*, gouverneur de Milan, et le marquis de *Bedmar*, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'entourent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche, *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise : cependant le marquis de *Bedmar* rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différens prétextes, et s'assurent de leurs

service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme ; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats , que le duc d'*Offone* a envoyées à quelques lieues de Venise ; le capitaine *Jacques Pierre* , un des conjurés , officier de marine , au service de la république , et qui commandait douze vaisseaux pour elle , se charge de faire brûler ces vaisseaux , et d'empêcher , par ce coup extraordinaire , le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes , il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procureur *Nani* , historien célèbre de la république , dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés , nommé *Jaffier* , quand *Renaud* , leur chef , les harangua pour la dernière fois , et qu'il leur fit , dit-on , une peinture si vive des horreurs de leur entreprise , que ce *Jaffier* , au lieu d'être encouragé , se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en lisant l'histoire : il n'est ni dans la nature des choses , ni dans aucune vraisemblance , qu'un chef de conjurés leur fasse une

description

description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre , et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d'ambassadeur , qu'on pouvait ne pas ménager ; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville , pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger , fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'Empire turc pendant près de trente ans , depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siège de Candie , le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention , dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus , tantôt ralenti et abandonné , puis recommencé à plusieurs reprises , fait enfin dans les formes , deux ans et demi sans relâche , jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque toute entière , en 1669.

Avec quelle lenteur , avec quelle difficulté le genre humain se civilise , et la société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise , aux portes de cette Italie , où tous les arts étaient en honneur , des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie,

Essai sur les mœurs , &c. Tome VI. * L

la Croatie , la Dalmatie étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie , si fertile et si agréable sous l'empire romain ; c'était cette terre délicieuse que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite , dans un temps où , ni la ville de Venise , ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques sur-tout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne , la Corse ne se ressentaient ni des mœurs , ni de la culture de l'esprit , qui faisaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce , qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Malthe. Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette île que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes , en 1523. Le grand-maître , *Villiers l'Isle-Adam* , ses chevaliers et les rhodiens attachés à eux , furent d'abord errans de ville en ville , à Messine , à Gallipoli , à Rome , à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint* ; il passa en France , en Angleterre , tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers , en 1525 , aussi-bien que de Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*.

Malthe n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde , quand ce pays était possédé par les Carthaginois ; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes , de grands édifices de marbre , avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle ; et le normand *Roger* , comte de Sicile , l'annexa à la Sicile , vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siège de son ordre dans cette île , le même *Soliman* , indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire , voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place , qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître , *Jean de la Valette* , âgé de soixante et onze ans , soutint 1565. quatre mois le siège.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois , couverts de laine enduite d'eau-de-vie , d'huile , de salpêtre et de poudre à canon , et on jetait ces cercles

Siège de
Malthe.

enflammés sur les assaillans. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malthe, qui avait soutenu le plus d'affauts, fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de *la Valette*, et qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande, au dix-septième siècle.

Frugalité,
simplicité
et grandeur.
1609. **L**A Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette république

reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* et le président *Richardot*, allant à la Haie, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'affirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un payfan, qui étaient ces voyageurs? Le payfan répondit : *ce sont les députés des Etats, nos souverains seigneurs et maîtres*. Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : *voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix*. C'est à peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de

Bonne-Espérance , dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais , ni Cochin et ses dépendances , ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres , leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais , ou plutôt par l'Espagne , maîtresse encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques : il commençait à s'établir à Java ; et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609 , avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans , en 1608 , le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV.* Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haie, sans que les Etats célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient , depuis quarante ans , leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement , et la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU , dangereuse peut-être ailleurs , mais là nécessaire , peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers , et sur-tout de Vallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie , et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée , dominante dans la Hollande , servit encore à sa puissance. Ce pays , alors si pauvre , n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats , ni nourrir des ordres religieux ; et cette terre , où il fallait des hommes , ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr , autant qu'il est en eux , l'espèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre , qui était d'un tiers plus peuplée depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage , et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam , malgré les incommodités de son port , devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers , et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier , formé par les faîtes des maisons , les cimes des arbres , et les banderoles des vaisseaux , qui donnent à la fois , dans un même lieu , le spectacle de la mer , de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien ,

Querelles
théologi-
ques im-
pertinen-
tes et af-
freuses.

les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes , que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu , et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* et *Armin* disputèrent dans Leyde , avec fureur , sur ce qu'ils n'entendaient pas ; et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable , en plusieurs points , à celle des thomistes et des scotistes , des jansénistes et des molinistes , sur la prédestination , sur la grâce , sur la liberté , sur des questions obscures et frivoles , dans lesquelles on ne fait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve , donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; et enfin , d'une controverse scolastique , il se forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange , *Maurice* , était à la tête des gomaristes ; le pensionnaire *Barneveldt* favorisait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambassadeur , son père , que *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barneveldt* de concourir à donner au prince un pouvoir souverain , ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice , et que dès-

lors la ruine de *Barneveldt* fut résolue. Ce qui est avéré , c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomariftes , et *Barneveldt* la restreindre par les arminiens : c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *attendans* , parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat , et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder ; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes, 1618. et que le prince *Maurice* poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht , composé de toutes les Eglises réformées de l'Europe , excepté de celle de France , qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode , qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles , et contre leur autorité , condamnèrent les arminiens , comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept provinces. Le prince *Maurice* tira , du corps de la noblesse et des magistrats , vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire *Barneveldt* , le célèbre *Grotius* et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept

provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne fut d'abord que le duc d'*Albe* faisait languir long-temps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. *Barneveldt* Meurtre du vieillard *Barneveldt*. 1619. eut la tête tranchée dans la Haie, plus injustement encore que les comtes d'*Egmont* et de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans la république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait qu'il avait contristé au possible l'Eglise de DIEU. *Grotius*, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de *Barneveldt* résolut de venger le sang de son père sur celui de 1623. *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arménien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barneveldt* eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement

pour avoir fu la conspiration. De *Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué , les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressembloient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques , et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam , quoique rempli de gomaristes , favorisa toujours les arminiens , et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; et le souvenir de la mort de *Barneveldt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau , lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula , dans le traité de paix des états généraux avec *Cromwell* , en 1653 , qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I* , son grand-père , et le pensionnaire de *Witt* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de

Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frère : mais voilà à peu-près toutes les catastrophes sanglantes, causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

Grands
établisse-
mens des
Hollan-
dais.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais, en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement, par

les registres de cette compagnie , qu'elle avait , dans ce court espace de temps , équipé huit cents vaisseaux , tant pour la guerre que pour le commerce , et qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne , il défendit mieux qu'eux ses possessions , et regagna le Brésil , où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral *Pierre Hein* , qui enleva tous les galions d'Espagne , revenans de la Havane ; et rapporta , dans ce seul voyage , vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets , devenus leurs ennemis redoutables. La république , pendant quatre-vingts ans , si vous en exceptez une trêve de douze années , soutint cette guerre dans les Pays-Bas , dans les grandes Indes et dans le nouveau monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster , en 1647 , indépendamment de la France son alliée , et long-temps sa protectrice , sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après , en 1652 , et dans les années suivantes , elle ne craint point de rompre avec

son alliée, l'Angleterre ; elle a autant de vaisseaux qu'elle ; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck , assiégé dans Copenhague par le roi de Suède , *Charles X*. Sa flotte , commandée par l'amiral *Oldam* , bat la flotte suédoise , et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais , elle leur fait la guerre sous *Charles II* comme sous *Cromwell* , et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes , en 1668. *Louis XIV* est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république , auparavant si attachée à la France , est depuis ce temps-là , jusqu'à la fin du dix-septième siècle , l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes ; et enfin , quoiqu'affaiblie , elle subsiste par le seul commerce , qui a servi à sa fondation , sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de *Mastricht* et d'un très-petit et mauvais pays qui ne sert qu'à défendre ses frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de *Munster* ; en cela plus semblable à l'ancienne république de *Tyr* , puissante par le seul commerce , qu'à celle de *Carthage* qui eut tant de possessions en *Afrique* , et à celle de *Venise* qui s'était trop étendue dans la *Terre ferme*.

CHAPITRE CLXXXVIII.

*Du Danemarck , de la Suède et de la Pologne ,
au dix-septième siècle.*

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le systême de l'Europe, au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations, depuis la déposition solennelle du tyran *Christiern II*. Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu-près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle préfidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les états assemblés déferent au roi, *Frédéric III*, le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire, par un acte solennel. La Norvège, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes,

Le roi de
Dane-
marck
despoti-
que par
contrat.

et un établissement à Tranquebar , que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre , et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce , d'industrie , d'économie s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernemens , que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suède ,
tout au
contraire.

Les rois , en Suède , n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck , aux seizième et dix-septième siècles. Les quatre états , composés de mille gentilshommes , de cent ecclésiastiques , de cent cinquante bourgeois , et d'environ deux cents cinquante paysans , faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait , non plus qu'en Danemarck et dans le Nord , aucun de ces titres de comte , de marquis , de baron , si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric* , fils de *Gustave Vasa* , qui les introduisit , vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu , et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique ,

despotique , et l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean*, son frère. 1569.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événemens, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison, et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne. Crime atroce.

Le jésuite *Possevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède et dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis ; pénitence ridicule, mais qui montre, au moins, que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement. Pénitence ridicule. 1680.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Possevin* ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Usages de la Suède.

Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta d'ē faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul, dans son royaume, qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de *Gustave Vasa*; les autres arts étaient si inconnus, que, quand ce roi *Jean* tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

1600. Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. *Sigismond*, fils du roi *Jean*, avait été élu roi de Pologne, huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. *Sigismond*, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute

la Moscovie , qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée ; mais *Sigismond* étant catholique , et la Suède luthérienne , il ne conquiert rien , et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric* , le déposèrent aussi , et déclarèrent roi un autre 1604. de ses oncles , qui fut *Charles IX* , père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles , les guerres et les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond* ; mais en Suède il était roi légitime.

Gustave-Adolphe , son fils , lui succéda sans 1611. aucun obstacle , n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis , qui est l'âge de la majorité des *Gustave-Adolphe.* rois de Suède et de Danemarck , ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie , la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Danemarck , dès le quatorzième siècle , de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe* , ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. 1613. Il avait tant de penchant pour la guerre , qu'il

alla attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; et attaquant par-tout *Sigismond*, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, et craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* et la Pologne, une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*, et comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

1632. *Christine*, sa fille, non moins célèbre que *Christine*. lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de se démettre: mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin, 21 mai 1654. ayant assemblé les états, elle quitta la Suède,

malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne , mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie , où elle se retira , elle n'eût point abdicé. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts , de la politesse et de la société perfectionnée , sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X , son cousin , duc de Deux-Ponts , fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marche en Pologne , et la conquiert avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* , son petit-fils , la subjugué , et il la perdit de même. Les Danois , alors défenseurs de la Pologne , parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède , tombèrent sur elle : mais *Charles X* , quoique 1658. chassé de la Pologne , marcha sur la mer glacée , d'île en île , jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie , perdue depuis trois siècles.

Son fils , *Charles XI* , fut le premier roi absolu , et son petit-fils , *Charles XII* , fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose , qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord , et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède , toujours

Gouvernement de la Suède , bien changé.

guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes; et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude, et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont les plus dépendans. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander, ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi, *Frédéric III*, une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'Etat, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger, et les négliger à sa volonté*. On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de

bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, et le Danemarck en cessant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne , au dix-septième siècle , et des Sociniens ou unitaires.

LA Pologne était le seul pays qui , joignant le nom de république à celui de monarchie , se donnât toujours un roi étranger , comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête , occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante , qui avaient troublé tant d'Etats , pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestans furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience , en 1587 ; et leur parti était déjà si fort que le nonce du pape , *Annibal de Capoue* ,

Pologne
sage , non
conquérante.

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II*. En effet les protestans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le suédois *Sigismond*, petit-fils de *Gustave Vasa*, dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède, que *Gustave-Adolphe*, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois
plus dan-
gereux à
la Polo-
gne que
les Turcs.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissans, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre?

1632. *Sigismond* mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit
commencer

commencer la fatale défection de ses Cosaques ^{Cosaques.} qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanais, habitent les deux rives du Borysthène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Jésuite de-
venu roi.

- Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme, *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite et cardinal, nommé *Jean Casimir*; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputèrent le trône.
1648. *Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son frère. Mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, *Charles X*, tantôt par les Moscovites, et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la
1668. reine *Christine*, il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

- La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur, *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps, composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskou, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs
1672. prirent, sous le règne de *Michel*, la Podolie et la Volhinie. La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte

ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Cokzim : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, 1674. et valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de *Kaminiek* qu'ils avaient prise.

Il est vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit *Sobieski.* depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre *Kaminiek*, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort, à la paix de *Carlovitz*, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs; ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar *Pierre* ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée, en 1733, à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille russes ont imposé des lois à la noblesse polonoise assemblée.

L'impératrice reine, *Marie-Thérèse*, l'impératrice de Russie, *Catherine II*, et *Frédéric*, roi

de Prusse , ont imposé des lois plus dures à cette république , au moment que nous écrivons.

Religion. Quant à la religion , elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne , dans la Lithuanie , au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires , qu'on appelle tantôt *sociniens* , tantôt *ariens* , prétendaient soutenir la cause de DIEU même , en le regardant comme un être unique , incommunicable , qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme , renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens , qui se faisaient un scrupule de combattre , ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là , parce que ces sectaires , qui avaient renoncé à la guerre , n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski* , prince de Transilvanie , alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne , quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Soci-
niens.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où il n'y a, dit-il, que la religion catholique qu'on ne tolère pas. Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y composent le tiers de la nation; et jamais les unitaires ou les fociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue soudainement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais sur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglise à diverses fois, pendant trois cents cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre, parmi les communions du christianisme, une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

Une des
erreurs de
Maim-
bourg.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaissent dans JESUS-CHRIST un Dieu, portion indivisible de DIEU, et pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles : mais les

lois de la morale, l'amour de DIEU et celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

C H A P I T R E C X C.

De la Russie, aux seizième et dix-septième siècles.

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (a)

La Moscovie ou Russie se gouvernait, au seizième siècle, à peu-près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage, au seizième siècle, dans toute cette partie du

(a) Voyez l'Histoire de Pierre le grand.

monde , la discipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ses payfans au rendez-vous des troupes , et les armait de flèches , de sabres , de bâtons ferrés en forme de piques , et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne , nuls magasins , point d'hôpitaux : tout se faisait par incursion ; et quand il n'y avait plus rien à piller , le boyard , ainsi que le staroste polonais , et le mirza tartare , ramenait sa troupe.

Labourer ses champs , conduire ses troupeaux , et combattre , voilà la vie des Russes jusqu'au temps de *Pierre le grand* , et c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquièrent aisément , au milieu du seizième siècle , les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis , et plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à *Pierre le grand* , ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovitz* , ou *Basilides* , qui conquiert Astracan et Casan , une partie de la Livonie , Pleskou , Novogorod , jusqu'au czar *Pierre* , il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I*. C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides* , soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siège de Pleskou ,

le tua d'un coup de pique ; et *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort , ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grâce.

1584. L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui agita si long-temps la Russie après la mort de *Jean Basilides*. Ce czar laissa deux fils , l'un nommé *Fédor*, ou *Théodor* ; l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village , nommé *Uglis* , avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs , de facifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre , nommé *Boris-Gudenou* , dont *Fédor* avait épousé la sœur , persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs , et en affaissant son frère. Ce premier ministre , *Boris* , envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri* , avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission , et demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* , pour toute récompense , fit tuer le meurtrier , afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* , quelque temps après , empoisonna le czar *Fédor* ; et quoiqu'il en fût soupçonné , il n'en monta pas moins sur le trône.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri*, échappé à l'affassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince ; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Demetri*, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Baslides*, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur *Boris*, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres. 1597.

Premier
Demetri
impos-
teur.

Cependant on traitait, en Russie, *Demetri* d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que *Demetri*, présenté par des polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de *Boris*, âgé de quinze ans.

Cependant *Demetri* s'avançait en Russie avec l'armée polonoise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il est le seul* 1605.

légitime héritier de l'empire, et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de *Boris* et sa mère. *Demetri* fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* et sa mère s'étaient tués en prison : il est plus vraisemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Basilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse, aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle : tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes, en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'empire ne douta que
 1606. *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe.

Un boyard, nommé *Zuski*, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il

entre dans le palais, le sabre dans une main, et une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonoise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de *Jean Basflides*, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendit gloire à la vérité, elle déclara, en pleurant, que le czar n'était point son fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple, nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays ; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, *Zuski*, le tua de sa main, et se mit à sa place. 1606.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait

d'autre droit au trône , ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri* , les autres boyards , qui de ses égaux devenaient ses sujets , prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur , qu'il était le véritable *Demetri* , et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer , s'avisa de dire qu'il n'était pas mort , qu'il guérirait bientôt de ses blessures , et qu'il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Second
Demetri
impos-
teur.

Ce chancelier parcourut la Moscovie , menant avec lui , dans une litière , un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri* , et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent ; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas ; mais le parti du chancelier ayant été battu , ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom , qu'un

Troisième
Demetri
impos-
teur.

troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres : il fut soutenu par le roi de Pologne , *Sigismond* , et vint assiéger le tyran *Zuski* dans Moscou même. *Zuski* , enfermé dans Moscou , tenait encore en sa puissance la veuve du premier *Demetri* , et le palatin de Sandomir , père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille et le père , espérant

peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur *Zuski*, et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine, ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, et *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au 1610.
 prince *Ladislas*, fils de *Sigismond*, roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, et ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent

Quatrième
Demetri
 imposteur.

ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années , pendant que les Russes , se repentant d'avoir appelé les Polonais , les chassaient de tous côtés , et que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent , par les femmes , du czar *Jean-Basilides*. Son fils , *Michel Fédorovitz* , c'est-à-dire , fils de *Fédor* , fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Michel* , et la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri* , qui finit par être pendu.

Cinquième
me *Demetri*
impos-
teur.

Il en restait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet , de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l'enleva de Moscou , lorsqu'elle alla trouver le troisième *Demetri* , et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant , qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Basilides* , et qui en effet pouvait bien l'être. Mais , dès que *Michel Fédorovitz* fut sur le trône , il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant , et les fit noyer l'un et l'autre.

1633.

On ne s'attendait pas à un sixième *Demetri*.

Cependant, sous l'empire de *Michel Fédérovitz*, en Russie, et sous le règne de *Ladislas*, en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères Russes, imprimés avec une aiguille; on y lisait, *Demetri, fils du czar Demetri*. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas*, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas*, son protecteur, lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, et de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Sixième
Demetri
impos-
teur.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés, qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, et petit-fils du

Mœurs de
la Russie
en ces
temps-là.

patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie, jusqu'au czar *Pierre*, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, enveloppée sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus, dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans et des manufacturiers ; mais dans ces pays du Nord, il était très-rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches que les moines pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile*, ambassadeur de *Charles II*, d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe, d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierres brillantes à la cour au milieu d'une pompe grossière.

Un tartare de la Crimée, un cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au russe de sortir de son pays.

Vous

Vous connaissez, par l'histoire de *Charles XII*, et par celle de *Pierre I*, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet Empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

*De l'Empire ottoman, au dix-septième siècle.
Siège de Candie. Faux messie.*

APRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans *Amurat III* conservèrent leur supériorité dans l'Europe et 1585. dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, et de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III*, leur fit voir qu'il était digne de leur commander. Ils vinrent un 1593. jour lui demander la tête du testerdar, c'est-à-dire, du grand trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même; il leur fait ouvrir la porte, suivi de tous les officiers du sérail; il fond sur eux, le sabre à la main; il en tue plusieurs; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute, à ses yeux, les

principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer , mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug , ni la discipliner , ni l'abolir , et elle disposa souvent de l'empire.

Dix-neuf
frères
étranglés.

Mahomet III, fils d'*Amurat*, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne , à ce qu'on dit , par faire étrangler dix-neuf de ses frères , et par faire noyer douze femmes de son père , qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II*, qui abandonnait le soin de ses Etats et de l'empire ; il dévasta la Hongrie ; il prit Agria en personne , à la vue de l'archiduc *Mathias*, et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Perfes
vain-
queurs
des
Turcs.
1603.

Pendant le règne d'*Achmet I*, son fils , depuis 1603 jusqu'en 1631 , tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perse , est toujours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris , ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes , et par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* et *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les

chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur *Mathias* : il lui rend *Agria*, *Canife*, *Pest*, *Albe-Royale*, conquise par ses ancêtres. Tel est le contre-poids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Uffum Cassan*, *Ismaël Sophi*, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise ; et, dans les temps antérieurs, *Tamerlan* sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet*, nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte *Marfigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi ; les janissaires et le divan ne choisirent point, pour leur empereur, le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha*, frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha*, qu'on disait incapable de régner : ils le mirent en prison, et proclamèrent le jeune *Osman*, son neveu, âgé de douze ans : ils régnèrent, en effet, sous son nom.

Gouvernement turc, pas si despotique qu'on le croit.

1617.

Osman égorgé.
1622. *Mustapha*, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte ; on l'enferma aux sept tours, et le grand visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis *Vitellius*, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, et étranglé dans sa prison.

Amurat IV conquérant.
12 décembre 1628. Tout change sous *Amurat IV*, surnommé *Gasi l'intrépide*. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté, qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs

frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand mogul, *Sha-Gean*, contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent, qui se débordait en Asie, fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours et déshonora sa mémoire. 1639.

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquièrent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déjà été conquise par les mahométans Arabes, au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de *Ibrahim.*

quatre-vingts ans ; mais lorsque , du temps des croisades , les princes latins , ligués pour secourir Constantinople , envahirent l'empire grec au lieu de le défendre , Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie , et assez heureuse pour la conserver.

Le révé-
rend père
Ottoman
jacobin ,
fils d'*Ibra-*
him.

Une aventure singulière , et qui tient du roman , attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc , et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île , nommé Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand seigneur. Ce qui le fit croire , c'est que le kishar aga , chef des eunuques noirs , avec plusieurs officiers du sérail , était dans le navire , et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat , les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim* , et que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan , dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon , soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe , soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince , négligé enfin par les Maltois , se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du *père ottoman* ; et les dominicains

se font toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, et en 1645. peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres, du temps d'*Ibrahim*: s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, et sur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus. *Ibrahim déposé.* 1648.

Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut 1649. enfin étranglé par quatre muets; dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains; on

Menfon-
ges histori-
ques sur
les Turcs.

ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman , la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les fauffetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs , dont nous sommes si voisins , doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes , les Gomérites et les Celtes , quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'histoire des nations , et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets , quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

L'univers
souffre ;
cela re-
vient sou-
vent.

Par une fatalité singulière , ce temps funeste à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France , et forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans. *Charles I* , à Londres , était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV* , roi d'Espagne , après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie , avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs ,

usurpateurs , presque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Un rebelle, nommé *Lifching*, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfans , et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb*, dans le Mogol, se révoltait contre son père; il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, *Mulei-Ismaël*, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb* et *Mulei-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. *Cromwell*, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandages abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever

Siège de Candie, plus long que celui de Troye: pas si fameux.

des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, *Achmet Cuprogli*, ou *Kieuperli*, grand visir de *Mahomet IV*, et fils d'un grand visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général, *Francesco Morosini*, et par *du Puy-Montbrun-Saint-André*, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV* qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* et du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France: mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de *Beaufort* fut

Le duc de
Beaufort
tué
devant
Candie.

tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne fait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siège, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir, *Achmet Cuprogli*, mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir et *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des

Candie
prise.
Septemb.
1669.

citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie , *Cuprogli* , était un des meilleurs généraux de l'Europe , un des plus grands ministres , et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre , où , de l'aveu des Turcs , il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morofini* , (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro* , les *Giustiniani* , les *Benzoni* , le marquis de *Montbrun-Saint-André* , le marquis de *Frontenac* , rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse* ; il s'appelait *Payanotos* , ou *Payanoti*. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec déterminina le conseil de Candie à capituler , par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français , chargés de provisions pour Candie , étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui , ayant pris le large pendant la nuit , entrèrent le jour

Candie prise , comme Troye , par le stratagème d'un grec.

à la rade occupée par la flotte ottomane , et furent reçus avec des cris d'alégresse. *Payanotos* , qui négocia avec le conseil de guerre de Candie , leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié ; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général , *Morofini* , fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques , et sur-tout avec la romaine. *Morofini* se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse , qu'on nomme aujourd'hui Morée , conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge , et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie , il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général , fondé sur la vaine curiosité , que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Antechrist* ne fut si universelle. Les juifs , de leur côté , prétendirent que leur messie devait naître cette année.

De
Sabatei-
Sevi qui
prit la
qualité de
Messie.

Un juif de Smyrne , nommé *Sabatei-Sevi* , homme assez savant , fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise , profita de cette opinion générale et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse , affectant de la modestie , recommandant la justice , parlant en oracle , disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne et la mena à Jérusalem , où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante , que leur *Shilo* , leur *Messiah* , leur vengeur et leur roi , ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont eu un *Elijah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Elijah* , que nous nommons *Elie* , a été pris par quelques savans pour le soleil , à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs , et parce qu'*Elie* , ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu , attelé de quatre chevaux ailés , a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil , et ses quatre chevaux inventés par les poètes. Mais , sans nous arrêter à ces recherches , et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre* , et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie , c'est assez de remarquer que

les Juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore , quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie , ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie* , en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat* , le grand *Messie* , et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde , et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes , qui allèrent à Londres ressusciter des morts , en 1707 , avaient vu *Elie* ; ils lui avaient parlé ; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires , qui a infecté Paris pendant quelques années , annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit , en 1724 , enfermer à Bicêtre deux *Elie* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères par un *Elie* , sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin , nommé *Nathan* , qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure et de Syrie que *Nathan* était *Elie* , et *Nathan* affura que *Sabatei* était le messie , le *Shilo* , l'attente du peuple saint.

Prédiction.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem , et y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes , et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné , et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : *Levez-vous , Jérusalem , levez-vous dans votre force et dans votre gloire ; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem , sur des chars , sur des litières , sur des mulets , sur des charrettes.* Enfin cent passages , que les femmes et les enfans répétaient , nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelque'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les juifs abandonnaient partout leur commerce , et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Douze envoyés de Sabatei.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne ; et *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois , seigneur des seigneurs , quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne ? Je me prosterne pour être foulé sous la plante*

de vos pieds. *Sabatei* déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le cadî de Smyrne avec une foule de ses suivans, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadî. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empresaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* en prison. *Sabatei* partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand visir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le siège de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se prosterner à ses pieds, et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans sa prison : ils lui dirent

qu'en qualité de roi des juifs , il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : *A vous qui attendez le salut d'Israël , &c.... satisfaites à vos dettes légitimes ; si vous le refusez , vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire.*

La prison de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV.* On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël* : cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe , il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne , d'Allemagne , de Livourne , de Venise , d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds , et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Terre-Sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand , que le sultan *Mahomet* eut la curiosité

Sabatei
devant le
sultan.

de voir cet homme , et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au ferial. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie*. Sabatei répondit modestement *qu'il l'était*; mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : *Tu parles bien mal* , lui dit Mahomet , *pour un messie qui devrait avoir le don des langues*. *Fais-tu des miracles ? quelquefois* , répondit l'autre. *Hé bien* , dit le sultan , *qu'on le dépouille tout nu ; il servira de but aux flèches de mes icoglans , et s'il est invulnérable , nous le reconnâtrons pour le messie*. Sabatei se jeta à genoux , et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman , et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive , selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; et cette scène , qui ne fut point sanglante , augmenta par-tout leur confusion et leur opprobre.

Ce messie
se fait
turc.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman , les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du Saint-Sépulchre à Jérusalem , avec les secours d'argent que fournissaient

1674. plusieurs princes de leur communion , et surtout le roi d'Espagne : mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie , obtint du grand visir, *Achmet Cuprogli*, que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades , sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens , cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau , est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion , quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent , en vertu de l'arrêt du divan , se mettre en possession , les mêmes Latins résistèrent , et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du visir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs , en 1638 , avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Constantinople , sur les accusations réitérées de son Eglise. Le caractère de ceux qui gouvernent , fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCI.

Progrès des Turcs. Siège de Vienne.

LE torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kamienieck, et ne leur donna la paix qu'en 1672. leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube, à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'*Amurat IV*, en Perse, l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* et *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie, jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du

temps de l'empereur *Léopold* : la haute Hongrie et la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

Malheurs
des Hongrois.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut, attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. **1663.** *Louis XIV* fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre **1664.** bataille de Saint-Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même et la Transilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, seigneur Hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses

parens, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur *Léopold*. Il se donna à l'empereur *Mahomet IV*, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à *Léopold* et à sa maison. Le grand visir, *Kara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tekéli*. Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Kara Mustapha*. Il avança sans

Kara Mustapha,
marche à
Vienne.

16 juillet 1683. résistance jusqu'aux portes de Vienne, et en forma aussitôt le siège.

Le comte de *Staremborg*, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor, qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain
sont

font ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent et les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; et, dans cette idée, il ne poussa pas le siège assez vivement de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ses trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand visir, son luxe et sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, *Jean Sobieski*, le temps de venir au secours; au duc de Lorraine, *Charles V*, et aux princes de l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient: *Venez, infidèles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne, et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calenberg, les Turcs prirent la fuite, presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, et bientôt après il fut étranglé. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec

Vienne
délivrée.

12 sept.
1683.

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. * Q

l'empereur d'Allemagne , fut arrêté par le nouveau visir , et envoyé , les fers aux pieds
 1685. et aux mains , à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

1687. Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgrâces. *Morosini* prit tout le Péloponèse , qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent , dans cette conquête , plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés , et entre autres le fameux temple d'Athènes dédié aux *Dieux inconnus*. Les janissaires , qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan , résolurent de le déposer. Le caïmacan , gouverneur de Constantinople , *Mustapha Cuprogli* , le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie , et le nakif , garde de l'étendard de *Mahomet* , vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône , et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire , et de le laisser à son frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de DIEU soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête , allez dire à mon frère que DIEU déclare sa volonté par la bouche du peuple.*

Mahomet
 déposé.

La plupart de nos historiens prétendent

que *Mahomet IV* fut égorgé par les janissaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même *Mustapha Cuprogli*, qui avait déposé *Mahomet IV*, fut grand visir sous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Témisvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous *Mahomet II*, *Soliman* et *Selim II* qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et sur-tout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez, en 1703, le padisha, *Mustapha II*, juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* est condamné, en 1730, par les janissaires et

Preuve
du non-
despotif-
me des
empe-
reurs.
turcs.

par le peuple , à résigner le trône à son neveu *Mahmoud* , et il obéit sans résistance , après avoir inutilement sacrifié son grand vizir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre , parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison , et ordonner le meurtre de quelques esclaves ; mais il ne peut persécuter sa nation , et il est plus souvent opprimé qu'oppressé.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste ; ils sont à la fois féroces et charitables , intéressés et ne commettant presque jamais de larcin ; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance ; très-peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes , et de jouir de plusieurs esclaves ; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion , ils haïssent , ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres ; et cependant ils les souffrent , ils les protègent dans tout leur empire , et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople , et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers , et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves , et n'ont point l'usage du duel ; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie , et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains ; et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie , où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons , et de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume , bientôt suivie , comme on l'a déjà dit , par le plus vil peuple , et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point , parce qu'on les voit tous les jours.

C H A P I T R E C X C I I I .

De la Perse , de ses mœurs , de sa dernière révolution , et de Thamas Kouli-kan , ou Sha - Nadir.

LA Perse était alors plus civilisée que la Persans
autrefois
éclairés. Turquie ; les arts y étaient plus en honneur , les mœurs plus douces , la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement

un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan , Chiras , Casbin , Cachan , et plusieurs autres grandes villes : les Turcs , au contraire , n'en ont bâti aucune , et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes , mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des *Sophis* régna , elle y porta les mœurs douces de l'Arménie , où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés , plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs collèges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persanne , plus douce et plus harmonieuse que la turque , a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs , qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe , sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était , au seizième et au dix-septième siècle , à peu-près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays , et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre , comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux , et de noir les jours funestes , s'est

conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les payfans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions, celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfans.

Cependant Ispahan, avant les dernières ^{Perse bien} révolutions, était aussi grand et aussi peuplé ^{peuplée.} que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le font pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse et de tous les Etats de

l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

Cour, ou
Porte ma-
gnifique.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnois brillans d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle *Chardin*, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et sur-tout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Mœurs
douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité.

l'humanité. On s'y était procuré , plus qu'en aucun pays de l'Orient , des ressources contre l'ennui , qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu'on appelait les maisons à café , où les uns prenaient de cette liqueur , qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle ; les autres jouaient , ou lisaient , ou écoutaient des feseurs de contes , tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent , et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes , qui se sont fait un art de l'amusement des autres , déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple sociable , et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut , à ce qu'on prétend , sous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran , et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas , descendant d'*Ismaël-Sophi* , se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu-près que celle des janissaires , et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar *Pierre* a détruit la milice des strélits pour

établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. *Sha-Abbas* transporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezanderan , vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations, il reprit sur les Turcs tout ce que *Soliman* et *Sélim* avaient conquis sur la Perse, il chassa les Portugais d'Ormus ; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand* : il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand mogol, *Sha-Gean*, enleva Candahar à la Perse, et le sultan *Amurat IV* prit d'affaut Bagdad, en 1638.

Dé-
cadence.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des *Sophis* a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le férial et l'empire, sous *Muza-Sophi*, et sous *Husseïn*, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine , et l'opprobre de l'Orient , de dépouiller les hommes de leur virilité : et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif , la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de *Sha-Husseïn* faisait tellement languir l'empire , et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs , que si *Miriveys* et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie , elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull* , que nous nommons *Sardanapale*.

Ces aguans , qui ont bouleversé la Perse , Révolte.
 au commencement du siècle où nous sommes , étaient une ancienne colonie de tartares habitans les montagnes de Candahar , entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol , vers l'an 1650 , sous *Sha-Abbas II* , et ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sha-Husseïn* , petit-fils de *Sha-Abbas II* , traita mal les aguans. *Miriveys* qui n'était qu'un particulier , mais un

particulier courageux et entreprenant , se mit à leur tête.

Guerre
civile.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Miriveys* ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud* , son propre neveu , qui n'était âgé que de dix-huit ans , il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même , et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces , comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de *Husseïn* était méprisé , et la province de Candahar ayant commencé les troubles , les provinces du Caucase , du côté de la Géorgie , se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan , en 1722. *Sha - Hussein* lui remit cette capitale , abdiqua le royaume à ses pieds , et le reconnut pour son maître ; trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Malheurs
horribles.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes , que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne* , n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne

avant la paix de Vestphalie , ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche* : mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Olrid*, comme les Persans pour *Aly* ; et ce *Maghmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda ; il s'appelait *Afras*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ces provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, *Sha-Husseïn*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de

La religion s'en mêle.

malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas* ; et à force d'ambition, de courage et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, le kan esclave de *Thamas* ; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père *Husseïn*. Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Afras* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Commen-
cemens
de Sha-
Nadir.

1729.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux , et l'ayant mis en état d'être ingrat , voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraffan , et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier , il alla faire la guerre aux Turcs , sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan , reprit tout ce pays , et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse , sous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées , qui avaient servi à désoler la Perse , servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable , par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans , excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan , chargé de crimes et de gloire , alla ensuite conquérir l'Inde , comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie , il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore ; et , au milieu de ces nouveaux troubles , il fut assassiné par son propre neveu ,

Sha-Nadir
dans l'In-
de.

ainsi que l'avait été *Miriveys*, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple ; mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

C H A P I T R E C X C I V.

Du Mogol.

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes, nommé *Sha-Gean*, s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de son père, *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces

peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la fuite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, et on donnait des vices royautes aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint languissante, ses quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se firent la guerre entre eux ; c'était précisément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans *Cromwell* se retrouve dans ce prince indien ; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se

Grand
mogol
rarement
absolu.

Aurengzeb
le premier
des hypo-
crites.

ligua d'abord avec un de ses frères , et se rendit maître de la personne de son père, *Sha-Gean* , qu'il tint toujours en prison ; ensuite il assassina ce même frère , dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer ; il poursuit ses deux autres frères , dont il triomphe , et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Parricide
et dévot.

Pendant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure ; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père attaqué d'une indisposition légère , et le vieillard mourut. *Aurengzeb* passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme , souillé du sang de ses frères , et coupable de la mort de son père , réussit dans toutes ses entreprises : il ne mourut qu'en 1707 , âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde , tout le pays de Carnate , et presque toute cette grande presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice , s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations ,

a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient ; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles et de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple ; et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Trésor du
grand
mogol.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, Le climat de l'Inde énerve.
c'est assurément dans l'Inde ; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même

mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce* ; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même chose qu'à *Crésus*. On avait dit à ce roi de Lydie : „ Vous avez beau-
„ coup d'or, mais celui qui se servira du fer
„ mieux que vous, vous enlevera tout cet or. „

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse, après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans, et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'indiens était couverte par des retranchemens de six lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer ; c'était bien sentir

sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le grand mogol *Mahamad* semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Le grand mogol humilié devant *Shanadir*.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple

Déli au pillage.

Trésors immenses.

de la terre : elles y font dispersées ou enlevées pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha*, qu'il avait détrôné ; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolu-
tion.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que *Thamas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été assassiné en Perse, au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Examen
du despo-
tisme.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad*, roi des rois, ait été despotique avant son malheur ; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins, de victoires et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des

vice-rois foudoient des armées de vingt mille hommes , ces vice-rois obéiffent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un feul. Plufieurs castes indiennes ont confervé leurs anciennes poffeffions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire , aux raïas , aux nababs , aux omras. Ces terres font cultivées , comme ailleurs , par des fermiers qui s'y enrichiffent , et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eft pauvre dans le riche pays de l'Inde , ainfi que dans presque tous les pays du monde ; mais il n'eft point ferf et attaché à la glèbe , ainfi qu'il l'a été dans notre Europe , et qu'il l'eft encore en Pologne , en Bohême et dans plufieurs pays de l'Allemagne. Le payfan , dans toute l'Asie , peut fortir de fon pays quand il en eft mécontent , et en aller chercher un meilleur , s'il en trouve.

Ce qu'on peut réfumer de l'Inde en général , c'eft qu'elle eft gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnoiffent un empereur amolli comme eux dans les délices , et qui dévorent la fubftance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux

permanens , dépositaires des lois , qui protègent le faible contre le fort.

Peuples
pauvres
en pays
riche.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre , que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir , et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands , qui paient des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand mogol , et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes , et la chaleur du climat , font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamans dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton : par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens ; leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'*Alexandre* ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le

corps

corps de leurs maris : nos voyageurs , nos négocians en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se font fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra Mœurs. même , l'une des capitales de l'Inde , que le grand bramin étant mort , un négociant , qui avait étudié sous lui , vint à la loge des Hollandais , arrêta ses comptes , leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde , et se laissa mourir de faim , quelque effort qu'on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation , c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés : les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'est une coutume très-ancienne en Asie , et qui avait passé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique , qui a toujours permis la pluralité des femmes , n'est pas une loi dont le peuple , toujours pauvre , puisse faire usage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens , et ils ont pris des eunuques pour les garder ; c'est un usage immémorial , établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi , il y a plus de trois

Polygamie.

Eunuques.

mille ans , *Samuël* , leur magistrat et leur prêtre , qui s'opposait à l'établissement de la royauté , remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage , pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Bouleversement.

Lorsqu'on finissait ce chapitre , une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaire , les vice-rois ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais , et en même temps , que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands mogols , parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance , uniquement fondée sur le droit des armes , ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée , et que ce despotisme , qui détruit tout , se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement , mais une subversion de tout gouvernement :

il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée , et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies , et l'État ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

C H A P I T R E C X C V.

De la Chine , au dix-septième siècle , et au commencement du dix-huitième.

IL vous est fort inutile , sans doute , de savoir que dans la dynastie chinoise , qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan* , l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum* , et *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques ; mais , vous attachant toujours aux événemens et aux mœurs , vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde , fit à la Chine , dans le siècle passé , une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* et de ses petits-fils. L'empire chinois était , au commencement du dix-septième siècle , bien plus heureux que l'Inde ,

Tribu-
naux gar-
diens des
lois.

la Perse et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces ; la seconde dirige les finances ; la troisième a l'intendance des rites, des sciences et des arts ; la quatrième a l'intendance de la guerre ; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles ; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui : mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect

à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège , cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi , ôter à un citoyen les biens ou la vie , sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie , l'honneur et les biens des hommes aient été protégés par les lois , c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois , moins l'administration est arbitraire ; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui , il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue , et qui vit sous la protection des lois.

Avec tribunaux peu de despotisme.

La culture des terres , poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe , fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes , autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre , on faisait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie ,

de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit , mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête
de la
Chine.

Ce bonheur fut suivi , vers l'an 1630 , de la plus terrible catastrophe , et de la désolation la plus générale. La famille des conquérans tartares , descendans de *Gengis-kan* , avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs , afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin déposée par la dynastie *Ming* , les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages , dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Léaotong , incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine , et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Léaotong étaient quelques hordes tartares manchoux , que le vice-roi de Léaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies , telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de *Cyrus* ; car le génie des peuples

est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitans. Alors ces tartares 1622. qui étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé *Taitsou*, se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimenterre étaient en usage: on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassarts et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on s'appait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Sans
armes à
feu.

Taitsou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort, en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, *Taitsong*, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine. On dit

Le capi-
taine d'u-
ne horde,
vain-
queur de
la Chine.

qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul DIEU, comme les lettrés chinois; il l'appelait *Tien*, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet, depuis l'année 1628, le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait *Hoaitfang*, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* et ses tartares lui prissent les provinces du nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé *Listching*, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce *Listching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie et quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Listching le rebelle*

(on

(on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers , avec une lettre fort courte , par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique , et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques , pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang , et d'une foule de mandarins que *Listching* avait entre ses mains , répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse , *Listching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre , et se pendit. L'empereur y accourut , et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité , il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla* , jésuite , qui a écrit cette histoire dans Pékin même , au siècle passé , prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique : mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur , qu'il nous dépeint comme un très-bon prince , aperçut

après cette exécution sa fille unique , âgée de quinze ans , que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire , ce bon prince , ainsi que le dit *Mailla* , lui donna un grand coup de sabre , et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père , un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville , pour attendre des nouvelles ; et enfin , ayant appris que tout était désespéré , et que *Listching* était dans son palais , il s'étrangla , et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall* , natif de Cologne , avait tellement réussi auprès de cet empereur , par ses connaissances en physique et en mathématique , qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin , et qu'on ne savait pas employer , ne sauva pas l'empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Un empereur faible finit la dynastie chinoise.

Après la mort de l'empereur , les Tartares

et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris ; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

Suite de
la con-
quête.

La mort de l'empereur *Taitsong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Il élurent un de ses neveux encore enfant, c'est *Chang-ti*, père du célèbre *Cam-hi*, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit, et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérans, et ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti*, que les Tartares achevèrent de subjuguier la Chine. L'usurpateur *Listching*, fut tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On

reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé , comme on avait produit des *Demetri* en Ruffie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquièrent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils, *Cam-hi*, au même âge de huit ans, auquel ils avaient élu son père, et ce *Cam-hi* a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins

l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et sur-tout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice fordide et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par-là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leur barbe ; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Suite de
la con-
quête.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais

impérial ; ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique , en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine , en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse , et cet esprit d'inquiétude et de contention , attaché en Europe aux connaissances et aux talens , renversa les plus grands desseins.

Querelles
scanda-
leuses des
mission-
naires
d'Europe
à la
Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner , qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement , qui s'intentaient des procès criminels à Rome , (a) et qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux , si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit dans la Chine , ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon. (b) Le successeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne , tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour,

(a) Voyez le chapitre des cérémonies chinoises , à la fin du Siècle de Louis XIV.

(b) Voyez le chapitre suivant , concernant le Japon.

sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes*.

„ Que diriez-vous si j'envoyais une troupe
 „ de bonzes et de lamas dans votre pays ?
 „ comment les recevriez-vous ? Si vous avez
 „ su tromper mon père, n'espérez pas me
 „ tromper de même. Vous voulez que les
 „ Chinois embrassent votre loi. Votre culte
 „ n'en tolère point d'autre, je le fais : en
 „ ce cas que deviendrons-nous ? les sujets de
 „ vos princes. Les disciples que vous faites
 „ ne connaissent que vous. Dans un temps
 „ de trouble, ils n'écouteraient d'autre voix
 „ que la vôtre. Je fais bien qu'à présent il
 „ n'y a rien à craindre ; mais quand les
 „ vaisseaux viendront par milliers, il pour-
 „ rait y avoir du désordre. „

Belles pa-
 roles de
 l'empereur aux
 jésuites.

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, et de les faire travailler, exact

observateur des lois , réprimant l'ambition et le manége des bonzes , entretenant la paix et l'abondance , encourageant tous les arts utiles , et sur-tout la culture des terres. De son temps , les édifices publics , les grands chemins , les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention , c'est le tremblement de terre que la Chine essuya , en 1699 , sous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui , de nos jours , a détruit Lima et Lisbonne ; il fit périr , dit-on , environ quatre cents mille hommes. Ces secouffes ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres , et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon , au dix-septième siècle , et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre , il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes , comme les vents pouffent les fables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais , sans puissance , sans richesse , imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après , les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne , devenue pour un temps souveraine du Portugal , fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce ; et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie , elle s'y introduit , elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII*. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante , et bientôt l'unique , lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires

Le Japon
presque
chrétien.

y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; et il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

Christia-
nisme
proscrit.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais, sous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays: malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'Etat fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises

des Espagnols ; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de *Confucius* , quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux , et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur *Kempfer* , qui a si long-temps été sur les lieux , nous dit que , l'an 1674 , on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale , qui vivaient toutes en paix ; et ces douze sectes composaient plus de quatre cents mille habitans , sans compter la cour nombreuse du daïri , souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience , ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore , en 1636 , le commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deuxmille trois cents cinquante caisses d'argent.

Toutes
les sectes
en paix
au Japon.

Les Hollandais , qui trafiquaient au Japon depuis 1600 , étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent , en 1637 , vers le cap de Bonne-Espérance , un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais , nommé *Moro* , espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux

Conspira-
tion des
mauvais
chrétiens.

et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Le Japon
fermé aux
étrangers.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers, que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits*, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable; mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes, au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus, en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Chrétiens
battus

Cependant toutes les nations étrangères

étaient alors chassées du Japon ; les Chinois même étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé *Moro*, et un capitaine hollandais, nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges événemens, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient, d'y commercer et de s'y établir librement ; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki ; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Hollan-
dais seuls
commer-
cent au
Japon.

Hollan-
dais obli-
gés de
marcher
sur la
croix.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont par-tout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés; leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un hollandais qui s'étant échappé, et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues

barques à voiles et à rames , pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation , ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier et extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; et quand ils se font crus outragés et trahis par eux , ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre *Colbert* , d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est

Les
Français
veulent
en vain
commer-
cer au
Japon.

nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle, plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (1) Il y a

(1) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre; mais il est très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste, on

beaucoup

beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; et tandis que nous faisons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité , ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux , et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité ; mais si l'on s'en tient à l'utile , on n'a que trop découvert.

C H A P I T R E C X C V I I .

Résumé de toute cette histoire , jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne* , et même en remontant souvent beaucoup plus haut , jusqu'au temps de *Louis XIV.* Quel sera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'histoire ? On y a vu

n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivans les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres , ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices ; ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens d'Europe et aux sauvages de l'Amérique septentrionale.

*Essai sur les mœurs , &c. Tome VI. * V*

les faits et les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

FAITS
HISTORI-
QUES.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance , et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme , l'esprit romanesque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence* ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées , en Picardie , avec une inscription grecque.

Clovis , souillé d'affassinats , se fait chrétien , et commet des affassinats nouveaux ; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême , ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade ; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine , afin d'affurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie ; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri , et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable , jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes ; et lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres , elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs , qu'elle peut à peine les détromper ; elle trouve des cérémonies , des faits , des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment , par exemple , un philosophe aurait-il pu persuader à la populace , dans le temple de *Jupiter Stator* , que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains ? quel philosophe eût pu nier , dans le temple de *Castor* et de *Pollux* , que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes ? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre ? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe : Criminel incrédule , vous êtes obligé d'avouer , en voyant la colonne *rostrale* , que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument : avouez donc que les Dieux font descendus sur terre pour nous défendre , et ne blasphémez point nos miracles en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges ; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé , et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguste*, et l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe de *Laocoon* , croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye ? et quand vous verrez les hideuses statues d'un *S^t Denis* sur le chemin de Paris , ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *S^t Denis* , ayant eu le cou coupé , marcha une lieue entière , portant sa tête entre ses bras , et la baissant de temps en temps.

La plupart des monumens , quand ils sont érigés long-temps après l'action , ne prouvent que des erreurs consacrées : il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais , trompés par une fausse nouvelle , graver sur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon , vainqueur de Carthagène* ; et à peine cette médaille fut-elle frappée , qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le siège. Si une

nation , dans laquelle il y a tant de philosophes , a pu hasarder de tromper ainsi la postérité , que devons-nous penser des peuples et des temps abandonnés à la grossière ignorance ?

Croyons les événemens attestés par les registres publics , par le consentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale , éclairés les uns par les autres , et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques , écrits par des hommes obscurs , dans le fond de quelque province ignorante et barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes , pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir , renvoyons-les à *Voraginé* , (a) au jésuite *Caussin* , à *Maimbourg* , et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs MOEURS, ont changé dans presque toute la terre , depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts , qui adoucissent les esprits en les éclairant , commencèrent un peu à renaître , dès le douzième siècle ; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions étouffant ce germe , abrutissaient presque tous les esprits ; et ces superstitions , se répandant chez tous les

(a) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

peuples de l'Europe ignorans et féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main; et les peuples, les princes même étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, et un homme infallible. Cet homme infallible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu, aux douzième et treizième siècles, les moines devenir princes ainsi que les évêques; ces évêques et ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils

établirent des coutumes ridicules , auffi groffières que leurs mœurs ; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon fur le poing , le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs , pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron , le moine , ou le prélat ; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains , car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu , parmi ces barbaries ridicules , les barbaries fanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois , commencée dès le temps de *Louis le faible* , n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles - Quint* ; en Angleterre , que par la constance d'*Elisabeth* ; en France , que par la soumission forcée de *Henri IV* à l'Eglise romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleversé plus d'un Etat , depuis les massacres des Albigeois , au treizième siècle , jusqu'à la petite guerre des Cévènes , au commencement du dix-huitième. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les échafauds , pour des argumens de théologie , tantôt dans un pays , tantôt

dans un autre , pendant cinq cents années , presque sans interruption ; et ce fléau n'a duré si long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc , encore une fois , avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes , de folies et de malheurs , parmi lesquels nous avons vu quelques vertus , quelques temps heureux , comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

SERVI-
TUDE.

L'homme peut-être qui , dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge , mérita le plus du genre humain , fut le pape *Alexandre III*. Ce fut lui qui , dans un concile , au douzième siècle , abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise , par sa sagesse , de la violence de l'empereur *Frédéric Barberouffe* , et qui força *Henri II* , roi d'Angleterre , de demander pardon à DIEU et aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il ressuscita les droits des peuples , et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe , excepté un petit nombre de villes , était partagée entre deux fortes d'hommes , les seigneurs des terres , soit séculiers , soit ecclésiastiques , et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers , les baillis , les maîtres-d'hôtel des fiefs
dans

dans leurs jugemens , n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes font rentrés dans leurs droits , c'est principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur ; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe , ainsi qu'en Bohême , en Suabe , et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encore en France , dans quelques provinces éloignées de la capitale , des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres , quelques moines , à qui les biens des payfans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique , et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le payfan polonais est serf dans la terre , et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfans est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. (1)

(1) Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'*Aristote* disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme

Plusieurs princes , en délivrant les sujets des seigneurs , ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait , sur la foi de quelques dissertateurs qui accomodent tout à leurs idées , que les républiques furent plus vertueuses , plus heureuses que les monarchies : mais , sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois , à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans , quels troubles Venise , Gènes , Florence , Pise , n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes , Florence et Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu , elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment , au milieu de tant de secousses , de guerres intestines , de conspirations , de crimes et de folies , il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts

pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves , c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets , celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre , le père qui vend ses enfans , commettent un crime exécrationnel ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens qui ont inspiré aux Noirs le désir de les commettre , et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instrumens des Européens ; ceux-ci sont les vrais coupables.

utiles et les arts agréables en Italie , et ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siège de leur empire , ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes , le climat, le gouvernement et la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions , qu'il s'est formé des peuples presque sauvages , tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuple qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés, mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus

MOEURS
ASIATI-
QUES,
COMPA-
RÉES AUX
NÔTRES.

beaux établissemens de l'antiquité ; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires , par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient, dans les races de leurs *Mirzas* , quelque faible image de cette institution ; on ne voit ni en Turquie , ni en Perse , ni aux Indes , ni à la Chine , rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européenne. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution , encore est-elle très-différente ; c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes , qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes , qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de tartares , et des peuplades d'arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-florissantes et supérieures à celles de la Grèce , comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir

une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes : mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne qui est une république est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernemens, mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrèlie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne

trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres ; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux et nous ; religion , police , gouvernement , mœurs , nourriture , vêtemens , manière d'écrire , de s'exprimer , de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre , de meurtre et de destruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons sur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même , ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces faccagemens et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années , nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain , et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force ; c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose , comme à Rome. Les enfans respectent leurs pères en tout pays ; et le fils en tout

pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père. Car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'Etat, et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (b)

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (2)

(b) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

(2) On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles feraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris ; c'est ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands visirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples, sans aucune exception : les céré-

les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, et que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

monies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin disent par-tout : Soyez équitables et bienfaisans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes, pour la plus vile monnaie, l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne ; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde ; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au capitolé, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre ; et quand la religion se

joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout instituée pour porter au bien; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine; et la secte d'*Omar* combat la secte d'*Aly* par la parole, jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainsi le fonds est par-tout le même; et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil et les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles, une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de *Charlemagne* jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persannes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts, il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre, des bords du Danube à la mer

Baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et souvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aïfance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les

cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils font seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations ; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

254 RESUMÉ DE CETTE HISTOIRE.

Quand une nation connaît les arts , quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers , elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

Fin de l'Essai sur les mœurs.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX
FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLE-
MAGNE JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE

PREMIERE REMARQUE.

*Comment, et pourquoi on entreprit cet Essai.
Recherches sur quelques nations.*

PLUSIEURS personnes savent que l'Essai sur l'histoire générale des mœurs, &c. fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec les sciences de l'histoire une dame illustre (a) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux et les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant et après *Charlemagne* ; tout lui paraissait petit et sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés ; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours* ; nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y

(a) Madame la marquise du Châtelet.

avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clouis* et de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* et à *Clotaire* ? Il ne reste de ces temps misérables que des couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oïveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie, et qui donnent le portrait d'*Agilulphe* et de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* et *César* à peindre. Elle ne put souffrir, dans *Daniel*, ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, et sur-tout de la société autrefois sauvage, et aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans *Daniel* l'histoire du grand *Henri IV*, et elle y trouvait celle du jésuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *S^t Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infailible, et ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte, tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine et

par la raison , était gravé , dans *Daniel* , au-devant de la vie de *Louis VIII*.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire , après tant d'autres mal instruits , que les Mamelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi saint *Louis* , prince chrétien , leur ennemi , l'ennemi de leur religion , leur prisonnier , qui ne connaissait ni leur langue , ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans *Joinville* ; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire , et elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de *Joinville*. (*)

La fable du Vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vite affaffiner S^t *Louis* dans Paris , et qui le lendemain , sur le bruit de ses vertus , en faisait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers , lui paraissait fort au-dessous des *Mille et une nuits*.

Enfin , quand elle voyait que *Daniel* , après tous les autres chroniqueurs , donnait pour raison de la défaite de Créci , que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille , sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées

(*) On en a retrouvé depuis , en 1748 , un manuscrit qui , par le style et les caractères , paraît du siècle de *Joinville* ; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

aussi ; quand elle lifait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté , et que la pluie décidait ainfi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait fi tout ce qu'on difait du prophète *Mahomet* et du conquérant *Mahomet II* était vrai ; et lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de fes pages (comme fi *Mahomet II* avait eu des pages ,) pour favoir qui d'eux avait mangé un de fes melons , elle concevait le plus profond et le plus juſte mépris pour nos hiftoires.

On lui fit lire un précis des obſervances religieufes des muſulmans ; elle fut étonnée de l'auftréité de cette religion , de ce carême prefque intolérable , de cette circoncifion quelquefois mortelle , de cette obligation rigoureuſe de prier cinq fois par jour , du commandement abſolu de l'aumône , de l'abſtinance du vin et du jeu ; et en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus , et nos hiftoiriens leurs imitateurs , ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute ſenfuelle par la ſeule raifon qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé , permis dans toute l'Afie , et ſur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'hiftoire

d'Espagne et d'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison ; elle voulait la peinture des mœurs , les origines de tant de coutumes , des lois , des préjugés qui se combattent ; comment tant de peuples ont passé tour à tour de la politesse à la barbarie , quels arts se sont perdus , quels se sont conservés , quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le discours de l'illustre *Bossuet* sur l'histoire universelle : son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens , les Grecs et les Romains ; elle voulut savoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien surprise quand elle vit que les Egyptiens , tant vantés pour leurs lois , leurs connaissances et leurs pyramides , n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave , superstitieux et ignorant , dont tout le mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais su seulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture consistait à poser de longues pierres plates sur des piliers sans

proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs , ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie , composés dans Alexandrie , le furent par un grec , &c. &c. Cette dame philosophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle fut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours subjuguée par quiconque voulut la soumettre ; elle admira le pinceau de *Bossuet* , et trouva son tableau très-infidèle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les Empires de l'univers ? la Russie seule est plus grande que tout l'Empire romain.*

Elle se plaint qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle , et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus , ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif , qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les Juifs

cette note de sa main : *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie , mais il mérite peu de place dans l'histoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toujours féditieuse et esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parfis, peuple si supérieur aux Juifs, long-temps leur souverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il semblait sur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique et de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, et où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame, d'un esprit si solide et si éclairé, ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitans obscurs de la Palestine, et qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier et le mieux policé, sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à

cet ouvrage , lequel finit à *Charlemagne* , et on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

I I^{me} R E M A R Q U E.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'O B J E T était l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés : il ne s'agissait pas de rechercher , par exemple , de quelle famille était le seigneur de Puifet , ou le seigneur de Mont-lhéri , qui firent la guerre à des rois de France ; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne* , dans la partie catholique de notre Europe chrétienne , la guerre de l'Empire et du sacerdoce fut , jusqu'à nos derniers temps , le principe de toutes les révolutions ; c'est-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne , depuis *Othon I* , pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les Etats possédés par les empereurs romains , et ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces :

provinces : avec cette prétention et des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie ; et un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baïser les pieds, les dépose, les établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'est aucune souveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le système d'une très-grande partie de l'Europe, jusqu'au règne de *Henri IV*, roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire ; et par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions et de crimes devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens même. Il est clair que les pontifes de Rome ne susciterent ces croisades que pour leur intérêt. Si elles avaient réussi, l'Eglise grecque leur eût été asservie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérusalem conquis par un

héros. Ils auraient conféré toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie mineure et de l'Afrique; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipion* et des *Paul Emile*.

III^{me} REMARQUE.

L'histoire de l'esprit humain manquait.

ON voit dans l'histoire ainsi conçue les erreurs et les préjugés se succéder tour à tour, et chasser la vérité et la raison. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbécilles, et écraser les infortunés; et encore ces habiles et ces heureux sont eux-mêmes les jouets de la fortune ainsi que les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance

et des progrès de l'esprit humain , à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode , la seule , ce me semble , qui puisse convenir à une histoire générale , a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Vèli* et son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur histoire de France ; en quoi ils sont , malgré leurs fautes , très-supérieurs à *Mézerai* et à *Daniel*.

IV^{me} REMARQUE.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que *César* , après avoir conquis l'Égypte , voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain , eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arfinoë , par la mer Rouge et par l'Océan indien. L'empereur *Iventi* , premier du nom , régnait alors ; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage et très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la

politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrètement, par ſes interprètes, des uſages, des ſciences et de la religion de ce peuple romain, auſſi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'eſt dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde, que le ſoleil eſt déjà entré dans les ſignes céleſtes du printemps, lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collège de prêtres, qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces peuples adorent un DIEU ſuprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand et très-bon*; cependant ils ont bâti un temple à une courtiſane nommée *Flora*, et les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons, l'autre celle des ſeſſes; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur ſe met à rire: les

tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains font des fous, ou des imposteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine : mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *César* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier ; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que *César* ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme, nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire ; et qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions et tous les sortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron* ; ses interprètes le traduisent ; il admire le livre et la république romaine.

V^{me} REMARQUE.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

IL y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires influent tellement sur toute une nation, que leur conduite est nécessairement absurde et leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominant.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes, les unes vont chaussées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là rasées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'arguments et de miracles; elles soutiennent toutes que cet italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point et par quelques gens adroits qui raisonnent.

La première équivoque, c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur, nommé *Pierre*: *Tu es pierre, et sur cette pierre je fonderai mon*

assemblée, et tu seras pêcheur d'hommes. La seconde, c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone; et on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième, c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher: de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de *Pierre*, et que *Pierre* ayant pêché des hommes, son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme, quelque respectable qu'il soit; il jugera que ses prétentions doivent semer par-tout la discorde; et s'il apprend ensuite toutes les révoltes, les affassinats, les empoisonnemens, les guerres, les faccagemens que cette querelle a causés: Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait nécessairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers siècles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple, sur des matières de controverse absolument incompréhensibles;

alors, quand il verra un duc de *Guise*, un prince d'Orange, deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, et quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémissera, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce et Rome ne nous ont laissé de livres, et où je ne fais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des singes. (1) Et dans tous ces différens cas, il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de si affreux et de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, et sur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrénées.

(1) L'auteur entend sans doute la bulle *Unigenitus* et les billets de confession, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce siècle.

V^{me} REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace ; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est , comme on fait , la vérité même , mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets , détruisit les religions grecque , romaine , syrienne , égyptienne , dans le siècle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient , dans l'Afrique , dans la Grèce , qu'elle triomphât du judaïsme , de l'antique religion des mages , et du sabisme plus antique encore ; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama* , et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne , l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie , la Suède , la Norvège , le Danemarck , l'Angleterre , les Provinces-Unies , la moitié de l'Allemagne , les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un

vaſte empire que la force a ſubjugué deux fois , mais que l'opinion n'a changé jamais : c'eſt la Chine.

Les Chinois avoient de temps immémorial la même religion , la même morale qu'aujourd'hui , tandis que les Goths , les Hérules , les Vandales , les Francs n'avoient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour aſſurer leurs uſurpations.

On a prétendu , dans quelque coin de notre Europe , que le gouvernement chinois étoit athée ; et qui font ceux qui ont intenté cette étrange accuſation ? ce font ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une ſociété d'athées pourroit ſubſiſter , qui ont tant écrit contre lui , qui ont tant crié que ſa ſuppoſition étoit chimérique ; ils ſe font donc contredits évidemment , ainſi que tous ceux qui écrivent avec un eſprit de parti. Ils ſe trompaient en diſant qu'une ſociété d'athées ne pouvoit pas ſubſiſter , puis que les épicuriens qui ſubſiſtèrent ſi longtemps étoient une véritable ſociété d'athées ; car ne point admettre de Dieu , et n'admettre que des dieux inutiles qui ne puniſſent ni ne récompentent , c'eſt précifément la même choſe pour les conſéquences.

Ils ne ſe trompaient pas moins en reprochant l'athéiſme au gouvernement chinois.

L'auteur de l'Essai sur les mœurs, &c. dit :
 » Il faut être aussi inconsiderés que nous le
 » sommes dans toutes nos disputes, pour
 » avoir osé traiter d'athée un gouvernement
 » dont presque tous les édits parlent d'un
 » Etre suprême, père des peuples, récom-
 » pensant et punissant avec justice, qui a mis
 » entre lui et l'homme une correspondance
 » de prières et de bienfaits, de fautes et de
 » châtimens. »

Quelques journalistes ont affecté de douter de ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le III^e tome de l'histoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire, à la page 41, cette inscription : *Au vrai principe de toutes choses : il est sans commencement et sans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il est infiniment bon et infiniment juste, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel ; il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'Eglise dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien*. Nous insultons tous les jours les nations étrangères, sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion et la

morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, et dont les mœurs et les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VII^{me} REMARQUE.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens; car le schisme des Osmanlis et des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont défolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécrables que les autres, parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raison s'introduisant parmi nous par degrés, commence à détruire ce germe pestiférentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques; on laisse reposer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient: le dogme alors

est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues et tu les brises : tu reçois deux espèces , et moi une : tu n'admets que deux sacremens , et moi sept : tu abats les signes de religion que j'élève : nous nous battons infailliblement ; et cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés et lassés du fanatisme. Mais j'admets une grâce versatile , et toi une grâce concomitante : la tienne est efficace , à laquelle on peut résister ; la mienne suffisante , qui ne suffit pas. Nous écrivons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles , nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres : et on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont apaisées : ainsi quand le lecteur en sera au siècle de *Louis XIV* , il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue et de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égaremens , comme les médecins décrivent la peste de Marseille , quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien , ne parlez pas de nos extravagances passées , ressembleraient aux enfans des pestiférés , qui ne voudraient pas qu'on dit que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien ; ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'historien de l'empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, et ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, se recueillit, et dit : Hé bien, allez, écrivez tout, et je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la forbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aurait-il droit de se plaindre ? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur ?

VIII^{me} REMARQUE.*De la poudre à canon.*

COMME il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde; tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa, vers le milieu du quatorzième siècle; et c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon, au dix-septième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses flèches enflammées, garnies de bitume et de soufre, dans les places assiégées. Ces engins diversifiés en mille façons, faisaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au siège du château de Puisguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les

Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci, en 1346 : il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres ; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle histoire de France d'un canon fondu, en 1301, dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date gravée sur la culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnstein de Bavière* a été supplié de s'en informer ; on a tout vérifié sur les lieux ; ce prétendu canon n'existe pas ; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien assez fameux pour son temps, et qui fondait des canons dans le haut Palatinat ; il a un canon sous ses pieds, avec deux écussons, l'un représentant un griffon, et l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très-bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IX^{me} REMARQUE.*De Mahomet.*

LE plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe, fut l'établissement de la religion de *Mahomet*. Ses musulmans, en moins d'un siècle, conquièrent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses, et dans le nombre innombrable de mondes qui remplissent l'espace; mais c'est au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet nécessaire des lois éternelles et immuables: car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne soit pas la suite de cet ordre? Comment, l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité; mais

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. * A a

une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU suscita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui souillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, et qui adoraient réellement *Marie*, mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne de la Trinité : mais si DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les perses, les sectateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les Sabéens ; c'est lui supposer des vues partiales et particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'Être éternel et immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en Orient et en Afrique pour le détruire, qu'il sacrifie, par une providence particulière, la religion annoncée par son fils à une religion fautive. Ou il a changé ses lois, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'Être suprême ; ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes , et sur-tout M. Sale , auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, et des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse , et celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil ; ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité ; cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux Principes en Perse que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais Principe ; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable ; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder* , ancien commentaire du livre du *Zend* , le plus ancien de tous les livres : et, à tout prendre , la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet* , qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes , il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles ; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême , créateur , conservateur , vengeur et rémunérateur : on le voit par leur ancienne formule : *O Dieu ! je me voue à ton service ; je me voue à ton service , ô Dieu ! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu , tu es le maître de tout ce qui existe.*

L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes , quoiqu'ils admiffent , ainfi que les Perfes et les Chaldéens , un ennemi du genre humain , qu'ils nommaient *Satan* ; l'unité de DIEU , et l'existence de ce *Satan* fubordonné à DIEU , font le fondement du livre de *Job* , qui vivait certainement fur les confins de l'Arabie , et que plusieurs favans croient avec raifon antérieur à *Moïfe* d'environ fept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages et des Arabes , on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux , parce qu'ils le font ; car , ainfi qu'on l'a déjà dit , ils ont fait DIEU à leur image. Tous , excepté les fages , fe font représenté DIEU comme un prince rempli de vanité , qui fe fent bleffé quand on ne l'appelle pas *votre alteffe* , et qu'on ne lui donne que de l'*excellence* , et qui fe fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en fa préfence.

Le favant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour fon auteur ; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il eft aifé de convenir* , dit-il , *qu'il put regarder comme une œuvre méritoire , d'arracher les hommes à l'idolâtrie et à la fuperftition , et que par degrés ,*

et avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crut en effet destiné à réformer le monde.

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel*, et qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument *Borac*; mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme, rempli d'enthousiasme et de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem, et qu'il parlait aux anges : de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait forcier; et voici comme il s'y prit : il lui persuada qu'il voulait être forcier comme lui; il lui demanda de sa drogue, et feignit de s'en frotter; ils passèrent la nuit dans la même chambre : le forcier endormi s'agita et parla toute la nuit; à son réveil il embrassa *Gassendi*, et le félicita d'avoir été au sabbat; il lui racontait tout ce que *Gassendi* et lui avaient fait avec le bouc. *Gassendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le forcier de son illusion.

Il est vraisemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainsi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit et leur courage à faire réussir leur fanatisme : mais *Mahomet* fit des choses infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand homme, et qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, et toutes les victoires furent remportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les sages lui préféreront toujours *Confucée*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela, et qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse et plus policée que la nation arabe.

X^{me} REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'OPINION et la guerre firent la grandeur des califes ; l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion , église à mosquée , évêque à muphti , mais politique à politique , événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choses , la guerre peut donner de grands Etats ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-temps ; la guerre , qui a fondé les autres , les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long et en large , et les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues , les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne , l'Afrique , l'Egypte , la Syrie , une partie de l'Asie mineure et la Perse , au septième et au huitième siècle , quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicair de Pierre , évêque de Rome*. Il était élu par le peuple assemblé , comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient et d'Occident. Le

clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes : *Nous vous supplions, vous, chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père et pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome, avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* secoua le joug de son empereur, résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, et ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les *Othon* ne permirent certainement pas que l'évêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus et en chemise, dans son antichambre, à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome, sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands, conquérans de Naples, en faisaient hommage au pape ; mais

aucun

aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première investiture donnée aux princes normands, le fut par l'empereur *Henri III*, en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent, et mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une espèce de croisade contre ces princes, fut battu et pris par eux; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, chose assez rare dans ces temps-là; et le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de *S^t Pierre*, *De sancto Petro hereditatis feudo*.

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la personne de *Clément IV*, souverain de Rome? non, ce fut à l'Eglise romaine et aux papes canoniquement élus *pro regno Siciliae et aliis terris nobis ab Ecclesiâ romanâ concessis; pour nos royaumes concédés par l'Eglise romaine*. Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à *S^t Pierre*, un acte de dévotion, dont il résulta des

meurtres, des assassins et des empoisonnements. Le pape était alors si peu souverain de Rome, que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, senatus, populusque romanus*; et sur le revers : *Roma caput mundi*. Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* et des *Urfsins*; il y a aussi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée : le mot *domnus*, dont on se servit très-rarement, était un titre honorifique, que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si je ne me trompe; et on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Frédéric Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Frédéric II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose, à la vérité, de l'empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là; mais il

n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain subsistait toujours , ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains , mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains , et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome ? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit , où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale , et où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée , comme *Alaric* , ou *Totila* , ou *Arnoud* , ou les *Othon*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples , mais ceux de Portugal , d'Aragon , de Grenade , de Sardaigne , de Corse , de Hongrie , et sur-tout d'Angleterre , comme feudataires , mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion , la superstition qui soumettait ces royaumes au siège de Rome , c'était l'ambition. Un prince disputait une province ; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques , ou d'avoir épousé sa cousine au cinquième degré , ou d'avoir mangé gras le

vendredi. On donnait de l'argent au pape qui, en échange, donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient ; et le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie et de l'Egypte, et du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'Empire, s'étaient déjà faits princes, et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième siècle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se

dire rois de Rome ; et les empereurs , qui n'ont jamais cessé d'en être rois , n'ont osé jamais y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions ; et voilà , sans doute , la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint , roi de Rome , voulut bien la saccager ; mais d'y demeurer seulement trois mois , de prétendre y fixer le siège de son empire , c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains ? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs et les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne , et seraient rois de Rome de droit , tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus , parce que nous y sommes accoutumés ; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers , c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes sur les fondemens les plus solides , fut cet *Alexandre VI* , coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne , dans Imola , Forli , Faenza , Rimini , Césène , Fano , Bertinoro , Urbino , Camerino , et sur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme ?

celui de *serviteur des serviteurs de DIEU*; et quelle ferait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, et de servir de diacre à la grand'messe.

XI^{me} REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION, plus que toute autre chose, a fait les moines, et c'était une opinion bien étrange, que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'Essai sur les mœurs, quoique cette partie du genre humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils sont hommes, et même dans ce corps si étranger au monde, il s'est trouvé de grands hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux, que le célèbre évêque du *Bellai*, et que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière, et l'Etat aux moines; on le fait assez. La société humaine s'est aperçue

depuis long-temps combien ces familles éternelles; qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines, et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse; mais c'est précisément par cette raison que les moines font tort à l'Etat : leurs maisons sont bâties des débris des maisons de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de services au roi et à la nation, qu'un abbé qui possède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres est frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de soldats, de matelots, d'artisans; ils sont dans les cloîtres, et ils y languissent.

La plupart sont des esclaves enchaînés sous un maître qu'ils se sont donné; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monseigneur*; c'est

la plus profonde humiliation devant le plus grand faîte ; et encore, dans cet abaiffement ils tirent une vanité fecrette de la grandeur de leur despote.

Plusieurs religieux, il est vrai, détestent dans l'âge mûr les chaînes dont ils se font garrotés dans l'âge où l'on ne devrait pas disposer de soi-même ; mais ils aiment leur institut, leur ordre ; et ces esclaves ont les yeux si fascinés , que la plupart ne voudraient pas de la liberté, si on la leur rendait ; ce sont les compagnons d'*Ulyffe* qui refusent de reprendre la forme humaine. Ils se dédommagent de cet abrutiffement en Italie, en Espagne, en donnant insolemment leurs mains à baiser aux femmes. Leurs abbés sont princes en Allemagne. On voit des moines grands officiers d'un prince moine ; et son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout est bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines, dans leur institut, sont hors du genre humain, et ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculiers et errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglise grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les

pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Jusqu'à présent, dans les pays protestans, on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois; (a) on leur reprochait des privilèges qu'ils ne tenaient que de Rome, et qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat; mais tous les autres religieux ont à peu-près les mêmes privilèges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, et à l'occasion de l'assassinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles lettres, dans l'Etat et dans l'Eglise: c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité et les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques, où l'on fait serment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui, et d'être inutiles, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides que le nom d'hôpital effraie, et qui finiraient leurs jours

(a) Voyez le Précis du siècle de *Louis XV.*

sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom; tout le monde le dit, et personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'Essai sur les mœurs a été en ce point l'organe de la voix publique; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, et qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public et à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* et tant d'autres avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théâtrins ou picpuces!

XI^{me} REMARQUE.

Des croisades.

LES croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; et s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades , celle que saint *Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite ; et celle qu'il fit en Afrique , la moins convenable ; elle n'avait aucun rapport au premier objet , qui était d'aller s'emparer de Jérusalem , ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales , ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur , puisqu'on y avait fait mourir leur DIEU , ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive , coupable à leurs yeux de ce meurtre , puisque cette race n'y habitait plus ; pays d'ailleurs dépeuplé et stérile , dans lequel on n'aurait pas même combattu les Musulmans , puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées , ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions ; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople , dépouillés auparavant par les croisés mêmes , pouvaient seuls avoir quelques droits , et sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inféré dans la nouvelle histoire de France , par M. l'abbé *Véti* , un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'Essai sur les mœurs d'avoir inventé que S^t *Louis* entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses et intéressées de son

frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait qui est très-précieux dans l'histoire de l'esprit humain; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il est transcrit dans l'histoire universelle de *Delisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerei*, sous l'année 1269. » Quant au saint » roi, dit-il, il tourna son entreprise sur le » royaume de Tunis, par deux motifs; l'un, » qu'il lui semblait que la conquête de ce » pays-là lui frayerait le chemin à celle de » l'Egypte, sans laquelle il ne pouvait garder » la Terre-sainte; l'autre, que *son frère l'y* » *portait*, à dessein de rendre ces côtes » d'Afrique tributaires de son royaume de » Sicile, comme elles l'avaient été du temps » de *Roger*, prince normand. » *Rapin de Thoiras* dit expressément la même chose dans le règne de *Henri III*, roi d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de son frère qui devait être de cette croisade: ce fut même une des raisons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr, par la main du bourreau, *Conradin*, héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche son cousin, et le prince *Conrad*, un des fils de l'empereur *Frédéric II*;

il crut qu'il était de sa politique de se fouiller d'une action si honteuse , afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un saint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il si saint ? il n'était question que d'aller gagner des dépouilles et la peste sur les ruines de Carthage.

S^t *Louis* partit sous ces funestes auspices , et son frère n'arriva qu'après sa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte , cette entreprise était beaucoup plus périlleuse que sa première croisade , et ses troupes auraient péri dans les déserts de Barca , aussi aisément que sur les bords du Nil.

L'auteur de l'Essai sur les mœurs fait très-bien que *Guillaume de Nangis* , qui écrivait l'histoire comme on l'écrivait alors , prétend que le shérif , ou émir , ou bey , ou soldan de Tunis , avait grande envie de se faire chrétien , et qu'il fit espérer au roi , par plusieurs lettres , sa conversion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que S^t *Louis* alla vite mettre à feu et à sang les Etats de ce prince mahométan , pour l'attirer , par cette douceur , à la religion chrétienne. Si c'est-là une manière sûre de convertir , on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment

que la maxime, *contrains-les d'entrer*, était admise dans la politique comme dans la théologie, et qu'on traitait les musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume*; non qu'on le regarde comme un historien infidèle, mais comme un esprit fort simple qui, quarante ans après la mort de *S^t Louis*, écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis, qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise, sont des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la montagne, et de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques; mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que *S^t Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats, que d'aller exposer au fer des Américains et à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur et sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Véli*, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'Essai sur les mœurs, l'a copié dans quelques endroits; et qu'il aurait pu le citer, de même que le père *Barre*, dans son

histoire d'Allemagne , a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'histoire de *Charles XII* ; on est obligé d'en avertir , parce que , lorsque les historiens sont contemporains , il est difficile au bout de quelque temps de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIII^{me} REMARQUE.

De Pierre de Castille , dit le cruel.

PIERRE le cruel se vengeait avec barbarie , j'en tombé d'accord : mais je le vois trahi , persécuté par ses frères bâtards , par sa femme même ; soutenu , à la vérité , par le *Prince noir* , le premier homme de son temps , mais ayant nécessairement la France contre lui , puisqu'il était protégé par l'Anglais ; opprimé enfin par un ramas de brigands , et assassiné par son frère bâtard , car il fut tué étant désarmé ; et ce *Henri de Transtamare* , assassin et usurpateur , a été respecté des historiens ; parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel* ; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit

périr *Conradin* et le duc d'Autriche sur l'échafaud? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

XIV^{me} REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

ON convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais; que dom *Pèdre*, roi de Castille, surnommé *le cruel*, méritait ce titre; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur et de générosité. Le roi de France, *Jean* surnommé *le bon*, commença son règne par faire tuer le comte d'Eu, son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne, dom *la Cerda*, son favori, et l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles*, roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang, souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne et de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois et d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un

crime

crime atroce : il fait assassiner le connétable *la Cerda* ; et ce qui est encore triste , c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique ? il court à Rouen , où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers ; il fait saisir les chevaliers , on leur tranche la tête sans forme de procès ; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais ; mais , comme roi de Navarre , n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité ? Et , si en qualité de comte d'Evreux et de prince du sang , il ne pouvait sans félonie négocier à l'insçu du suzerain , qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puissances voisines ? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres ? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui !

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V* : où en est la preuve ? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti ! Il avait , dit-on , engagé un médecin juif , de l'île de Chypre , à venir empoisonner le roi de France. On voit trop

fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs, mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XV^{me} REMARQUE.

Des querelles de religion.

ON a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire et du sacerdoce ont bouleversé l'un et l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de *Vestphalie*, les querelles théologiques ont fait couler le sang en *Allemagne*: le même fléau a défolé l'*Angleterre* depuis *Henri VIII* jusqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands depuis *François II* jusqu'à la mort de *Henri IV*; et cette mort, toujours sensible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur *Henri IV* devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de

Grégoire VII ; si *Charles-Quint* , après avoir pris et saccagé Rome , devait régner dans Rome , et se faire protestant ; et si *Henri IV* , roi de France , pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui ; et n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était ; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France , *Henri le grand* , il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa , quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elisabeth* , qui lui en fit des reproches si amers , pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province , mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays , *Philippe II* et les papes ; il fallut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII* , un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles ; mais ces héros étaient plus soldats que politiques ; et *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût

(*) Voyez les notes de l'Essai sur les mœurs , &c.

roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome ; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses processions ; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre, c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes et méchants, c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrationnable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puissent dire : *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer ? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaitront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* et les *Damiens*. Et ce *Damiens*, (a) auquel personne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à son premier (b) interrogatoire ? ces propres mots : *C'est à cause de la religion* : qu'a-t-il déclaré à la question ? (c) *C'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre*

(a) Voyez le Précis du siècle de *Louis XV*.

(b) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(c) Page 405.

méritoire pour le ciel. Il est évident que ce furent les billets de confession qui produisirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'histoire , depuis *Constantin* , un seul mois où les disputes théologiques n'aient pas été funestes au monde.

XVI^{me} REMARQUE.

Du protestantisme et de la guerre des Cévennes.

DANS l'histoire de l'esprit humain , le protestantisme était un grand objet. On voit que c'est le pouvoir de l'opinion , soit vraie , soit fausse , soit sainte , soit réprouvée , qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siècles. Quelques protestans ont reproché à l'auteur de l'Essai sur les mœurs de les avoir souvent condamnés ; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compassion pour les protestans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juste milieu qui ne satisfait que les esprits modérés.

Il est très-vrai que par-tout , et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme , ceux qui la prêchèrent furent persécutés et livrés

aux supplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Eglise de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion , que les chrétiens du second siècle en comptèrent de la leur , quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs ; les premiers réformés étaient , dit-on , de faux martyrs , à la bonne heure : mais ils souffraient , ils mouraient véritablement les uns et les autres ; ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même jurisprudence ; ils condamnaient par le même principe ; ils faisaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines : tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain , le concile de Constance jugeaient de la même manière ; les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* et *Jérôme de Prague* en eurent autant que *S^t Ignace* et *S^t Polycarpe* ; il n'y a de différence entre eux que la cause ; et il y a cette différence en leurs juges , que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs Dieux , et que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens , leurs frères , qui adoraient le même

D I E U.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part et d'autre ; si c'est le zèle, ce zèle est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très-injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

· Il est constant que ceux qui se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent ; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassi qu'ils prirent les armes.

· On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cévennes, sous Louis XIV, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits ; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

· Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres, pour délivrer plusieurs enfans qu'il

avait enlevés à leurs parens, afin de les instruire dans la foi catholique ; ces deux causes peuvent avoir concouru , et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulèvement qui causa tant de crimes , et qui attira tant de supplices.

Après la paix de Ryfvick , Orange , où régnait encore la religion protestante , appartenant à *Louis XIV* , plusieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs psaumes , et prier DIEU dans leur jargon. A leur retour , on en prit cent trente , hommes et femmes , qu'on attacha deux à deux sur le chemin. Les plus robustes , au nombre de soixante et dix , furent envoyés aux galères.

Bientôt après , un prédicant , nommé *Marlié* , fut pendu avec ses trois enfans , convaincu d'avoir prêché sa religion , et d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche , on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès ; et trois femmes grosses étant du nombre des morts , on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort , elles avaient en effet défobéi aux nouveaux édits ; mais , encore une fois , les premiers chrétiens ne défobéif-
 faient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut absolument ou convenir
 que

que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens , ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans ; car et protestans et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes : on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils , âgé de dix-huit ans ; sa fille , âgée de sept , et noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestans , persécutés par l'abbé du *Chaila* , le massacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats , et les égorge , quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre , et peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut , dans un Essai sur les mœurs , entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes , afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions

de *Sylla* et d'*Octave*, par exemple, n'approchèrent pas des massacres des Cévènes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie; elles sont seulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages et des cavernes d'Anduze; et *Sylla*, *Antoine*, *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* et *Castagnet*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704 :

„ Plus de quatre mille catholiques ont été
 „ égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres
 „ massacrés, deux cents églises brûlées. „

Il ne parlait que de son diocèse : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices; et les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siècle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes; et, ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant DIEU, pas un qui montrât la moindre faiblesse : hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans , au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang et leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

X V I I^{me} R E M A R Q U E.*Des lois.*

L'OPINION a fait les lois. On a insinué assez , dans l'Essai sur les mœurs , que les lois sont presque par-tout incertaines , insuffisantes , contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes ; car la géométrie inventée par les hommes est vraie dans toutes ses parties ; la physique expérimentale est vraie ; les premiers principes métaphysiques même , sur lesquels la géométrie est fondée , sont d'une vérité incontestable ,

et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconféquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers, comme des remèdes appliqués au hasard, qui ont guéri un malade, et qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-seulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été opposées, et le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni; ce qui est vrai et bon au-deçà d'une rivière, est faux et mauvais au-delà; et, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le payfan de Brie se moque de son seigneur; il est serf dans une partie de la Bourgogne, et les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; et cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aisément des lois uniformes. (1) Les

(1) Cette révolution serait facile, et ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, et voudrait

machines réussissent en petit , mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin , quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable , la guerre vient qui confond toutes les bornes , qui abyme tout ; et il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays , a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce , qui fut accordé à *Louis XII* , roi de France , par l'incestueux pape *Alexandre VI* , fut refusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre , *Henri VIII* ; et l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal , *Alfonse* , de ravir la femme de son frère , et de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc , et nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'Essai sur les mœurs , qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale ; les hommes ne peuvent faire que

employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés , dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très-grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques , où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

318 REMARQUES DE L'ESSAI

des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale et immuable qui soit chez les hommes est celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'est que cette loi est de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'est de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse ; il semble que DIEU l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort , et pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane et par la théologie scolastique.

XVIII^{me} REMARQUE.

Du commerce et des finances.

LA Hollande presque submergée , Gènes qui n'a que des rochers , Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain , eussent été des déserts , ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise , dès le quatorzième siècle , devint par cela seul une puissance formidable , et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique et le Pérou, et ses établissemens en Afrique et en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes ?

Il est presque incroyable, mais il est avéré que l'Espagne seule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliards de piaftres, en or et en argent, qui font vingt-cinq milliards de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Ustaris* et *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'est beaucoup plus d'espèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Christophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui saura penser peut faire là-dessus ses réflexions : il sera consolé quand il saura que de tous ces trésors d'Ophir, il ne reste pas aujourd'hui en Espagne cent millions de piaftres et autant en orfèvrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Ustaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? il croira peut-être que Rome la sainte est plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Crassus* et des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir ; mais n'ayant pas su être commerçante quand toutes les nations de

l'Europe ont fu l'être, elle a perdu par son ignorance et par sa paresse tout cet argent que lui ont produit ses mines de la daterie, et sur-tout ce qu'elle pêchait si aisément avec les filets de S^t Pierre.

L'Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des trésors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit presque seul pendant plusieurs années. Les autres souverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand*, son oncle, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suisses devant le duc de Bourgogne lorsqu'ils lui disaient : „ Tout ce que nous avons ne vaut „ pas les éperons de vos chevaliers. „

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie universelle, si on pouvait l'acheter avec de l'or, et la saisir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île; un prince d'Orange, simple comte de l'Empire, et sujet du marquis de Malines; *Henri IV*, roi mal obéi d'une partie de la France, persécuté dans l'autre, manquant d'argent, et ayant pour toute armée quelques gentilshommes et son courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face, à la découverte du cap de Bonne-Espérance, et à celle du nouveau monde,

On prit encore une nouvelle quand les Hollandais , devenus libres par la tyrannie , s'emparèrent des îles qui produisent les épiceries , et fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande et l'Angleterre ; la France , qui profite toujours tard des connaissances et des entreprises des autres nations , arriva la dernière aux deux Indes , et fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV* ; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe , dans ce temps-là , commencèrent à connaître de nouveaux besoins qui rendirent le commerce de quelques nations , et sur-tout celui de la France , très-défavorable. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc ; il ne prenait ni thé , ni café , ni chocolat ; il n'usait point de tabac ; sa femme et ses maîtresses avaient très-peu de pierreries ; elles ne portaient point d'étoffes de Perse , de la Chine et des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis* ; que la Martinique , Moka et la Chine fournissent le déjeuner d'une servante , et que tous ces objets font sortir de France plus de cinquante millions tous les ans , on jugera qu'il faut d'autres branches

de commerce bien avantageuses , pour réparer cette perte continuelle ; on fait assez que la France s'est soutenue par ses vins , ses eaux-de-vie , son sel , ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes , non pas pour augmenter ses richesses , mais pour diminuer ses dépenses ; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux , ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins , doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible ; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins , sans doute , que si les Anglais et les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se payent en argent. Il ne s'agissait donc , en formant en France une compagnie des Indes , que de perdre moins , et de chercher à se dédommager , dans l'Allemagne et dans le Nord , des dépenses immenses qu'on se fait sur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité et leur industrie leur donnait partout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde , c'est , comme on l'a dit , d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs et des

omras, et les payer ou les battre : aussi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières; et il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que, quand *Louis XIV* eut établi sa compagnie des Indes dans Pondichéry, les Hollandais prirent la ville, et écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, et fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéry, et que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix; mais on fait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, et point d'argent. (1)

(1) Elle a été supprimée, en 1769, sous le ministère de *M. d'Invaux*; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais soutenue qu'aux dépens du trésor royal, et qu'elle faisait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années suivantes; ils y gagnèrent, et les denrées de l'Inde baissèrent de prix.

Elle agissait dans l'Inde en souveraine, mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, et plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui est si puissant, laisse des négocians d'Europe se battre dans son empire, et en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, et celui de Baïonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux Etats. C'est un des efforts de l'esprit humain, dans ce dernier siècle, (2) d'avoir trouvé le secret de devoir plus qu'on ne possède, et de subsister comme si l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années; c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les Etats sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun

(2) On ne doit point réellement plus qu'on ne possède. Les intérêts de la dette nationale sont assignés sur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, et sont loin, même en Angleterre, d'approcher de la somme de ce revenu.

veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces trésors prodigués pendant la guerre; et on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le temps que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes; ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'île de Cuba et les grandes Indes ont valu aux officiers généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre, aux treizième et quatorzième siècles.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se sont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et sur-tout par le luxe, devenu alors nécessaire, et qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme disproportion cesse, et la circulation est à peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainsi les richesses cachées dans la Perse, et enfouies pendant quarante années

de guerres intestines , reparâitront après quelques années de calme , et rien ne fera perdu. Telle est dans tous les genres la viciffitude attachée aux choses humaines.

XIX^{me} REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France , dans le temps de *Philippe de Valois* ; or on entend par *feu* une famille , et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait , à quatre personnes par feu , trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes , l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside , imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne , qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi , suivant la supputation de l'auteur , le nombre des feux de la France , telle qu'elle est , aurait monté à sept millions

cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux, et au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de *Philippe de Valois*, trente-six millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait, en 1753, sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cents soixante et dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, et sept cents mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre

ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait ; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième ; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans ; et, en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne feront, sans doute, pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation : et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres, à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit ; et il est très-probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ses domaines.

Au

Au reste , j'ai toujours pensé que la France renferme , de nos jours , environ vingt millions d'habitans , et je les ai comptés à cinq par feu , l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban* , et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans , à la fin du dernier siècle. Si je me trompé , ce n'est que d'environ quatre millions , et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner , dans sa géographie , ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur , d'ailleurs exact , assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitans ; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde* , on compte ces soixante et douze millions , sans y comprendre les vieillards , les jeunes gens au-dessous de vingt ans , et les bonzes ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard ; tout le monde se conduit ainsi ; nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses ; l'à peu-près est notre guide , et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces ,

*Essai sur les mœurs , &c. Tome VI. * E e*

et nous y rions ; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel ? Il se trouve selon le frère *Peteau*, jésuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliar, deux cents quarante-sept milliars, deux cents vingt-quatre millions, sept cents dix-sept mille habitans, en trois cents ans. Le bon prêtre *Peteau* ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans, et de les élever. Comme il y va !

Selon *Cumberland*, la famille ne provigna que jusqu'à trois milliars, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans ; et selon *Whilston*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui, d'ailleurs, auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'histoire universelle d'Angleterre disent „ qu'on est généralement d'accord qu'il y a à présent environ quatre mille „ millions d'habitans sur la terre. „ Vous

remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu-près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées sur sa surface ; je dirais : la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues quarrées ; ôtons-en d'abord les deux tiers, au moins, pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité : ce calcul est très-modéré, et nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieues quarrées, l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un

si grand nombre d'habitans : et si l'on continue à faire des eunuques , à multiplier les moines , et à faire des guerres pour les plus petits intérêts , jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'histoire universelle vous donnent si libéralement. Et puis , qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre ? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible. (1)

(1) Le nombre des hommes croît et diminue indéfiniment , en raison des subsistances , en faisant abstraction des accidens passagers ; parce qu'un homme et une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans , il doit , si ces enfans sont bien nourris , y en avoir , en prenant un terme moyen , beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que , dans un pays où les subsistances sont très-abondantes , le nombre des hommes double à chaque génération ; c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes , plus ils cultivent , la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

XX^{me} REMARQUE.

*De la disette des bons livres , et de la multitude
énorme des mauvais.*

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle , par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve , dans la bibliothèque de *le Long* , dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; et depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée , il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu-près de même en Allemagne , en Angleterre et en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus , de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtilz*. Les histoires secrètes , composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret , sont assez nombreuses ; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet ,

le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes , et ceux des hommes d'Etat ; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de *Belle-Isle* , du cardinal *Albèroni* , du duc de *Lorraine* , des ministres *Colbert* et *Louvois* , du maréchal de *Vauban* , des cardinaux de *Mazarin* et de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps sur le testament du cardinal de *Richelieu* ; on crut le livre excellent , parce qu'on le crut d'un grand ministre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises , ni les erreurs , ni les anachronismes , ni les indécences , ni les contradictions , ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal , qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'*Aubéri* , qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* , par ordre de sa nièce , traita le testament de livre apocryphe et supposé , de livre indigne de son héros , indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la source , il avait en main tous les papiers ; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le favant abbé *Richard* , l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville* , *Charles Ancillon* , la *Monnoie* pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé , *les Mensonges imprimés* , toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment , en effet , un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laissé au roi , *Louis XIII* , un legs si important , sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque , sans qu'il eût été déposé dans les archives , sans qu'on en eût parlé , sans qu'on en eût la moindre connaissance ? Est-il possible qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite , et que dans ce plan il n'y eût pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi et toute l'Europe , rien sur la maison d'Autriche avec laquelle on était en guerre , rien sur le duc de *Veimar* , rien sur l'état présent des calvinistes en France , pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin ?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster , puisqu'on y suppose la paix faite ; et le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déjà alléguées , qui vengent le cardinal de

336 REMARQUES DE L'ESSAI

Richelieu de l'imputation d'un si mauvais ouvrage. (*)

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues , parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé , qui se crut obligé d'écrire , il y a quelques années , contre notre opinion , s'est réduit à dire : *Je pense que le plan est du cardinal , mais qu'il est possible , et même vraisemblable , qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté , il n'est donc point de lui ; et celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne signa jamais , n'était donc qu'un fauffaire. Nous n'en voulons pas davantage ; se trompera qui voudra.

(*) Voyez *Mélanges historiques* , tome I I , pages 205 et suiv.

XXI^{me} REMARQUE.*Questions sur l'histoire.*

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oïfiveté , la superstition , ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte et de Babylone , ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* et de *Rémus* ; ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* et de *Childe-ric* , et d'une *Bazine* , femme d'un *Bazin* de Thuringe , et d'un capitaine romain , nommé *Giles* , élu roi de France avant qu'il y eût une France , et d'un écu coupé en deux , dont on envoya la moitié à *Childe-ric* pour le faire revenir de Thuringe , &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas-là des fables nées de l'oïfiveté ?

Les fables concernant les oracles , les divinations , les prodiges , ne sont-elles pas celles de la superstition ?

Les fables , comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre* , les fausses décrétales , la dernière loi du code théodosien , ne sont-elles pas dictées par l'intérêt ?

*Essai sur les mœurs , &c. Tome VI. * F f*

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand lama. Par qui furent-ils donc institués ? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent, au treizième siècle, de ce droit négligé par les autres princes ; et c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les lois et les temps les confirment jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens. Je trouve, dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin, à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea seul à une table fort élevée, avec l'empereur, *ob reverentiam*

pontificis, comme dit *Trithème*, dans sa chronique du monastère d'Hirsauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troisième personne de l'univers, et se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris faisait pendre un bedeau de l'université, qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire, à celui du bedeau et à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, et payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de *Charles VI*, en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, et de lui donner le fouet, culottes bas, dans les écoles publiques, en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguste*?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée ? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, et abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne ? A commencer par le sacre des rois de France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie ? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules et l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne et semblables facéties sont d'origine française ; mais ce ne sont point-là des usages ecclésiastiques ; ce sont des abus de quelques églises ; et d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, et dont on fit la fête.

VIII. Toute industrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? et depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Espagne par les noms de *spadilles*, de *manilles*, de *codilles*,

jusqu'au compas de proportion , et à la machine pneumatique , y a-t-il un seul art qui ne lui lui soit étranger ? Les arts , les coutumes , les opinions , les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

*Fin du sixième et dernier volume de l'Essai.
sur les mœurs.*

T A B L E
D E S C H A P I T R E S
CONTENUS DANS CE VOLUME.

CH. CLXXIX.	<i>DE l'Angleterre, jusqu'à l'année 1641.</i>	page 3
CH. CLXXX.	<i>Des malheurs et de la mort de Charles I.</i>	21
CH. CLXXXI.	<i>De Cromwell.</i>	46
CH. CLXXXII.	<i>De l'Angleterre, sous Charles II.</i>	60
CH. CLXXXIII.	<i>De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.</i>	81
CH. CLXXXIV.	<i>De Sixte-Quint.</i>	95
CH. CLXXXV.	<i>Des successeurs de Sixte-Quint.</i>	105
CH. CLXXXVI.	<i>Suite de l'Italie, au dix-septième siècle.</i>	117
CH. CLXXXVII.	<i>De la Hollande, au dix-septième siècle.</i>	124

TABLE DES CHAPITRES. 343

- CH. CLXXXVIII. *Du Danemarck , de la Suède et de la Pologne , au dix-septième siècle.* 135
- CH. CLXXXIX. *De la Pologne , au dix-septième siècle , et des sociniens ou unitaires.* 143
- CHAP. CXC. *De la Russie , aux seizième et dix-septième siècles.* 150
- CHAP. CXCI. *De l'Empire ottoman , au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.* 161
- CHAP. CXCII. *Progrès des Turcs. Siège de Vienne.* 181
- CHAP. CXCIII. *De la Perse , de ses mœurs , de sa dernière révolution , et de Thamas Kouli-kan , ou Sha-Nadir.* 189
- CHAP. CXCIV. *Du Mogol.* 200
- CHAP. CXCV. *De la Chine , au dix-septième siècle , et au commencement du dix-huitième.* 211
- CHAP. CXCVI. *Du Japon , au dix-septième siècle , et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 225
- CH. CXCVII. *Résumé de toute cette histoire , jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.* 233

REMARQUES DE L'ESSAI SUR
LES MOEURS, &c.

- I^e REMARQUE. *Comment, et pourquoi on
entreprit cet Essai. Recher-
ches sur quelques nations.* 257
- II^e REMARQUE. *Grand objet de l'histoire
depuis Charlemagne.* 264
- III^e REMARQUE. *L'histoire de l'esprit humain
manquait.* 266
- IV^e REMARQUE. *Des usages méprisables ne
supposent pas toujours une
nation méprisable.* 267
- V^e REMARQUE. *En quel cas les usages influent
sur l'esprit des nations.* 270
- VI^e REMARQUE. *Du pouvoir de l'opinion.
Examen de la persévérance
des mœurs chinoises.* 273
- VII^e REMARQUE. *Opinion, sujet de guerre en
Europe.* 276
- VIII^e REMARQUE. *De la poudre à canon.* 279
- IX^e REMARQUE. *De Mahomet.* 281
- X^e REMARQUE. *De la grandeur temporelle
des califes et des papes.* 287

DES CHAPITRES. 345

XI ^e REMARQUE. <i>Des moines.</i>	294
XII ^e REMARQUE. <i>Des croisades.</i>	298
XIII ^e REMARQUE. <i>De Pierre de Castille, dit le cruel.</i>	303
XIV ^e REMARQUE. <i>De Charles de Navarre, dit le mauvais.</i>	304
XV ^e REMARQUE. <i>Des querelles de religion.</i>	306
XVI ^e REMARQUE. <i>Du protestantisme et de la guerre des Cévennes.</i>	309
XVII ^e REMARQUE. <i>Des lois.</i>	315
XVIII ^e REMARQUE. <i>Du commerce et des finances.</i>	318
XIX ^e REMARQUE. <i>De la population.</i>	326
XX ^e REMARQUE. <i>De la disette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.</i>	333
XXI ^e REMARQUE. <i>Questions sur l'histoire.</i>	337

Fin de la Table du sixième et dernier volume.

TABLE GENERALE,

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les six volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage; comme les quatre Théodora, les trois Irène, les deux rois André, les deux Bertrand, Casimir, Duprat, d'Estrées, Gilles, Godefscald, Hugues l'abbé, Luna, Pérès, Ximenès, &c.

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Aaron.</i> tome IV, pag. 20. | <i>Abid.</i> I. 393. |
| <i>Aaron - al - Raschild.</i> I. 358. | <i>Abiron.</i> V. 199. |
| 406. 408. II. 65. 85. 162. | <i>Abougiasar - Almanzor.</i> I. 404. |
| 163. 173. 392. | <i>Abrabanel.</i> IV. 20. |
| <i>Abdala.</i> I. 386. II. 273. | <i>Abraham ou Brama.</i> I. 25. |
| <i>Abdalis.</i> II. 157. | 77. 83. 87. 91. 92. 114. |
| <i>Abdérame.</i> I. 404. II. 158- | 221. 264. 383. 388. IV. |
| 159. 160. 166. | 269. 391. |
| <i>Abdias.</i> I. 426. | <i>Abubeker.</i> I. 396. 397. 400. |
| <i>Abélard.</i> III. 277. | 401. |
| <i>Abénada.</i> II. 279. | <i>Abulgazi.</i> I. 28. III. 30. |
| <i>Aben-Efru.</i> I. 219. IV. 20. | <i>Abutar.</i> II. 159. |
| <i>Abgare.</i> I. 439. II. 5. | <i>Achab.</i> I. 31. 226. 235. |

T A B L E G E N E R A L E , &c. 347

- Achas*, I. 238.
Achille, I. 180. 196.
Achmet I sultan, VI. 162. 163.
Achmet Cuprogli, VI. 170. 171. 177. 180. 183.
Achmet III, VI. 188.
Acusilaüs, I. 133.
Adam, I. 13. 54. 264. 268. 424. 439. V. 201. 218.
Addifson, VI. 87.
Adelbert, II. 205.
Adémar Chabanois, II. 234.
Adolphe, III. 450.
Adolphe de Nassau, III. 73. 110.
Adonias, I. 226.
Adrien empereur, I. 164. 231. 428. 429. 430. 442. II. 64. 167. 206. 403.
Adrien I pape, II. 32. 36. 55. 58. 60. 64. 85. 87. 90. 92. 136. IV. 211. 271.
Adrien II, II. 179. 180.
Adrien IV, II. 66. 325. 326. 330. 331-333. VI. 96.
Adrien VI, VI. 95.
Adrien cardinal, IV. 168-193.
 Voyez *Adrien I pape*.
Agag, I. 199. IV. 453.
Agamemnon, I. 31. 251.
Aggée, I. 188.
Agilulphe, VI. 258.
Agis roi de Lacédémone, VI. 46.
Agobard, II. 100.
Aiguillon, (d') VI. 361.
Aimeri, III. 201.
Aimoin, I. 293.
Akebard, V. 49.
Alain comte de Bretagne, II. 257.
Alaric, I. 284. 286. II. 16. 17. 26. IV. 205. VI. 291.
Albe, (duc d') V. 96. 106. 110. 111. 125. VI. 92. 130. 131.
Albe, (Cardinal d') III. 141. VI. 338.
Albéroni cardinal, VI. 334.
Albert roi de Suède, IV. 137.
Albert d'Autriche, III. 73. 95. 101. 102. 115. 116. 120. IV. 149. 154. 161. V. 138. 272.
Albert de Brandebourg, IV. 134.
Albert le grand, II. 266. III. 75. IV. 53.
Alboacen roi de Grenade, IV. 9.
Alboin, II. 21. 26. IV. 412.
Albret, III. 241. IV. 90. 191. 200.
Albuquerque, (Alphonse d') IV. 123. 393. 394. 420. 422.
Alcibiade, I. 206.
Alcinoüs, I. 85.
Alcmène, I. 178.
Alcméon, I. 260.
Alcuin, II. 84. 97. 103.
Aldobrandin, II. 295. IV. 50.
Aléandre, IV. 259.
Alençon, (duc d') V. 174. 192. 228.
Alexandre le grand, I. 28. 52. 80. 81. 84. 85. 98. 117. 139. 206. 227. 251-254. 276. 283. 287. 300. 314. 344. 356. 361. 368. 372. 373. 387. 398. 399. II.

348 TABLE G E N E R A L E ,

199. 333. 335. 336. 407.
 423. III. 30. 31. 329-
 331. 336. 337. 350. 367.
 IV. 65. 183. 392. V. 47.
 49. 83. 120. 246. 352.
 VI. 90. 174. 204. 208.
Alexandre empereur. I. 430.
Alexandre roi juif. I. 230.
Alexandre II pape. II. 259.
 260. 299. 301. 330.
Alexandre III. II. 333-337.
 352. 380. III. 79. 268.
 291. IV. 368. V. 124.
 VI. 102. 241. 290.
Alexandre IV. III. 46. 47.
 IV. 352.
Alexandre V. III. 152.
Alexandre VI. III. 94. 176.
 IV. 35. 40-44. 48 51.
 56-58. 64-72. 77. 236.
 241. 244. 249. 256. 295.
 301. 357. 476. V. 178.
 VI. 113. 317.
Alexandre VII. VI. 111. 317.
Alexandre Sévère. I. 373. II.
 197.
Alexis czar. VI. 159.
Alexis. (Manuel) II. 438.
Alexis. (l'Ange) II. 438.
Alfonse d'Asturie. II. 157.
 160. 161.
Alfonse II roi de Naples. IV.
 44.
Alfonse roi de Portugal. III.
 78. 79. IV. 9. V. 124.
 VI. 317.
Alfonse V d'Aragon. III. 78.
 80. 182. IV. 57.
Alfonse V roi de Léon. II.
 273.
Alfonse VI de Castille. II.
 276-280.
- Alfonse VIII le noble, roi de*
Castille. III. 83.
Alfonse X le sage, roi de Cas-
tille. II. 162. III. 87-90.
 338. IV. 227. V. 126.
 423.
Alfonse XI roi de Castille.
 III. 218.
Alfonse de Transtamare. IV.
 6. 7.
Alfred le grand. II. 148-150.
 173. 226. 254. III. 222.
Alfrenas. V. 240.
Algeram. II. 92.
Ali amiral. V. 80.
Ali calife. I 388. 396. 403.
 421. IV. 122. V. 56. 57.
 61. VI. 197. 250.
Alix Perse. III. 217.
Almagro (Diego d') IV. 461.
 467-469. V. 31.
Almamon. I. 406. II. 163.
 166. 277. 392.
Almoadan. III. 9.
Alvaredo. IV. 456.
Alvares (dom Francisco) IV.
 417-419.
Amadis. V. 347.
Amasias. I. 226.
Amauri roi. II. 426.
Amayoud. V. 49.
Amayum. V. 48.
Amboise. (Chaumont cardinal
d') IV. 74. 75. 85. 168.
Ambroise. (Saint) I. 103.
 362. II. 16. 125. 183.
 VI. 102.
Amédée VIII. III. 321. 322.
Améric Vespuce. IV. 269.
 427. 428. 279.
Amiot. (Jacques) V. 208.
Ammien Marcellin. II. 8. 9.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 349

- Ammon.* I. 227. IV. 303.
Amos. I. 24. 186. 242.
Amphitrion. I. 346.
Amurat I sultan. III. 326.
 327. 348.
Amurat II. III. 333. 340-
 346. 348. 349. V. 64.
Amurat III. VI. 161. 162.
Amurat IV. III. 379. VI.
 164. 181. 194.
Anaclet pape. II. 251. 252.
 323.
Ananie. I. 235.
Anastase. II. 33.
Ancre. (*Concinid'*) I. 192.
 V. 310. 311. 312. 313.
 314. 315. 316. 318. 372.
Andelot. (*d'*) V. 173.
Andouin. (*Corifandre d'*) V.
 293. 303.
Andra. III. 58. 59.
Andrado. (*d'*) V. 34.
André roi. II. 444. III. 131-
 133. IV. 150.
André. (*Saint*) I. 440. V.
 239.
André (*Saint*) *archevêque.*
 VI. 74.
André Vega. V. 204.
Andrehen. (*maréchal*) III.
 221.
Andronic. (*Comnène*) II.
 427.
Andronic. II. 438. III. 325.
 327. 437.
Anès. (*Pierre d'*) V. 202.
Ange. (*cardinal Saint-*) III.
 64.
Anjou. (*d'*) II. 231. III.
 183. 232. V. 114. 116.
 120. 128. 158. 189. 221.
 228. Voyez *Charles d'An-*
jou, et *Henri III roi de*
France.
Anne d'Autriche. V. 335. 345.
 346. 351. 375. 377. 390.
 414. 415.
Anne reine de France. II.
 233.
Anne de Boulen. IV. 299.
 300. 310-314. V. 146.
Anne de Bretagne. III. 454.
 IV. 58. 76. 91. 115.
Anne de Clèves. IV. 312.
Anne de Beaujeu. III. 454.
Anne Dubourg. IV. 340. V.
 169.
Annibal de Capoue. VI. 143.
Anson amiral. I. 331.
Antigone. I. 230.
Antinoüs. I. 430.
Antiochus. I. 228. 229.
Antoine de Navarre. V. 173.
 181. 188.
Antoine de Crato. V. 125.
 126. 128.
Antonin empereur. I. 102.
 149. 251. 314. 429. II.
 6. 64. 173. VI. 116.
Anraguet. III. 452.
Aod. I. 223. V. 182. VI.
 74.
Apamée. I. 249.
Apelles. III. 350.
Apollonios de Thyane. I.
 183.
Apion. I. 32. 137. 189. 247.
 273.
Apulée. I. 103. 131. 243.
 362. IV. 23.
Arc. (*Jeanne d'*) III. 253.
 254. 255. 262. IV. 99.
 V. 119.
Arcadius empereur. I. 285.

350 TABLE GÉNÉRALE,

- Arcemboldi.* IV. 142.
Archimède. I. 345. IV. 381.
 VI. 66.
Arcimboldo. V. 196.
Aretin. (Guy) III. 273-276.
Argenson. (d') III. 429. IV.
 363.
Arger. V. 281.
Arioste. I. 401. II. 54. III.
 272. 275. IV. 175. 177.
 286. V. 41.
Arioviste. I. 307.
Aristarque. I. 53.
Aristée. I. 258.
Aristide. I. 135.
Aristobule. I. 229. 230.
Aristogiton. IV. 30.
Aristophane. IV. 175.
Aristote. I. 140. 144. III.
 66. 278. 356. IV. 179.
 254. V. 321.
Arius. IV. 282. VI. 22.
Armagnac. (comte d') III.
 237. 242. 243. 386. 388.
 394.
Armin. VI. 128.
Arminius. II. 50.
Armoises. III. 257.
Arnaud de Brescia. II. 325.
 III. 54.
Arnaud. I. 142. IV. 54.
Arnoud. II. 211. III. 405.
Arnoud empereur. II. 136.
 192. 193. 194. VI. 82.
 291.
Arnout duc de Gueldre. III.
 450.
Arnoux jésuite. V. 316. 317.
- Arien.* I. 252.
Arfaces. I. 373.
Artaxare. I. 373.
Arthur roi. III. 217.
Artus prince. II. 356. IV.
 299.
Asa. I. 226.
Ascoli. (prince d') V. 92.
Afras roi de Perse. VI. 197.
 198.
Asselin. III. 39.
Astiage. I. 62. 248.
Astolphe. II. 23. 32. 33. 34.
 35. IV. 412.
Astor. IV. 67.
Atabalipa. IV. 464-467.
Athalaric. II. 20.
Athalie. I. 226.
Athanasie. II. 4. 18. VI. 22.
Attale. II. 16. 17.
Attila. I. 286. II. 17. 57.
 197. 415. III. 338.
Aubéri. VI. 334.
Aubri curé. V. 279. 280.
Aubuffon. (Pierre d') III.
 364. 365.
Auguste empereur. I. 117.
 171. 192. 286. 374. 407.
 423. II. 64. 65. 208. III.
 205. IV. 183. 211. VI.
 112. 314.
Augustin. (Saint) II. 26.
 189. 285. 287. IV. 257.
Augustin moine. II. 107.
Aumont. (d') V. 298.
Aurélien. I. 153.
Aurengzeb mogul. VI. 165.
 169. 201. 204. 206. 210.

B

- Baafa.* I. 226.
Babar. V. 47. 48.
Bacchus. I. 27. 30. 94. 135. 150. 153. 218.
Bacon le chancelier. I. 150. V. 425. VI. 10. 66.
Bacon. (Roger) III. 199. VI. 279.
Bajazet II. III. 158. 236. 327. 328. 331-335. 339. 340. IV. 32. 41-43. 81.
Baillol roid'Ecoffe. III. 184.
Bailloni. IV. 34.
Bainham. IV. 308.
Balaam. I. 234. 255. V. 200.
Baltus jésuite. I. 165.
Baluze. (Etienne) II. 111.
Bandini. (Bernard) IV. 32.
Bannier. V. 439.
Barbarigo. V. 79.
Barbasan. III. 246.
Barbe. (Sainte) IV. 266.
Barberin cardinal. VI. 113.
Barberouffe. (Chéredin) IV. 174. 212. 221. V. 70. 83.
Barchochabus. I. 231.
Barebone. VI. 55.
Barnabé. I. 437.
Barnevêlt. VI. 128. 129. 130. 131.
Baronius cardinal. II. 209. V. 193.
Barre. (chevalier de la) III. 76.
Barre moine. VI. 302.
Barrière. (Pierre) V. 279.
Barthelemi Albici. IV. 350.
Barthelemi des martyrs. (dom) V. 202.
Bartole. III. 138 139. 423.
Baruch. I. 161.
Basile empereur. II. 172. 184-185. 187. 215. 265.
Basile. (Saint.) IV. 343. 344. V. 196.
Basque. (le) V. 6.
Bassompierre. V. 361. 368.
Batou-kan. I. 28. III. 38. 39. V. 46.
Battori. V. 420.
Baudouin. II. 401. 408. 412. 419. 435. 439-443. III. 17.
Baudouin II. II. 450. III. 19. 95.
Baudouin IX. II. 357.
Baudouin. (seigneur de) II. 343.
Baudricourt. III. 253.
Bayard. IV. 68. 86. 166. 198. 200.
Bayle. I. 111. 150. 341. V. 247. VI. 274.
Bazin et Bazine. I. . IV. 292.
Beaufort. (de) VI. 170. 171.
Beaumanoir. III. 216.
Bedmar. VI. 119. 121. Voyez *Gueva.* (cardinal de la)
Behem. (Martin) IV. 426.
Bel-Castel. V. 236. 296.
Bélisaire. I. 21.

352 TABLE G E N E R A L E ,

- Bellarmin* jésuite. V. 284.
Belle-Iſle. (de) IV. 215. VI. 334.
Belley. (cardinal du) V. 184.
Bellièvre. V. 230.
Bellino. (Gentili) III. 350.
Belus. I. 56. 57.
Bembo cardinal. IV. 66. 71. 286. V. 200.
Benadat. II. 279.
Ben-Honain. I. 406.
Benjamin. V. 61.
Benjamin de Tudel. I. 231.
Benigne. (Saint) II. 190.
Ben-Johnſon. VI. 10.
Benoît. (Saint) II. 21. IV. 343. 344. 348. 360.
Benoît VI pape. II. 215.
Benoît VIII. II. 217.
Benoît IX. II. 218. 119.
Benoît XII. III. 74.
Benoît XIII. II. 315. IV. 346.
Bentivoglio. IV. 34. 84.
Benzoni. VI. 172.
Berenger archidiacre. II. 288-290. III. 166. IV. 248.
Berenger de Frioul. II. 192. 205. 207. 208. 210. 270.
Berg. (comtede) V. 106.
Beringhen. V. 361. 366.
Bernard roi d'Italie. II. 64. 117. 122.
Bernard. (Saint) II. 251. 252. 325. 419-421. 424. III. 277.
Bernard évêque. II. 278.
Bernard. (Samuël) IV. 490.
Bernier. V. 51.
Bernini. VI. 112.
Béroſe. I. 55. 382.
Berthereine de France. II. 229. *Berthol.* II. 267.
Berthold. (Schvartz) III. 199.
Bertrade. H. 231.
Bertrand. II. 416. III. 423.
Betfort. (duc de) III. 252. 255.
Beuil. (de) V. 374.
Bèze. (Théodore de) V. 178. 183. 262. 263.
Bibiena cardinal. III. 175. 285.
Birague. (cardinal de) V. 190.
Black. VI. 134.
Blanche de Bourbon reine de Caſtille. III. 219.
Blanche de Caſtille reine de France. II. 373. III. 63. 191.
Blois. (comtede) III. 216.
Blunt. IV. 300.
Boabdilla. IV. 9. 10.
Bocace. III. 275. 276.
Bochard. I. 75. 76.
Bogoris. II. 186.
Boheira. I. 411.
Bohémond. II. 247. 248. 406. 408-410. 412
Boisbourdon. III. 243.
Bollandus. I. 442. 446.
Bonaventure. (Saint) IV. 265.
Boniface VII. II. 215.
Boniface VIII. III. 72. 75. 91. 93. 94. 97. 99-103. 130. 162. 272. 277. 283. 293. 294. IV. 150. VI. 292.
Boniface évêque. II. 28. 80.
Boniface marquis. II. 439.
Bonne de Savoie. IV. 106.
Bonnivet. IV. 198.
Borghèſe cardinal. VI. 111.
Borgia.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 353

- Borgia.* (César) IV. 56. 57. 59. 65. 66. 67. 69. 70. 77. 357.
Boris-Gudenouczar. VI. 154.
Bossuet. I. 300. VI. 261. 262.
Bothuel. (comte de) V. 162. 163.
Boucicaut. III. 236.
Bouillon. (cardinal de) IV. 44.
Bouillon. (de) V. 294. 311. 313. 327. 391. 392. 393. 394.
Baulainvilliers. (comtede) III. 405. 407. V. 264. 276. VI. 282.
Bourbon. (ducs de) III. 438. 449. 453. IV. 196. 197. 198. 205. 221. 242. Voyez *Charles de Bourbon*, *Montpensier*, et *Vendôme*.
Bourbon. (cardinal de) VI. 103.
Bourdeilles. (de) V. 175.
Bourgogne. (ducs de) II. 343. III. 235. 236. 239. 240. 243. 244. 245. 246. 247. 252.
Bourgoin. V. 243. 280.
Boyardo. (le) II. 275. IV. 41.
Bozon. II. 192.
Bozzo. IV. 41. 42.
Bradshaw. VI. 63.
Bragadino. V. 71. 81.
Bragance. (duc de) V. 408-409.
Brama. I. 87. 184. Voyez *Abraham*.
Bramante. (le) 187. 356.
Brandon. V. 147. 149.
Brantôme. V. 185.
Brienne. (de) II. 378. 445. 450. III. 15. V. 314.
Brigite. (Sainte) III. 145. 146.
Brilland, ou Brillaud. V. 236. 296. 297.
Briquemaut. V. 194.
Briquésie. V. 299. 303.
Briffac. V. 64.
Briffonnet. IV. 41.
Brosse. (la) III. 292. 373. 422.
Brunchaut. I. 292. 293. 294. II. 68. 70.
Brunelleschi. III. 276. VI. 100.
Brunswick. V. 429.
Brutus. II. 213. IV. 30.
Buci. (de) III. 422.
Buckingham. V. 345-348. 353. 375. VI. 9. 10. 12-14.
Buffon. (de) I. 11.
Bullion. V. 374.
Buoncompagno. V. 124.
Burnet. IV. 307. 322. VI. 115.
Bussembaum jésuite. V. 287.
Butred. II. 148.

C.

- Cabral.* IV. 478.
Cadige. I. 387. 393.
Cadmus. I. 130. 135. III. 363.
Caëtan cardinal. V. 251.
Caiem calife. II. 392.
Cajetan cardinal. IV. 355.
Caylus. III. 452.
Cain. I. 268.
Cäiphe. V. 200.
Calanus. I. 356.
Calas. III. 59.
Calchas. I. 50. 165.
Calcondile. III. 354. 365. IV. 33. 285.
Caligula. I. 273. II. 215. III. 150. IV. 71.
Callisthine. I. 52. 106. 112.
Calvin. IV. 269. 286-295. 341. 482. V. 57. 106. 219.
Cambyse. I. 117.
Camhi. I. 93. 105. VI. 219-222. 224.
Camille. I. 291. VI. 115.
Campiam jésuite. V. 158.
Canaa. I. 235.
Candish. V. 144.
Cange. (du) II. 226. III. 282. 441. 442.
Cang-hi. I. 321. 324. 328. 336.
Canidia. I. 193.
Cano. (Sébastien) IV. 473.
Cantacuzène. (Jean) II. 30. III. 326. 340.
Cantemir. (Démétrius) III. 354. 356. IV. 43. VI. 172.
Canut roi de Danemarck. II. 355.
Capautet. (Saint) V. 240.
Cappel. IV. 217.
Caracalla. I. 430.
Caraccioli. IV. 381.
Carache. (le) V. 375.
Caraffa cardinal. VI. 82.
Caraffa. (Jean-Bapt.) III. 448.
Caramburu. V. 301.
Caribert. II. 55. 177. VI. 258.
Carillo. IV. 6.
Carlile. (de) VI. 160.
Carloman. II. 28. 54. 46. 135. 136. 192
Carlos. (dom) V. 100. 141. 142. VI. 414. 416.
Voyez Charles II.
Carobert roi de Hongrie. IV. 150.
Carrouge. III. 445. IV. 166.
Carver. I. 49.
Casas. (Barthelemi de las) IV. 437. 447. 470. 472.
Cashmir. IV. 133. V. 230. VI. 146.
Cassini. V. 63.
Cassiodore. II. 20.
Castagnet. VI. 314.
Castalion. IV. 288.
Castor. I. 28. 135.
Castracani. III. 125. 177.
Catanoise. III. 132.
Catesbi. VI. 4.
Catherine II czarine. I. 81. III. 439.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 355

- Catherine de Médicis.* IV. 397. V. 127. 175. 178-181. 190. 214. 224. 241. 274. 301. VI. 16. 321.
Catherine reine d'Angleterre. III. 248.
Catherine d'Espagne. IV. 299. 301. 304. 310. 321. V. 147.
Catherine Howard. IV. 312. 313.
Catherine. (Sainte) IV. 267.
Catherine de Sienne. (Sainte) III. 145. 146.
Catherine Parr. IV. 313.
Catherine Bore. IV. 260.
Catherine de Saal. IV. 274.
Catherine. III. 153. 289.
Catilina. III. 178. V. 170.
Caton. I. 110. 281. IV. 269. VI. 269.
Catrou jésuite. V. 50.
Catulle. I. 68.
Cavagnes. V. 194.
Cauchon. III. 255.
Cauffin jésuite. V. 388. 389. VI. 237.
Caza. V. 200.
Cécrops. I. 136.
Célestin III pape. II. 337. 355.
Célestin IV. III. 39.
Célestin V. III. 103.
Celse. I. 130. 202.
Cencius. II. 304.
Cerda (de la) III. 207. 374. VI. 304. 305.
César. (Jules) I. 67. 117. 123. 305. 307. 308. 392. II. 173. III. 440. IV. 32. 226. V. 98. VI. 89-92. 258. 267. 269.
Césars. (les) I. 281. 286. 428. II. 20. 26. 44. 45. 169. 194. 208. 215. 274. 298. 309. 321. 327. 375. 386. 387. V. 246. VI. 98.
Céthura. I. 86. IV. 391.
Chaila. (du) VI. 311. 313.
Chaise (la) jésuite. VI. 70.
Chancelor. IV. 129.
Chang-ti. VI. 219. 220.
Chanteloube. V. 381.
Chapelle-Marteau. (la) V. 300.
Chardin. I. 98. V. 59. 60. 63. VI. 192. 245.
Charlemagne. I. 294. 300. 313. 317. 319. 342. 343. 347. 353. 355. 358. 406. II. 8. 20. 26. 31. 35. 45-47. 49-68. 73-79. 81-86. 88-91. 94. 96. 98. 101. 103. 105. 106. 109. 110. 112. 116. 117. 126-129. 132-135. 138. 141. 147. 159. 166. 169. 175. 177. 178. 181. 192. 194. 195. 197. 199. 200. 202. 207-209. 217. 220. 222. 224-226. 228. 235. 243. 267. 268. 283. 317. 320. 328. 329. 365. 429. III. 26. 40. 54. 96. 102. 121. 126. 129. 143. 231. 260. 287. 381. 391. 404. 405. 406. 410. 417. 420. IV. 34. 44. 121. 140. 206. 210. 230. 333. V. 126. 440. VI. 196. 233. 251. 252. 257. 264. 288. 293.
Charles I roi d'Angleterre. II. 201. IV. 6. 158. V. 18.

356 TABLE GÉNÉRALE,

339. 346. 351. 386. VI.
 9. 10. 46. 47. 50. 53.
 56. 59. 63. 77. 131. 168.
- Charles II dit le chauve.* II.
 118. 122. 127-130. 132.
 134. 135. 140. 147. 176.
 179. 190. 193. 196. 286.
- Charles II roi d'Espagne.* V.
 414. 416.
- Charles II roid'Angleterre.*
 IV. 113. 276. 315. V. 86.
 VI. 37. 47-48. 49. 51.
 56. 59-80. 134. 160.
- Charles IV empereur.* III.
 137. 139. 142-144. 148.
 167. 205. 388. 423. IV.
 159. 218. VI. 338.
- Charles-Quint.* II. 63. III.
 223. 403. 438. 449. IV.
 11. 60. 75. 121-123. 125.
 134. 144. 145. 147. 156.
 165. 168. 171. 174. 182.
 148-234. 257. 258. 259.
 280. 298-301. 303. 305.
 335. 341. 378. 433. 437.
 455. 458-461. 465. 467-
 470. V. 70. 79. 81-83.
 90. 95. 96. 101. 106. 107.
 112. 113. 140. 187. 197-
 200. 205. 206-210. 213.
 217. 323. 341. 407. 417.
 419. 426. 431-432. 435.
 438. VI. 122. 239. 293.
 307.
- Charles V le sage, roide France.*
 III. 135. 137. 147. 182.
 200. 211. 217. 220. 222-
 225. 226. 227. 228. 231.
 269. 288. 299. 427. 452.
 IV. 203. V. 187. 197.
 198. 199. 269. VI. 305.
 328. 338.
- Charles V duc de Lorraine,*
 VI. 185.
- Charles VI roi de France.* II.
 201. III. 91. 143. 144.
 228. 231. 232. 237. 247.
 248. 251. 286. 288. 309.
 311. 329. 437. 444. IV.
 7. 19. 27. 96. 98. 104.
 166. 279. V. 149. 268.
 VI. 197. 339.
- Charles VII roi de France.* III.
 242. 252-263. 269. 292.
 295. 297. 298. 309. 310.
 311. 313-321. 328. 379.
 380. 381. 385. 389. 392.
 397. 423. IV. 27. 84. 96.
 115. 327. V. 118.
- Charles VIII roi de France.*
 III. 182. 200. 205. 452-
 456. IV. 11. 28. 38. 39.
 41. 42-47. 48. 52. 57.
 61. 62. 81. 87. 88. 115.
 173. 192. 243. 328. 423.
 VI. 87.
- Charles IX roi de France.* III.
 438. IV. 326. 451. 484.
 V. 78. 171. 175. 184.
 186. 190. 191. 193. 214.
 223. 225. 226. 227. 229.
 248. 307. VI. 89.
- Charles IX roi de Suède.* VI.
 139.
- Charles X roi de Suède.* VI.
 134. 141.
- Charles XI roi de Suède.* VI.
 141.
- Charles XII roi de Suède.* V.
 247. VI. 141. 160. 303.
 307.
- Charles Martel.* I. 294. 404.
 II. 72. 77. 96. 158. III.
 411. IV. 149. 210.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 257

- Charles le gros.* II. 136. 141. 143. 145. 229. III. 404.
Charles le simple. II. 145. 192. 200. 227. III. 404.
Charles le Bel. III. 186. 192. 193. 374.
Charles d'Autriche roi d'Espagne. IV. 185. 189. Voyez *Charles-Quint*.
Charles le boiteux roi de Naples. III. 74.
Charles le mauvais de Navarre. III. 207. 212. 224. VI. 304. 305.
Charles le téméraire. III. 397. 401. 450. IV. 419.
Charles de Bourbon. IV. 188. 195-199.
Charles d'Anjou. II. 101. III. 112. 14. 46. 48. 49. 51. 52. 228. 269. 324. 448. IV. 149. 150. 190. VI. 289. 290. 300.
Charles de Bourgogne. III. 383. 384.
Charles IV duc de Lorraine. V. 371. 378.
Charles duc de Brabant. II. 228.
Charles de Valois. III. 91. 95. 272. 289.
Charles de Mantoue. V. 436.
Charles de Blois. III. 197.
Charles Borromée. (Saint) VI. 88.
Charles Canutson, bonde. IV. 138. 141.
Charles Ancillon. VI. 335.
Charnacé. V. 357.
Charni. III. 202.
Charon. I. 150.
Chastelet. (du) V. 364.
- Châtelet.* (marquise du) I. 3. VI. 257.
Chataigneraye. (la) III. 446.
Châteaufort. (seigneur de) II. 343.
Châteauneuf. V. 365. 377.
Châteaurenard. V. 261.
Châtel. (Jean) V. 282-286. 288. 291.
Chatelus. III. 240.
Châtillon. (de) V. 184. 325. 331.
Chatillon. (cardinal de) V. 217.
Chevreuse. V. 344. 377. 390.
Chicou. I. 333.
Chièvres. IV. 185.
Chi-Hoangti. I. 317.
Childebert. I. 292. II. 69. 97. 107.
Childeric. I. 292. VI. 337.
Chilperic. I. 292. II. 55. 69. 70. 177. VI. 258.
Chimène. II. 275.
Chircha. V. 48.
Chram. II. 69.
Christiern I roi de Danemarck. IV. 139.
Christiern II roi de Danemarck. IV. 140-145. 271. 272. VI. 135. 137.
Christiern IV. V. 430.
Christine reine de Suède. V. 434. VI. 117. 140. 146.
Christine de Saxe. IV. 274.
Christine de Savoie. V. 389.
Christobule. III. 357.
Christophe roi de Danemarck. III. 74.
Chumontou. I. 363. 366. 367.
Cicéron. I. 27. 55. 128. 140. 141. 148. 203. 281. II.

258 TABLE GÉNÉRALE,

16. 188. 237. IV. 183.
 286. VI. 269.
Cid. (le) II. 275-280.
Cimmabué. III. 276.
Cimon. I. 135.
Cinq-Mars. V. 392-394. VI.
 146.
Claire-Eugénie. V. 256.
Clarence. (duc de) IV. 106.
 109. 111.
Claude évêque. II. 282. IV.
 248.
Clave. (de) V. 321.
Clément. (Saint) I. 437. 440.
Clément d'Alexandrie. (Saint)
 I. 103. 126. 171. 191. 362.
Clément II pape. II. 219.
Clément III. II. 430.
Clément IV. III. 13. 49. 51.
 VI. 289.
Clément V. III. 103. 104.
 108. 120. 144. IV. 383.
 385.
Clément VI. III. 129. 130.
 142. 286. IV. 383.
Clément VII. III. 135. 148.
 149. 151. 166. IV. 200.
 204. 205. 300. 305. 308.
 419. V. 95. 197. 204.
 224. VI. 116. 317.
Clément VIII. V. 266. VI.
 106. 107.
Clément X. VI. 69.
Clément. (Jacques) V. 243-
 245. 280. 281. VI. 103.
 308.
Cléopâtre. V. 69.
Cléophas. I. 441.
Clerc. (le) I. 219.
Clet pape. I. 425.
Cliffon. III. 237. 389.
Clytus. IV. 183.
Clodomir. II. 69.
Clotaire. I. 292. 293. II. 69.
 VI. 258.
Clotilde. II. 107.
Cloud. (Saint) II. 69.
Cloris. I. 292. 294. 315. II.
 8. 19. 26. 29. 69. 72.
 107. 122. 173. 187. 282.
 412. III. 386. 405. 407.
 IV. 68. 333. VI. 234. 258.
Coastin. (de) IV. 373.
Cobham. (baronde) III. 256.
Coblai Kan ou Koublai. III.
 35. 37. 39. V. 38.
Codrus. III. 201.
Cœur. (Jacques) III. 262.
 263.
Cœvores. (de) V. 340.
Colbert. II. 83. IV. 491. VI.
 231. 334.
Coleman jésuite. VI. 71.
Coligni. IV. 482. 484. V.
 115. 121. 173. 181. 183.
 185. 188. 192. 194. 230.
 231. 325. 327. 331.
Colomban. (Saint) II. 106.
Colombier cardinal. III. 143.
Colombo. (Barth.) IV. 424.
Colomb. (Christophe) I. 45.
 49. IV. 269. 395. 396.
 424-430. 436. 460. 473.
 V. 3. VI. 319.
Colonna. III. 103. 121. 162.
 IV. 35. 66. 71. 300. V.
 79. VI. 290.
Comiers jésuite. VI. 70.
Comnène. II. 247. 399. 400.
 404. 406. 408-410. 422.
 443. III. 348. 362. 363.
Comte (le) jésuite. I. 335.
Condé. IV. 197. V. 170. 172.
 173. 174. 178. 180. 181.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 259

182. 183. 185. 186. 188.
 189. 225. 226. 228. 229.
 234. 236. 237. 277. 296.
 311. 313. 326. 349. 372.
 386. 415. 439.
Condottieri. III. 145. IV. 27.
 40. V. 429.
Confutée, Confucius. I. 109.
 110. 149. 313. 323. 334.
 338. 340. 361. III. 8. IV.
 389. V. 40. VI. 227. 286.
Conrad I. II. 31. 195. 197.
Conrad II le salique, empe-
reur. II. 217. 218. IV.
 149.
Conrad III. II. 326. 421-
 423.
Conrad IV. II. 385. III. 42.
 43. 45. 120. VI. 300.
Conrad, fils de l'empereur
Henri IV. II. 317.
Conradin. III. 41. 45. 50. 51.
 53. III. 387. VI. 300. 304.
Constance impératrice. II. 338.
 339.
Constance reine de France. II.
 281. 283.
Constance Chlore. I. 436. II.
 106.
Constant empereur. II. 168.
Constantin empereur II. 168.
 215. 247.
Constantin I. I. 173. 207.
 287. 426. 433. 436. II.
 3. 4. 6. 7. 8. 10-13. 23.
 24. 37. 48. 59. 60. 80.
 152. 175. 251. III. 59.
 142. 156. 370. 399. IV.
 333. V. 176. 214. 215.
 VI. 149. 234. 309. 337.
Constantin Porphyrogénète. II.
 87. 393.
Constantin Copronyme. II. 23.
 43. 169.
Constantin Pogonat. II. 168.
Constantin Ponce. IV. 378. V.
 101.
Contarini. V. 197.
Conti. IV. 544. V. 292.
Copernic. I. 194. IV. 180.
 V. 425.
Corario. III. 152-155. 160.
 162.
Corasmin. II. 452.
Corbeil. (baron de) II. 343.
Cordato Mauro. III. 356.
Coré. I. 224. V. 199.
Cornaro. IV. 36. VI. 172.
Corneille. IV. 183. V. 398.
 VI. 298.
Corradin. II. 446.
Cortez. (Fernand) IV. 123.
 129. 449-452. 454-460.
 465. 468.
Cortufus. III. 265.
Cosme Ruggieri. IV. 225.
Cyfroès II. I. 391.
Coton jésuite. V. 246. VI.
 258.
Cotta. I. 141.
Couci. (sire de) II. 343.
Cowper. IV. 276.
Courtin. V. 242. 316.
Cranmer. IV. 303. 315. 322.
Crassus. VI. 319.
Crépi. (comte de) II. 233.
Chrescentius. II. 214-216.
Crésus. I. 32. VI. 204.
Créton jésuite. V. 158.
Crillon. V. 251. 298.
Crispus. II. 7.
Croix (la) jésuite. V. 287.
Cromwell. (Henri) VI. 57.
Cromwell. (Olivier) V. 5.

360 TABLE GÉNÉRALE,

- VI. 23. 34-63. 66. 68. 77. 131. 134. 169. 286.
Cromwell. (Richard) VI. 59-61.
Croui. IV. 241.
Crozat. IV. 491.
Cueva. (cardinal de la) VI. 119.
Cugnières. (Pierre) III. 206.
Cumberland. VI. 330.
Cunégonde. II. 294.
Curtius. I. 290.
Cusan. I. 223.
Cyprien. (Saint) I. 431.
Cyriaque. I. 384.
Cyrille. (Saint) I. 54. II. 16. 18.
Cyrille de Constantinople. VI. 180.
Cyrus. I. 26. 50. 62. 63. 64. 72. 117. 254. 277. 301. IV. 24. VI. 185. 214.

D.

- Dacier.* I. 161.
Dagobert roi de France. II. 70. 71. 73. 177. 226. III. 405.
Daguères. III. 447.
Damase pape. I. 427.
Damase II. II. 219.
Damberto. II. 414.
Damby. VI. 36.
Damiens. VI. 308.
Dampierre. IV. 407. 447. V. 22.
Danaüs. III. 363.
Daniel prophète. I. 248. 249.
Daniel jésuite. II. 19. 53. 373. 374. III. 58. 59. 68. 209. 386. IV. 213. 214. 222. 225. V. 99. 191. 192. 193. 246. 262. 263. 275. 280. VI. 259. 267.
Dante. (le) III. 272. 273. IV. 50. 54. 388. 389.
Daout. VI. 164.
Darius. I. 237. 248-250. 252. 344. 375. 398. VI. 204.
Darius Ochus. III. 331.
Dathan. V. 199.
David roi juif. I. 173. 199. 210. 222. 226. 229. 398. 409. 429. 440. 441. II. 5. 265. IV. 303.
David roi d'Ethiopie. IV. 419. Voyez *Prêtre-Jean*.
David Rizzio. V. 161. 162.
Debar. III. 240.
Debora. I. 223. 306.
Décus. I. 431.
Démétrius de Phalère. I. 275.
Démétrius. (faux) IV. 118. VI. 152-159. 220.
Démosthènes. III. 280. IV. 175. 183.
Denis le petit. II. 100.
Denis roi de Portugal. III. 113.
Derar. I. 402.
Dercelo. I. 155.
Descartes.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 361

- | | |
|--|---|
| <p><i>Descartes.</i> I. 150.
 <i>Deucalion.</i> I. 104. 132. 134.
 364.
 <i>Dévon.</i> (de) II. 149.
 <i>Devonshire Courtenay.</i> V. 149.
 <i>Diane de Poitiers.</i> IV. 170.
 <i>Didier roi.</i> II. 46. 55. 56.
 <i>Didier abbé.</i> II. 295.
 <i>Didon.</i> III. 15.
 <i>Digby.</i> VI. 24.
 <i>Dioclétien empereur.</i> I. 432
 436. 442. II. 13. 77. III.
 59. 399. VI. 122.
 <i>Diodore de Sicile.</i> I. 61. 76.
 91. 115. 196. 252. 291.
 <i>Diogène.</i> I. 239.
 <i>Dion Cassius.</i> I. 67. 428.
 <i>Dominique.</i> (Saint) III. 56.
 62. IV. 352. V. 201.
 <i>Dominique de Soto.</i> V. 203.
 <i>Dominique moine.</i> V. 328.
 <i>Domitien.</i> I. 180. 280. 428.
 429. 441. II. 5.
 <i>Doria.</i> IV. 222. V. 360.</p> | <p><i>Dormans.</i> (Guillaume de)
 III. 422. 424.
 <i>Dorothée.</i> I. 432.
 <i>Drach.</i> (François) V. 129. 144.
 <i>Drogon.</i> II. 239.
 <i>Droguet.</i> III. 52.
 <i>Drusus.</i> I. 170.
 <i>Dubois chevalier.</i> III. 444.
 <i>Dubos.</i> IV. 78.
 <i>Ducas.</i> III. 354. 355. 356.
 <i>Duchefne.</i> II. 228.
 <i>Dumas.</i> I. 356.
 <i>Dunois.</i> III. 262. 381 389.
 <i>Duperron cardinal.</i> V. 308.
 310. VI. 106.
 <i>Dupleix.</i> I. 356.
 <i>Dupleffis-Mornay.</i> V. 329.
 333.
 <i>Duprat.</i> IV. 93. 168. 197.
 328. V. 201.
 <i>Durazzo.</i> (Charles de) III.
 133-136. 149. 151. 153.
 310. IV. 150. 152.</p> |
|--|---|

E.

- | | |
|--|--|
| <p>E<i>lbon.</i> II. 123.
 <i>Eboli.</i> (princesse d') V. 143.
 <i>Edilthe</i> reine d'Angleterre. II.
 355.
 <i>Edmon.</i> III. 48.
 <i>Edouard I.</i> III. 71. 96. 184.
 185.
 <i>Edouard II.</i> III. 186. 188.
 230. 437. IV. 99.
 <i>Edouard III.</i> II. 255. 257.
 258. III. 147. 186. 188.
 193-197. 212-214. 216.
 217. 220. 223. 226. 228.</p> | <p>230. 240. 286. 295. 300.
 388. 414. 437. 448. IV.
 97. 100. 117. 158. 159.
 201. 204. 227. 383. V.
 144. VI. 260.
 <i>Edouard IV.</i> III. 385. IV. 39.
 103. 104. 114. 117. 118.
 <i>Edouard V.</i> IV. 112.
 <i>Edouard VI.</i> IV. 223. 310.
 314. 315. 320. 322. 324.
 V. 146. 147.
 <i>Edouard.</i> (Saint) I. 183. II.
 255. 257. 258. 348.</p> |
|--|--|

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. *Hh

362 TABLE GÉNÉRALE,

- Egbert.* II. 147. 187.
Egilonc. II. 156.
Eginhard. II. 31. 60. 84.
Eglon. I. 223.
Egmont. (comte d') V. 91.
 98. 107. 252. VI. 130.
Ela. I. 227.
Elbeuf. (d') VI. 373.
Eleazar. I. 25. II. 158.
Éléonore de Guienne. II. 344.
 345. 420. 424. 425. V.
 187.
Éléonore de Gusman. III. 218.
 219.
Éléonore Galigai. V. 314.
 315.
Elie. I. 236. 272. IV. 349.
 VI. 174. 175.
Elisabeth de France. V. 142.
Elisabeth reine d'Angleterre.
 IV. 232. 311. 321. 323.
 341. 483. V. 14. 77. 90.
 99. 120. 124. 126. 136.
 138. 139. 142. 170. 188.
 260. 262. 263. 267. 276.
 283. 303. 417. VI. 3. 11.
 67. 77. 97. 102. 104.
 239. 307.
Elisabeth reine de Hongrie.
 III. 310.
Elisabeth czarine. I. 82.
Elisabeth de Bosnie. IV. 152.
 153.
Elisabeth Woodville. IV. 106.
Elisée. I. 26. 236.
Elmacin. II. 413.
Eloi. (Saint) II. 71.
Emmanuel roi de Portugal.
 IV. 390. V. 122. 124.
Emerick Tekeli. VI. 182.
 183. 185.
Emery de Lusignan. II. 444.
Eminc. I. 386.
Enghien. IV. 221. 222. V.
 96. 439. Voyez *Condé.*
Enoch ou Hénoc. I. 268-270.
 349. 439.
Entragues. (Balzac d') V.
 290. 292.
Epernon. (d') V. 232. 240.
 290. 298. 305. 316. 372.
Epictète. I. 335. 337. 361.
Epicure. I. 338.
Epiphane. (Saint) II. 42.
Erasme. IV. 245. 255.
Eratosthènes. I. 91. 119.
Eric roi de Suède. VI. 136.
 139.
Eric roi de Danemarck. II.
 139.
Escale. (l') III. 177.
Eschile. V. 42.
Eschine. IV. 175.
Escovedo. V. 93.
Esdras. I. 153. 188. 248.
 V. 62.
Esloin. II. 444.
Esopo ou Lockman. I. 374.
 382.
Essex. (d') IV. 138. 158.
 VI. 34. 36.
Est. III. 179. IV. 34. 57.
 369. VI. 106. Voyez *Ma-*
thilde comtesse.
Estrades. (d') V. 386. VI. 17.
Estrées. (d') V. 247. 254.
 262. 271. 314.
Etelvolft. II. 218.
Eteocle. I. 260.
Ethelbert. II. 107. 147. IV.
 333.
Ethelrede I. II. 148.
Etienne roi d'Angleterre. II.
 344. 349.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 563

- | | |
|---|---|
| <p><i>Etienne</i> roi de Hongrie. IV. 148.</p> <p><i>Etienne</i>. (Saint) I. 24. 186. VI. 87.</p> <p><i>Etienne II</i> pape. II. 23.</p> <p><i>Etienne III</i>. II. 27. 28. 31. 32. 34. 75. 136. 177.</p> <p><i>Etienne IV</i>. II. 121.</p> <p><i>Etienne VI</i> ou <i>VII</i>. II. 203. 204.</p> <p><i>Etienne VIII</i>. II. 206. 382.</p> <p><i>Etienne</i> prêtre. II. 281.</p> <p><i>Etiennette</i>. II. 210.</p> <p><i>Etoile</i>. (1^r) III. 438.</p> <p><i>Eu</i>. (comte d') III. 207. VI. 304.</p> <p><i>Eucher</i>. I. 434.</p> <p><i>Euclide</i>. I. 328. 345. V. 63.</p> <p><i>Eudes</i> ou <i>Odon</i> roi de France. II. 136. 141. 192. 227.</p> | <p><i>Eudes</i> duc de Bourgogne. II. 358.</p> <p><i>Eudes le Maire</i>. III. 422.</p> <p><i>Eve</i>. I. 254. 264. 265. 271.</p> <p><i>Eugène</i> compétiteur de <i>Théodose</i>. I. 285.</p> <p><i>Eugène III</i>. II. 325. 419. III. 79. VI. 187.</p> <p><i>Eugène IV</i>. II. 186. III. 315. 319. 322. 340. 342.</p> <p><i>Eugénie</i> infante. (Claire.) V. 134. 140.</p> <p><i>Euphemius</i>. II. 163.</p> <p><i>Eusèbe</i>. I. 74. 78. 121. 133. 426. 431. 433. 435. 436. 440. II. 4. 5. IV. 289.</p> <p><i>Eutychès</i>. II. 18.</p> <p><i>Ezéchiel</i>. I. 235. 240. 241. IV. 445.</p> <p><i>Ezzelino d'Armano</i>. III. 177.</p> |
|---|---|

F.

- | | |
|--|--|
| <p>F <i>abius Pictor</i>. I. 288.</p> <p><i>Fabricius</i>. I. 221.</p> <p><i>Fairfax</i>. VI. 33. 34. 36. 37. 39. 41-44. 50.</p> <p><i>Farnèse</i>. V. 198. 200. 205. 207. 208. Voyez <i>Parme</i>. (Alexandre duc de)</p> <p><i>Fatime</i>. I. 389. 396.</p> <p><i>Fauchet</i>. IV. 382.</p> <p><i>Favila</i>. II. 157.</p> <p><i>Favre Véfois</i>. III. 384.</p> <p><i>Fausta</i>. II. 6.</p> <p><i>Fauste</i>. IV. 179.</p> <p><i>Fayette</i>. (de la) V. 388. 389.</p> <p><i>Fedor</i> czar. VI. 152.</p> | <p><i>Fedor Romanow</i> czar. VI. 158. 160.</p> <p><i>Félicité</i>. (Sainte) I. 442.</p> <p><i>Felton</i>. V. 353. VI. 14.</p> <p><i>Fendilles</i>. III. 447.</p> <p><i>Fénélon</i>. III. 306.</p> <p><i>Ferdinand I</i> empereur. IV. 169. 208. 228. 231. 280. V. 197. 210. 213. 215. 417. 419. 420. 436. VI. 320.</p> <p><i>Ferdinand II</i> empereur. IV. 229. V. 359. 366. 425. 431. 437. VI. 140. 162. 181.</p> |
|--|--|

364 TABLE GÉNÉRALE,

- Ferdinand III.* IV. 229. V. 437. 439.
Ferdinand III roi de Castille. (Saint) III. 85. 87. 88. 287.
Ferdinand IV. III. 90.
Ferdinand V roi d'Arragon. II. 273-275. III. 158. 391. 393. 397. 405. IV. 7. 12. 38. 45. 47. 63. 68. 75. 79. 83. 89. 90. 91. 92. 95. 165. 191. 299. 371. 373. 423. 424. 425. 433. V. 82. 87. 100.
Fernando roi de Naples. III. 38. 45. 47.
Fernel. V. 63.
Ferrand comte de Flandre. II. 363.
Ferrare. (cardinal de) V. 178.
Ferrier. V. 212. 214. 218.
Ferrière. (abbé de) II. 132.
Firmian. (comte de) IV. 381.
Fisher. IV. 307. 308.
Fitz-Othbern. II. 259.
Flamma. (la) III. 264. 266.
Flavio Goia. IV. 382.
Fléchier. VI. 314.
Fleuri. II. 53. 82. 289. 315. 440.
Fleurimont. V. 301.
Flora. VI. 268.
Florentin moine. V. 28.
Florinde. II. 155.
Fo-hi. I. 106. 316. 317.
Foix. (de) III. 380. 423. IV. 86. 192. V. 227.
Foix. (de Saint) III. 247.
Fondanus. I. 430.
Fonseca évêque. IV. 425. 460.
Fontaine. (la) IV. 183. VI. 298.
Fontana. VI. 99.
Fontenelle. 150. 165.
Force. (de la) V. 328. 331. 363.
Formose. II. 192. 193. 203. 204.
Fouquet jésuite. I. 341.
François I. III. 211. 308. 438. 446. 449. IV. 59. 61. 76. 121. 123-125. 140. 146. 157. 159. 168. 170. 171. 174. 185. 188. 195. 199. 228. 234. 258. 288. 301. 304. 327-338. V. 182. 184. 197. 199. 234. 240. 269. 341. 432.
François II. IV. 297. 340. 341. V. 155. 156. 167. 174. 186. 234. 307. 419. VI. 306.
François dauphin. IV. 217.
François II duc de Bretagne. III. 454. IV. 115.
François de Guise. IV. 229.
François d'Assise. (Saint) II. 446. 448. IV. 349. 350. V. 28. 201.
François de Borgia. IV. 357.
Franklin. V. 15.
Fra-Paolo Sarpi. V. 196. 197. 209. 210. 275. VI. 110.
Frastade. II. 98.
Frédégair. I. 293. II. 25.
Frédéric I, Barberouffe, empereur. II. 326-336. 343. 380. 382. 423. 426. 431. 432. III. 15. 266. IV. 174. VI. 240. 290.
Frédéric II empereur. II. 362. 374-387. 449. III. 4. 19. 42-45. 65. 68. 120. 139. 140. 165. 176. 266. 270. 289. IV. 17. 368. 369. VI. 290. 300.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 365

- Frédéric III* empereur. III. 353. 398. 402. IV. 3. 154. 161.
Frédéric le sage. IV. 250. 259.
Frédéric roi de Suède. IV. 146.
Frédéric II roi de Danemarck. V. 424.
Frédéric III roi de Danemarck. VI. 135. 142.
Frédéric II roi de Prusse. VI. 147.
Frédéric roi de Naples. IV. 47. 64.
Frédéric d'Autriche. III. 50.
Frédéric le beau duc d'Autriche. III. 240.
Frédéric de Holstein. III. 144.
Frédéric Palatin. V. 426. 429. VI. 28.
Frédéric de Tolède. V. 350.
Froissard. III. 187.
Fromenteau. IV. 92. 328.
Frontenac. VI. 172.
Fronton. I. 442. 445.
Frupan. (George) III. 364.
Fulgencio. V. 275.

G.

- G**
Galas. (comte de) V. 384.
Galère Maximien. I. 32. 433. 436.
Galien. I. 407.
Galilée. IV. 180. 181.
Galles. (prince de) IV. 107. 108. 109.
Gallicanus. II. 12.
Gallien empereur. I. 430.
Gallus. IV. 19.
Gama. IV. 422.
Gandie. (duc de) IV. 357.
Gannai. (Jean de) IV. 44.
Garcie. (dom) II. 161. 273.
Garcilasso de la Vega. IV. 463. 467.
Garnet jésuite. VI. 5.
Gassendi. VI. 285.
Gaston d'Orléans. V. 343. 344. 348. 357. 366. 370. 371. 373-375. 378. 384. 385. 390. 391. 395.
Gatien de Courtils. VI. 333.
Gatimozin. IV. 458. 459.
Gaubil. I. 313. III. 27.
Gaucher comte de Saint Paul. II. 358.
Gaveston. III. 186.
Gautier sans argent. II. 403. 404.
Geanguir. V. 49. VI. 200.
Geber. I. 407.
Gédéon. I. 223.
Gelais. (Saint) IV. 225.
Gengis. I. 28. II. 416. 451. III. 21-41. 96. 329-331. 335. 336. 338. IV. 65. 209. 395. V. 36. 37. 39. 40. 45-48. VI. 211. 214.
Gennadius. III. 358.
Genferic. II. 18.
Gentil. (le) VI. 221.
Géofroy du Maine. III. 445.
Géofroy de Viterbe. II. 216.

366 TABLE GÉNÉRALE,

- George I** roi d'Angleterre. V. 13.
Gerard. (Balthazar) V. 117-119. 291.
Gerardo. (Pietro) III. 177.
Gerberge. II. 200.
Gerbert. II. 228. 230. 234. Voyez *Sylvestre II.*
Germanicus. II. 48.
Gerson. III. 163. 164.
Giasar le Barmécide. I. 408.
Gibelins. II. 375. 377. 378. III. 93. 94. 121. 272. 275. IV. 49. 184. 369. V. 327.
Giemshid. I. 381.
Gigas. V. 395.
Giles. II. 447. IV. 350. VI. 337.
Gilfort. V. 147. 149.
Giotto. (de) III. 276.
Girardon. V. 398.
Giselle. II. 265.
Justiniani. III. 354. VI. 172.
Glocester. (de) III. 256. 286. IV. 96. 97. 109. 113. Voyez *Richard III.*
Godéfroi de Bouillon. II. 311. 401. 405. 408. 414. 419. 435.
Godéfroy prince danois. II. 141.
Godégrand. II. 226.
Godéscalc. II. 189. 190. 403. 406.
Gomar. VI. 128.
Gomer. I. 79. 305.
Gondebaut. III. 440.
Gonsalve de Cordoue. III. 47. 64. 68. 73. 74.
Gontier. II. 178.
Gontran. II. 55. 177.
Gonzague. (de) III. 178. IV. 34. VI. 146.
Gonzalès d'Avilla. IV. 365.
Gordien. I. 431.
Gorgonius. I. 432.
Goffin. II. 143. 164.
Gourgues. (de) IV. 484.
Gourville. V. 406.
Gracches. III. 130.
Grammont. (de) V. 236. 293.
Grand. (le) III. 271.
Grandson. III. 225.
Grange. (cardinal de la) III. 147. 269.
Granvelle cardinal. IV. 168. V. 106.
Gratien. II. 218.
Gravina. IV. 66.
Gray. IV. 106.
Grégoire de Nazianze. (Saint) III. 278.
Grégoire de Nyffe. (Saint) II. 91.
Grégoire I pape. I. 385. II. 16. 84. 107. 108. 189. IV. 345.
Grégoire II. II. 44. 77. IV. 274-276. VI. 288.
Grégoire III. II. 27. 44.
Grégoire IV. II. 121. 176.
Grégoire V. II. 216. 230.
Grégoire VI. II. 218.
Grégoire VII. II. 60. 231. 245. 246. 264. 280. 298. 318. 335. 341. 378. 407. III. 93. IV. 252. 255. 476. V. 196. 206. VI. 101. 106. 108. 288. 307.
Grégoire IX. II. 377. 380. 381. III. 4. VI. 290.
Grégoire X. III. 90.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 367

- Grégoire XI.* III. 144-146.
Grégoire XIII. IV. 401. 124.
 125. VI. 89-92-95-137-
 225.
Grégoire XIV. V. 255. VI.
 105.
Grégoire de Tours. I. 289-
 292. II. 6. 25. 55. IV.
 257.
Gresham. V. 132. 145.
Grifon. VI. 258.
Grimoad. II. 234.
Grisler. III. 116.
Grotius. III. 358. V. 387.
 VI. 130.
Guarini. IV. 176.
Guébriant. V. 439.
Guêlè. (la) V. 245.
Guelfes. II. 316. 375. 376.
 378. III. 93. 121. 275.
 IV. 49. 184. 369. V.
 327.
Guénée. II. 396.
Gueret jésuite. IV. 360. V.
 283. 284.
Guerin évêque. II. 364.
Guérin avocat général. IV.
 337-339.
Guesclin. (Bertrand du) III.
 220-222-225. 226.
Gui. III. 109. 112.
Gui de Dampierre. II. 358.
Gui de Spolète. II. 192.
Gui vicomte de Limoges. II.
 234.
Guibert. II. 312.
Guichardin. II. 6. III. 51.
 IV. 44. 46. 71. 174.
Guiche. (la) V. 193.
Guido. II. 205.
- Guignard. (Mathieu)* IV.
 360.
Guignard jésuite. V. 283-
 284-286.
Guillaume le conquérant. II.
 256-261. 263. 264. 346.
 348. 405. III. 442.
Guillaume III. I. 183. II. 256.
 V. 72. VI. 78. 131. 306.
Guillaume le Breton. III. 192.
Guillaume fier-a-bras. II. 239.
 331.
Guillaume de Longchamp. II.
 366.
Guillaume moine. III. 109.
Guillaume de Nangis. VI. 301.
Guillaume le roux. II. 405.
Guillaume de Tyr. II. 399.
Guise. (les) III. 76. V. 95. 97-
 98. 118. 155. 166. 169-
 175. 178-183. 186. 192-
 228. 230. 232-234. 237-
 240. 242. 257. 263. 265.
 292. 300. 311. 327. 391.
 392. 436. VI. 22. 102.
 272. Voyez *Léon X, Ca-*
therine et Marie de Médicis.
Guise. (cardinal de) V. 238-
 241. 300. 320. 436. VI.
 102. 103.
Guiton. V. 349. 353.
Gustave-Adolphe. V. 355-
 357. 362. 366. 370. 376.
 431. 432-436. 438. VI.
 139. 140. 144. 307.
Gustave-Vasa. IV. 120. 141-
 143. 145-147. 272. VI.
 136. 138. 144.
Guttemberg. I. 326.
Gyac. III. 245.

H.

- Halde.* (du) I. 324. 336. VI. 329.
Halley. V. 63.
Hallier. (du) V. 313.
Hamédi Kermani. III. 337.
Hamilton. VI. 18. 41. 47.
Haquin roi de Norvège. II. 388.
Hartley. V. 227.
Harlot. II. 257.
Harmodius. IV. 30.
Harold. II. 258. 260.
Harrisson. VI. 54.
Harvey. IV. 289.
Harville. III. 240.
Hastings. IV. 112.
Hatucu. IV. 471.
Hay jésuite. V. 284.
Heaton évêque. V. 151.
Hégésippe. I. 426. 429. II. 5.
Hélène. I. 436.
Helgaut. I. 182.
Héliogabale. I. 430.
Hénault. III. 249. IV. 88.
Henri I empereur. I. 295. II. 49. 195. 197-199. III. 433.
Henri II empereur. II. 217. 265. 294.
Henri III empereur. II. 218. 240. 241. 274. 299. 301. 305. 313. VI. 289.
Henri IV empereur. II. 242. 246. 299. 319. 332. 378. 414. V. 196. VI. 288. 306.
Henri V empereur. II. 317. 319-322. 329.
Henri VI empereur. II. 337. 341. 362. 375. 434.
Henri VII empereur. III. 121. 123. 138. IV. 360.
Henri I roi de France. II. 232. 233. 235.
Henri II roi de France. III. 437-439. 446. 447. IV. 172. 227. 229. 334. 339. 340. 482. V. 95. 96. 97. 100. 169. 170. 182. 208. 239. 432. VI. 81.
Henri III roi de France. III. 426. 438. 452. IV. 61. 93. 172. 360. V. 114. 116. 118. 127. 134. 158. 175. 188. 222. 245. 268. 280. 292. 305. 307. 308. 323. 421. 422. 436. VI. 81. 93. 102. 104. 308.
Henri IV roi de France. II. 30. 105. 318. III. 200. 259. 426. 451. IV. 341. 360. V. 91. 93. 113. 118. 135-139. 146. 157. 173. 181. 189. 191. 195. 196. 225. 229. 234-237. 245. 246. 306. 308-313. 319. 321-325. 343. 368. 374. 381. 382. 389. 390. 397. 402. 403. 417. 419. 422. 425. 437. VI. 3. 8. 10. 26. 29. 48. 97. 99. 100. 106. 107-110. 111. 117. 239. 258. 265. 306. 320.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 369

- Henri IV* roi d'Espagne. IV. 5. 6. 8.
Henri I roi d'Angleterre. II. 344. 348. 349.
Henri II roi d'Angleterre. II. 331. 332. 346. 350-354. 380. 430. IV. 157. V. 188. 210. VI. 240.
Henri III roi d'Angleterre. II. 370. 374. III. 4. 11. 12. 45. 47. 184. VI. 300.
Henri IV roi d'Angleterre. III. 231.
Henri V roi d'Angleterre. III. 158. 231. 239. 240. 241. 242. 243. 246. 248. 250. 251. 252. 295. 297. 300. 309. 310. 311. IV. 201. 279. V. 144. 149.
Henri VI roi d'Angleterre. III. 252. 260. IV. 96. 109. 115. 313. 383.
Henri VII roi d'Angleterre. IV. 4. 39. 104. 117. 119. 158. 300. 321. 423. V. 130. 155.
Henri VIII roi d'Angleterre. III. 375. IV. 90. 91. 119. 121. 162. 168. 170-172. 193. 199. 207. 223. 224. 228. 256. 288-315. 321. 322. 324. 335. V. 147. 154. 260. VI. 11. 306. 317.
Henri roi des Romains. II. 378.
Henri cardinal et roi. (dom) V. 124.
Henri III roi de Castille. III. 336.
Henri de Portugal. (dom) III. 78. IV. 16. 384. 385.
Henri de Sicile. III. 42. 43.
Henri de Valois. II. 9.
Henri le noir. II. 60.
Henri de Translamare. III. 220-223. IV. 4. 5. 7. VI. 303.
Henri Stuart. V. 160.
Henriette de France. V. 339. 347. VI. 10. 26.
Henriques. III. 219.
Héracléonas empereur. II. 168.
Héraclius. I. 391. 397. 402.
Herbelade. V. 240.
Herbelot. (d') I. 57.
Herbert. IV. 315.
Hercule. I. 27. 151. 152. 184. 410. III. 363. IV. 417.
Herem. (Saint) V. 193.
Hérés. I. 179.
Hermas. I. 171. II. 93.
Hermès. I. 121. 296. 297.
Herminigilde. II. 152.
Hérode. I. 188. 189. 230. 260. 349. II. 398. V. 243.
Hérodote. I. 5. 12. 62. 64. 66. 67. 91. 116. 117. 118. 119. 152. 184. 185. 198. 237. 274. 288. 292. 401. II. 15. IV. 420. V. 66. VI. 337.
Herrera. IV. 444. 466.
Herry. VI. 59.
Hervé comte de Nevers. II. 358.
Hervoig. II. 155.
Hervique. II. 125.
Hescham. I. 404.
Hésiode. I. 74. 76. 106. 209.
Hiaja. II. 277.

370 TABLE GÉNÉRALE,

- Hiao*. I. 315. 317.
Hilderic III. II. 31.
Hillu. I. 195.
Hincmar. II. 29. 190.
Hippocrate. I. 407. III. 203.
Hippolyte cardinal. V. 204.
Hippolyte. I. 179.
Hiram. I. 184. 237. 274.
Hircan. I. 229. 230.
Hire. (1a) III. 289.
Histaspes. I. 375.
Hoailfang. VI. 216.
Holbens. IV. 312.
Holstein. (de) VI. 159. 280.
Holstenius. I. 221.
Holwell. I. 98. 350.
Homère. I. 19. 23. 31. 115.
 139. 146. 165. 196. 205.
 209. 256. 323. 400. 401.
 402. III. 432. IV. 177.
Honorina. II. 17.
Honorius empereur. I. 283.
 285. III. 16.
Honorius I pape. II. 39.
Honorius II. II. 260.
Honorius III. II. 377. III. 18.
Horace. I. 80. 81. 161. 193.
 291. 307. II. 237. III.
 278.
Horatius Cocles IV. 69.
Hormisdas IV. I. 398.
Horn. (comte de) V. 107.
 VI. 130.
Hornac. (comtede) IV. 153.
Hortensius. II. 16.
Hospital. (del') I. 110. 150.
 V. 174. 177. 193. 214.
 227.
Hotham. VI. 26. 27.
Hoved. III. 139.
Houlacou. III. 38.
Hubner. VI. 329.
Huescar. IV. 464. 465.
Huet. I. 78. 79. 139. 151.
 154.
Hugo. II. 205. 206.
Hugonis docteur. V. 216. 217.
Hugues Capet. I. 182. II. 31.
 192. 200. 209. 227-229.
 343. 378. 395. 404. 405.
Hugues l'abbé. II. 132. 227.
 405. 409. 417.
Hume. I. 293.
Humfroi. II. 239. 241.
Huniade. (Jean Corvin) III.
 343. 353. 362. IV. 154.
Hus. (Jean) III. 168. 170.
 171-174. 323. 341. IV.
 160. 259. 335. VI. 310.
Hyde. I. 64. 98.

I.

- Ibna ou Ibnal Arabi*. II. 53.
 159.
Ibrahim. VI. 165-168.
Idamante. I. 196.
Idoménée. I. 196.
Iesid. I. 402.
Ignace. (Saint) I. 437. 441.
 VI. 310.
Ignace de Loyola. (Saint) IV.
 353. 354. 355. 356. 360.
 V. 29.
Ignace patriarche. II. 182.
 185.
Illuminé. II. 446.
Imbercourt. II. 402.
Imiar. I. 401.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 371

- Inachus*. I. 130.
Innocent II pape. II. 251.
 252. 323. 324. III. 81.
Innocent III. II. 29. 60. 340.
 341. 359. 361. 369. 436.
 440. III. 55. 56. 62. 66.
 84. 94. IV. 367.
Innocent IV. I. 28. II. 381.
 383. 386. 388. III. 19.
 35. 37. 43-46. V. 201.
 291.
Innocent VI. IV. 160.
Innocent VIII. IV. 35. 42.
 55.
Innocent X. IV. 358.
Iphigénie. I. 196.
Iréne. II. 62. 87. 88. 91.
 162. 169. 171. III. 340.
 349.
Irénée. (Saint) I. 176.
Ireton. VI. 43. 50. 63.
Isaac l'Ange. II. 336. 432.
 438. 439.
Isabella Osorio. (dona) V.
 92.
Isabelle d'Aragon. IV. 7-12.
 15.
Isabelle de Bavière reine de
 France. III. 236. 248.
Isabelle de Castille. III. 394.
 405. IV. 45. 165. 168.
 299. 371. 373. 423. 424.
 425. 433. V. 87. 404.
Isabelle de France reine d'An-
 gleterre. III. 186. 437.
Isabelle de France reine d'Es-
 pagne. V. 92. 100.
Isabelle de Lorraine. III. 435.
Isaïe. I. 235. 238. 239. 267.
 350. VI. 176.
Isoseth. I. 226.
Isidore cardinal. III. 352.
 358.
Isidore Mercator. II. 92.
Isis. I. 26. 75. 130. 131.
 158. 184. 202. 203. 208.
 234. 243. 446. IV. 23.
 24.
Iste Adam. (l') III. 240. IV.
 122. 123.
Iste. (Belle-) VI. 334.
Iste. (de l') VI. 300.
Ismaël. I. 86. 416.
Ismaël Sophi. IV. 209. V. 57.
 58. 59. 163. 193.
Israël. I. 240. 273. 292.
 Voyez *Jacob*.
Istape. I. 171.
Iven ou Iventi. VI. 214.
 267.

J.

- Jacob*. I. 25. 47. 77. 225.
 256. 273. IV. 21. Voyez
Israël.
Jacques I roi d'Ecosse. IV.
 158. V. 14. 427. VI. 3.
 11. 30.
Jacques II. IV. 158. VI. 41.
 56.
Jacques III. IV. 158.
Jacques IV. IV. 158.
Jacques V. IV. 158. 159.
Jacques VI. IV. 158. 161.

372 TABLE GÉNÉRALE,

- Jacques VII.* IV. 158.
Jacques IV. roi d'Aragon. III. 72. 91.
Jacques de Bourbon. III. 181.
Jacques cardinal. II. 380.
Jacques. (Saint) I. 440. 441.
Jacques d'Artevelt. III. 195.
Jacques Pierre. VI. 120.
Jaddus. I. 253. 254.
Jaffier. VI. 120.
Jagellons. IV. 132. 134. 135. 333.
Jahel. VI. 74.
Jaldabast. I. 172.
Jannès. I. 191.
Janvier. (Saint) VI. 87.
Japhet. I. 303.
Jarastau. II. 222.
Jarnac. III. 446.
Jars. (de) V. 377.
Jaurigni. V. 117.
Jean-Baptiste. (Saint) I. 422. IV. 317. V. 61. VI. 87.
Jean. (Saint) I. 175. 176. 426. 437. IV. 409.
Jean I empereur. III. 319.
Jean II empereur. III. 319.
Jean roi de France. III. 141. 202. 207. 208. 210-214. 219. 228. 289. 374. 388. 397. 409. 422. 436. IV. 104. 203. V. 268. VI. 304. 305.
Jean sans terre, roi d'Angleterre. II. 356. 358. 359-362. 367-370. 374.
Jean Sobiesky roi de Pologne. V. 81. VI. 147. 181. 185.
Jean Basilowitz, ou *Basilides* czar. IV. 120. 126. 128. VI. 151-155. 158.
Jean roi de Suède. VI. 137. 138.
Jean roi de Danemarck. IV. 128.
Jean roi de Bohème. III. 123.
Jean II roi de Castille. III. 158.
Jean I roi de Portugal. IV. 384.
Jean II roi de Portugal. IV. 388. 417. 423.
Jean II pape II. 21.
Jean VIII. II. 134. 135. 185-187. 203.
Jean IX. II. 204.
Jean X. II. 204. 205. 214.
Jean XI. II. 206. 207-209.
Jean XII. II. 207. 381. IV. 164. 242.
Jean XIV. II. 214.
Jean XVI. II. 216.
Jean XVIII. IV. 148.
Jean XIX. II. 217. IV. 148.
Jean XXII. III. 75. 223. 224-227. IV. 369. VI. 95.
Jean XXIII. III. 154-156. 159. 161. 168. 172. 230. 315.
Jean duc de Bourgogne. III. 235. 236. 243. 244. 309. 310. 328. 380.
Jean de Bragance. IV. 377.
Jean cardinal. II. 212.
Jean Bermudes. IV. 420. 421.
Jean de Bourbonnais. IV. 167.
Jean Chrysostome. (Saint) I. 439.
Jean le Clerc. IV. 334.
Jean de Gand. IV. 115.
Jean de Gougé. III. 214.
Jean de Leyde. IV. 281. 282.
Jean de Matha. IV. 362.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 373

- Jean* moine. III. 75.
Jean de Procida. III. 52. 53.
Jean le Roy moine. V. 245.
Jean de Salstad. IV. 139.
Jean de Vienne. III. 201.
Jean Limiscès. II. 393.
Jeanne I de Naples. III. 181.
 182. 183. 232. 272. 276.
 V. 168.
Jeanne II de Naples. III. 65.
 129. 131-137. 149. 181.
 IV. 150.
Jeanne de Castille. III. 223.
 IV. 5. 6. 7. 8. 231.
Jeanne de Navarre. V. 93.
Jeanne de Seymour. IV. 310.
 312. 315. V. 147.
Jeanne Gray. IV. 321. V.
 147. 149.
Jeanne. I. 230.
Jeannin. V. 136.
Jéhu. I. 226. 242.
Jéhud. I. 195.
Jémits empereur du Japon.
 VI. 228.
Jéphthé. I. 23. 199. 223. 306.
 IV. 453.
Jérémie. I. 23. 24. 235. 239.
Jéroboam. I. 226.
Jérombal. I. 75.
Jérôme. (Saint) I. 259. II.
 396. IV. 257. 437.
Jérôme de Prague. III. 171.
 172. 173. 323. IV. 160.
 VI. 310.
Jéthro. I. 200. 216.
Jezraël I. 242.
Joab. I. 226.
Joas. I. 226.
Job. I. 266. 271. 376. VI.
 284.
Joiadad. I. 226.
Joinville. II. 104. III. 9. 10.
 15. IV. 242. VI. 259.
Jonathas. I. 210. V. 215.
Foram. I. 226. 242.
Jornandès. II. 14.
Josaphat. I. 235.
Joseph patriarche. I. 269.
 439.
Joseph II empereur. II. 381.
 IV. 366. 367.
Joseph capucin. V. 338. 367.
Josèphe Flavien. I. 32. 137.
 139-148. 163-164. 188-
 189. 190. 227. 229. 247-
 254. 266. 273-276.
Josias. I. 153.
Josse empereur. IV. 160.
Josué. I. 75. 78. 122. 152.
 200. 219-222. 274.
Jouvency jésuite. V. 255.
 284.
Joyeuse. III. 438. V. 233.
Joyeuse. (cardinal de) VI. 111.
Juan d'Autriche. (dom) V.
 79. 80. 81. 83. 91. 112.
 113. 415.
Juba. V. 83.
Juda. I. 269. 292. IV. 20.
 V. 61.
Jude. (Saint) I. 268. 269.
 172. 349. 429. 439. 441.
 II. 5.
Judith. V. 117. VI. 74.
Judith impératrice. II. 119.
 122.
Jules II pape. III. 176. 366.
 IV. 15. 71. 72. 76-77.
 79-85. 90. 92. 173. 184.
 236. 239. 246. 300. VI.
 100. 101. 117.
Jules III. V. 207. 210.
Jules africain. I. 133.

374 TABLE GÉNÉRALE,

- Julien* cardinal. III. 323.
341. 343. 344. IV. 132.
Julien comte. II. 155. 156.
163. 280.
Julien empereur. I. 54. 149.
305. II. 13. 173. 175.
Justin. (Saint) I. 171. 175.
411. 438. II. 5.
Justine. IV. 276.
Justinien I empereur. I. 324.
384. III. 203. 357. VI.
99.
Justinien II. II. 168.
Juvenal. I. 128.
Juvenel. (Jean) III. 237-
240. 247.

K.

- Kaled.* I. 402.
Kara Mustapha. VI. 183. 184.
185.
Kempfer. IV. 400. VI. 227.
Kepler. V. 423. 425.
Kicum. VI. 211.
Kincum. VI. 211.
Kirker. I. 122. 342.
Kokbecker. VI. 229.
Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadir.*

L.

- Laboureur.* (le) IV. 242.
Lactance. I. 433. III. 58.
Ladislas IV roi de Hongrie
et de Pologne. III. 341-
343. IV. 4. 132. 154.
Ladislas Sigismond roi de Po-
logne. VI. 144. 146. 157.
158. 159.
Ladislas Albert. IV. 154. 155.
Ladislas de Bohême. IV. 156.
Lafiteau. I. 45-47.
Laguette. III. 373.
Lainez. IV. 357. V. 179.
216.
Lambert. IV. 309. VI. 62.
Lamp. V. 35.
Lancastre. (duc de) II. 201.
III. 230. 231. IV. 97. 103.
115. 117. 322. Voyez
Henri IV roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. III.
153. 154. 155. 156. 158.
181.
Landino. IV. 33.
Landois. IV. 115.
Landon. II. 204.
Lanfranc. II. 288.
Langeai. IV. 337.
Langlois. V. 64.
Lanoy. IV. 198. 203.
Lansberge. (Mathieu) I. 167.
Laokium. I. 338. 340.
Larcher. III. 249.
Lare. (dom Diègue de) II.
276.
Lascaris. II. 443. III. 19.
324. 347. IV. 33.
Law ou *Lafs.* IV. 492.
Laval. (mademoiselle Guide)
III. 435.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 375

- Laud.* VI. 18. 33.
Laure. III. 274.
Lautrec. IV. 192. 193.
Legris. III. 444. IV. 166.
Leibnitz. III. 303. IV. 428.
Leicestre (de) V. 120.
Lenox. (de) V. 165.
Léon l'Arménien. II. 169.
Léon l'Isaurien. II. 42. 43.
 45. 87. 169.
Léon le philosophe. II. 170.
 173. 393.
Léon IV empereur. II. 172.
Léon I pape. (Saint) II. 17.
 IV. 363. V. 39.
Léon III. II. 58. 59. IV.
 211.
Léon IV. II. 164. 176.
Léon VIII. II. 211. 213.
Léon IX. II. 219. 241. 242.
 244. 252. VI. 289.
Léon X. IV. 122. 141. 171.
 186. 193. 233-247. 249.
 250. 256. 272. 295. 328.
 331. 332. VI. 82. 101.
 116.
Léon juif. II. 251.
Léon prêtre. II. 203.
Léonce. II. 168.
Léonidas. III. 367.
Léopold empereur. V. 414.
 417. VI. 182. 183. 184.
Léopold archiduc. V. 422.
Lerme. (cardinal de) V. 405.
 412. 413.
Lerme. (duc de) VI. 8.
Lesdiguières. V. 255. 323.
 325. 326. 327. 332. 333.
 349. 371.
Lévi. V. 61.
Leuwigilde. II. 152.
Liceran. V. 299.
Licinien. II. 6.
Licinius. II. 6.
Lilio. VI. 92.
Lin pape. I. 425. 427.
Lindsey. V. 353.
Linna. IV. 383.
Listching. VI. 169. 216.
 217. 218. 219.
Livarot. III. 452.
Liwa. II. 153.
Locke. I. 145. 150. 157.
 IV. 55. V. 13. 19.
Lognac. V. 240.
Loiseau. III. 405.
Long. (le) VI. 333.
Longin. I. 153.
Longueville. (de) V. 302.
Lopès de Vega. IV. 176.
Loredano. IV. 78.
Lorraine. (cardinal de) III.
 76. IV. 240. 242. 340.
 V. 171. 173. 185. 214.
 216. 217. 220. 230.
Lot. I. 91. 155. 264.
Lothaire. II. 112. 118. 122.
 123. 124. 127. 128. 129.
 133. 164. 175-181. 209.
 251. 252. 322. 329. 330.
Louet. III. 425.
Louis I, le faible ou le débon-
naire. roi de France. II.
 63. 64. 116-127. 154.
 159. 161. 181. 208. 226.
 305. 317. 392. IV. 6. VI.
 201. 239.
Louis II le bègue. II. 135.
 136.
Louis V d'outremer. II. 200.
 222. 227. 228.
Louis VI le gros, roi de Fran-
 ce. II. 343. III. 291. V.
 149.

376 TABLE GÉNÉRALE.

- Louis VII le jeune.* II. 29. 344-347. 351. 420-425. III. 442.
Louis VIII. II. 367. 369-374. 432. III. 60. 63. 252. VI. 234. 259.
Louis IX. (Saint) II. 256. 380. 381. 453. III. 3-16. 19. 21. 35. 41. 46. 50. 51. 63. 66. 67. 71. 85. 88. 91. 181. 233. 249. 287. 292. 298. 301. 309. 320. 324. 373. 422. 441. 442. 448. IV. 17. 149. 152. 203. 368. V. 65. 67. 68. VI. 259. 299-302.
Louis X Hutin. III. 113. 190. 192. 207. 291. 292.
Louis XI. III. 261. 263. 308. 375. 379-396. 402. 410. 414. 452. 455. IV. 4. 11. 27. 39. 58. 105. 109. 111. 165. 179. 180. 194. 352. 360. V. 395.
Louis XII. III. 178. 182. 453. IV. 47. 48. 57-76. 79-83. 115. 162. 164. 165. 168. 171. 172. 186. 189. 192. 214. 301. 328. V. 147. 149. 169. 188. 269. VI. 317.
Louis XIII. II. 174. V. 313. 316. 317. 319. 322. 324. 326. 328. 329. 330. 332. 333. 335. 336. 339. 342. 343. 345. 348. 350. 352. 353. 454. 356. 360. 363. 371. 375. 377. 378. 383. 388. 389. 391. 392. 393. 397. 398. 405. 412. 428. VI. 8. 10. 30. 117. 335.
Louis XIV. I. 248 374. 407. II. 363. III. 96. 232. 426. 427. 439. 452. IV. 44. 183. 206. 404. 483. 486. 490. 491. V. 15. 93. 110. 119. 128. 293. 307. 319. 324. 327. 363. 398. 399. 431. VI. 70. 76. 80. 117. 126. 134. 168. 170. 171. 182. 233. 277. 311. 314. 321. 323.
Louis XV. II. 150. 256. V. 293.
Louis XVI. II. 256.
Louis II empereur. II. 179.
Louis d'Anjou roi de Hongrie. III. 131. 133. 134. 136. 137. 154. 155. IV. 150. 151.
Louis de Bavière. II. 126-132. III. 123. 125-128. 137. 139. 177. 195. 286. IV. 369.
Louis de Germanie. II. 134.
Louis de la Cerda. IV. 383. 385.
Louis de Tarente. III. 132.
Louis le Maure. IV. 40. 45. 58. 61-63. 82. 83. 87. 88.
Louis prince allemand. II. 194.
Louis-Amédée. V. 389.
Louise de Savoie. IV. 195.
Louvois. VI. 334.
Luc. (Saint) I. 174. 437. II. 95. 345.
Luc d'Achéri. III. 67.
Luc Gauric. V. 224.
Lucius. I. 131.
Lucius II. II. 268. 324.
Lucrece Borgia. IV. 57.

Lucret

OU LISTE ALPHABETIQUE. 377

- | | |
|---|--|
| <p><i>Enocrèce</i> dame romaine. I. 63.
II. 155.</p> <p><i>Lucrèce</i> poëte. II. 188. III.
277. IV. 319.</p> <p><i>Lucullus</i>. VI. 319.</p> <p><i>Ludlow</i>. V. 351. VI. 44. 57.</p> <p><i>Luines</i>. (de) V. 312. 315.
316. 317. 324. 326. 328.
329. VI. 8.</p> <p><i>Luitprand</i>. II. 188. 207.
220.</p> <p><i>Luna</i>. III. 151. 152. 153.
158. 160. V. 212.</p> | <p><i>Lusignan</i>. (Gui de) II. 427.
428. 429. 432.</p> <p><i>Luther</i>. IV. 185. 221. 248.
261. 269. 272. 274. 275.
276. 278. 279. 280. 286.
287. 288. 294. 295. 307.
315. 335. 348. 353. 374.
V. 57.</p> <p><i>Luxembourg</i>. (de) III. 394.</p> <p><i>Lycaon</i>. I. 196.</p> <p><i>Lycurgue</i>. I. 296. III. 368.
IV. 278. V. 28.</p> <p><i>Lysimaque</i>. I. 273.</p> |
|---|--|

M.

- | | |
|---|--|
| <p>M<i>achabées</i>. I. 228. 229.</p> <p><i>Machiavel</i>. II. 6. III. 125.
177. IV. 30. 40. 72. 175.
238. 243. V. 190.</p> <p><i>Madiès</i>. I. 368.</p> <p><i>Maffredo</i>. III. 104.</p> <p><i>Magellan</i>. IV. 473. 475.
476. V. 21.</p> <p><i>Maghmud</i> roi de Perse. VI.
196. 197.</p> <p><i>Magnus</i> roi de Suède. III. 74.</p> <p><i>Mahabad-Sha</i> mogol. VI.
204. 206.</p> <p><i>Mahmoud</i>. IV. 209. V. 45.
VI. 187.</p> <p><i>Mahomed-ben Joseph</i>. III. 82.</p> <p><i>Mahomet</i>. (prophète) I. 83.
86. 167. 168. 217. 372.
385-408. 409-419. II.
379. 390. 397. 407. 416.
447. III. 7. 21. 357. 358.
IV. 65. 279. V. 57. 87.
VI. 186. 219. 260. 281-
286. 313.</p> | <p><i>Mahomet I</i> sultan. III. 334.
340.</p> <p><i>Momet II</i>. I. 287. II. 437.
III. 333. 342-345. 349-
353. 355-358. 362-367.
374. IV. 41. 42. 154.
372. V. 64. VI. 187. 260.</p> <p><i>Mahomet III</i>. VI. 162.</p> <p><i>Mahomet IV</i>. VI. 170. 178.
181. 183. 186. 187.</p> <p><i>Maigrot</i>. I. 110.</p> <p><i>Mailla</i> (de) jésuite. VI. 218.</p> <p><i>Maimbourg</i>. II. 43. 293. IV.
337. V. 239. VI. 149.
237.</p> <p><i>Maimonide</i>. I. 219. IV. 20.</p> <p><i>Majorien</i> empereur. IV. 363.</p> <p><i>Maitre</i>. (Jean le) III. 425.</p> <p><i>Malagrida</i> jésuite. VI. 308.</p> <p><i>Malandrins</i>. III. 220.</p> <p><i>Malatesta</i>. III. 154. IV. 369.</p> <p><i>Maleffina</i>. III. 52.</p> <p><i>Malherbe</i>. V. 320.</p> <p><i>Mambres</i>. I. 191.</p> |
|---|--|

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. * I i

378 TABLE GÉNÉRALE,

- Manahem.* I. 226.
Manassé. I. 227. 235.
Manchester. 6. 34. 36.
Manco Capac. I. 21. 28.
Mandog roi de Lithuanie. II. 388.
Manès. II. 281. VI. 283.
Manéthon. I. 32. 74. 91. 106. 119. 121.
Manfredou Mainfroi. II. 101. 382. 387. III. 42-50. 52. IV. 34.
Mansfeld. V. 341. 429.
Manuel. II. 437. 438. III. 335.
Marc. (Saint) I. 437. VI. 169.
Marc-Antoine. I. 230.
Marc-Aurèle. I. 361. 430. II. 14. 104. 173.
Marcel. I. 426. III. 282.
Marcellus. I. 170.
Marche. (de la) IV. 99. 102.
Marcillo Ficino. IV. 33.
Marcomir. I. 427.
Marco Paolo ou Marc Paul. I. 347. III. 35. IV. 395. 446.
Marculfe. II. 95. 114.
Marguerite d'Anjou. IV. 96-102. 104. 105. 106. 108. 109. 110.
Marguerite de Bourgogne. III. 190.
Marguerite de Lorraine. V. 378.
Marguerite de Navarre. IV. 339. V. 235.
Marguerite de Parme. V. 106.
Marguerite Waldemar reine. IV. 137. 138.
Marguerite gouvernante des Pays-Bas. IV. 184.
Marguerite princesse. V. 207.
Mariana jésuite. V. 244. 285.
Marie d'Angleterre. IV. 91. 170. 311. 323. 324. 326. 327. 335. 432. V. 90-95. 96. 98. 99. 146. 147. 149. 158.
Marie d'Aragon. II. 293. 294. III. 84.
Marie d'Autriche. IV. 381. V. 414.
Marie de Bourgogne. III. 401-403. 409. 455. IV. 4.
Marie de France. V. 149.
Marie de Hongrie. IV. 150-153.
Marie de Lorraine. IV. 159.
Marie de Médicis. II. 174. 290. 305. 306. 311. 312. 316-318. 336. 343. 358. 361. 367. 368. 381. VI. 16.
Marie reine de Naples. III. 74.
Marie princesse d'Orange. VI. 26.
Marie de Portugal. V. 90.
Marie Stuart. III. 388. IV. 159. 223. 326. 327. V. 130. 154. 155. 156. 159-168. 263. 277. VI. 15. 45.
Marie. (la belle) I. 391.
Marigny. III. 249.
Marillac. V. 361. 362. 363. 364. 375.
Marina. (dona) IV. 450. 455. 457.
Marion. V. 23.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 379

- Marion Delorme.* V. 335.
Marius. I. 283. II. 15.
Mark. (de la) III. 447.
Martlié. VI. 312.
Marot. (Clément) IV. 225.
 339. V. 178.
Marozie. II. 204-206. 214.
 217.
Marquemont. V. 340.
Marfigli. III. 374. V. 71.
 VI. 163.
Mar-Thomas. I. 357.
Martin IV pape. III. 72. 448.
Martin V. III, 162. 315. VI.
 292.
Martin de Tours. (Saint) II.
 283.
Martine impératrice. II. 168.
Martinus cardinal. IV.
 169. V. 196. 210. 436.
Martorillo. (François) III.
 390. IV. 352.
Maffiniffa. V. 83.
Mathias archiduc, puis em-
 pereur. V. 112. 114. 120.
 423. 425. 426. VI. 162.
 163.
Mathias Corvin. IV. 155.
Mathilde comtesse. II. 299.
 304. 307. 308. 311-313.
 315. 320. 322. 323. 335.
 341. 382. III. 124. 125.
 179. IV. 36. VI. 106.
Mathieu. (Saint) I. 230.
 437. II. 345.
Mathieu anabaptiste. IV.
 281.
Mathieu historiographe. V.
 191. 289.
Mathieu jésuite. V. 251. 252.
Mathieu Pâris. III. 47. 67.
Maugiron. III. 452.
- Mauregat.* II. 158. 159.
Maurice empereur. I. 384.
 385. II. 168.
Maurice de Saxe. IV. 228.
 V. 208. 211.
Maurier. (du) VI. 128.
Maxence. I. 436. VI. 234.
Maximien. II. 6.
Maximien Galère. I. 432.
Maximien-Hercule César. II.
 434.
Maximilien I empereur. III.
 178. 180. 205. 384. 402.
 403. 455. IV. 4. 38. 58.
 60. 76. 78. 81. 83. 87.
 91. 139. 140. 155. 162.
 167. 184. 189. 231. 241.
 250. 279. 423.
Maximilien II. V. 78. 420.
 421. IV. 84. 93.
Maximilien de Bavière. V.
 425. 427. 429. VI. 144.
Maximin. I. 431. II. 8. VI.
 313.
Mayenne. (de) V. 134. 136.
 242. 251. 252. 255. 256.
 257. 265. 267. 294. 300.
Mazarin cardinal. IV. 197.
 V. 324. 369. 415. 416.
 VI. 334.
Maupeou. (chancelier de) IV.
 93.
Médér. V. 68.
Médicis. (les) I. 374. III.
 249. IV. 28. 33. 40. 48.
 49. 50. 198. 200. 208.
 229. 237. 300. V. 205.
 211. Voyez Léon X, Ca-
 therinc et Marie de Médicis.
- Messham.* II. 383.
Mégrin. (Saint) V. 240.
Mélancton. IV. 213.

380 TABLE G E N E R A L E ,

- Melchior Luci.* V. 212.
Melchtad. III. 115.
Melecfala. III. 7. 8. 11. 451.
Meteferaph. III. 17.
Melédin. II. 446. 449. 451.
Meliorati. III. 151.
Ménager. III. 425.
Menés. I. 184.
Mequines. V. 71.
Mercaur. (de) V. 266.
Mergue Martin. VI. 280.
Metezeau. V. 353.
Méton. VI. 91.
Mézerai. II. 209. III. 191.
 203. 250. V. 99. 192.
 248. 290. VI. 267. 300.
Michée. I. 235.
Michel - Ange. I. 187. IV.
 404. VI. 100. 112.
Michel le bégue empereur. II.
 163. 169. 171.
Michel Coribut roi de Po-
logne. VI. 146.
Michel Curopalate. II. 169.
Michel Ducas empereur. II.
 247.
Michel Fédérovitz czar VI.
 158. 159.
Michelle jeune. II. 171. 172.
 174. 182. 184.
Michel Paphlagonate. II. 393.
Michon. V. 242.
Miciflas duc de Pologne. II.
 265.
Midleton. I. 219.
Milon. III. 56.
Milliade. I. 135. III. 367.
Milton. I. 350.
Ming. V. 38. VI. 214.
Minos. I. 130. 139. 140.
 203. 296. 297.
Miphibseth. III. 226.
Mirabel. V. 341. 361.
Mirziflos II. 439. 442.
Mohammed le Carifmin. III.
 22. 28. 29. 30
Mohavia. I. 402.
Moine (le) cardinal. III. 100.
Moïse. I. 24. 25. 122. 152.
 154. 162. 191. 200. 212.
 219. 224. 257. 264. 272.
 274. 306. 439. II. 41. 379.
 425. IV. 445. VI. 75.
Molay. (Jean de) III. 109.
Molière VI. 298.
Molina jésuite. V. 283.
Molon. I. 273.
Molucco. V. 123.
Monaldesco. (Ludovico) III.
 125.
Monck. VI. 61. 62.
Moncornillon. III. 75.
Mondar. I. 390.
Monlouet. (de) VI. 294.
Monnoye. (la) VI. 335.
Mons. IV. 144.
Montagne. I. 150.
Montagu. III. 374.
Montbrun Saint - André. (du
Pui) VI. 170. 172.
Montéagle. VI. 5.
Montchal. V. 336.
Montécuculi. IV. 217. VI.
 182.
Monteil évêque. II. 409.
Montemar. (duc de) V. 88.
Montepulciano. (Bernard Po-
litien de) III. 123.
Montesquieu. I. 150.
Montesjuiou. V. 188.
Montezuma. IV. 376.
Montfort. (de) II. 374. III.
 62. 63. 197. 198. 215.
 216. IV. 99.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 381

- Montigni.* V. 106. 282.
Mont-lhéri. (de) II. 344. VI. 264.
Montluc évêque. V. 214.
Montmouth. VI. 74. 75.
Montmorenci. IV. 180. 215. 219. V. 96. 106. 140. 149. 171. 178. 181. 182. 184-186. 343. 349. 360. 361. 371-375.
Montpensier. III. 438. V. 378. Voyez *Bourbon*.
Montrésor. VI. 412.
Montrofs. (de) VI. 49.
Montforau. (dame de) III. 384.
Moret. (de) V. 374.
Morgan. V. 7.
Morland. V. 263.
Morlas. V. 294.
Moro. VI. 227-229.
Morofini. VI. 170-173. 186.
Mortimer. III. 187. 188.
Morus. (Thomas) IV. 307. 308.
- Motassem.* II. 391.
Motezuma. IV. 452. 454-456. 458. 461.
Mothe le Vayer. (la) I. 150.
Motteville. (de) V. 375.
Mouchi. IV. 340.
Mousk. III. 67.
Mulei Ismaël. II. 447. V. 89. VI. 169.
Mulei-Mehemed. V. 122.
Muncer. IV. 277. 278.
Muratori. II. 365.
Murray. (comte de) V. 160. 162. 163. 164.
Musa. III. 333. 334.
Muffus. III. 268.
Mustapha. III. 332. VI. 164. 187.
Mustapha Kuprogli. VI. 186. 187.
Muza-Sophi. VI. 194.
Muzza. II. 156.
Myri-Veis roi de Perse. VI. 195. 196. 200.

N.

- Naaman.* I. 26.
Nabonassar. I. 56. 59.
Nabuchodonosor. I. 26. 117. 155. 188. 240. 254. II. 351. V. 61.
Nabufardan. I. 188.
Nadab. I. 226.
Nani. V. 314. VI. 120.
Narsès. II. 21. V. 247.
Nassau. (de) III. 455. V. 104. 105. 107-121. 402. Voyez *Adolphe de Nassau et Orange*.
- Nasser.* III. 28.
Nathan. VI. 175. 176.
Navailles. (de) VI. 171.
Navarette moine. I. 337. 342. VI. 319.
Nectaire. II. 102.
Néhémie. I. 188. 189. V. 61.
Nemours. (de) IV. 68. V. 300.
Néron. I. 163. 207. 422. 424. 426. 427. 440. II. 215. 337. III. 150. IV. 71. V. 284.

382 TABLE GÉNÉRALE,

- Nerva*. I. 429.
Nestorius. I. 284. II. 18.
Nevers. (de) V. 311. 320.
Neuilli. V. 300.
Newton. I. 150. 219. 220.
 315. IV. 55. 404. 428.
 V. 19. 63. VI. 92.
Nicephore empereur. II. 162.
 169. 247.
Nicéphore Phocas. II. 220.
 393.
Nicétas Coniates. II. 397-
 398. 439. 440.
Nicolas I jésuite, roi. V. 35.
Nicolas I pape. II. 178. 179.
 180.
Nicolas II. II. 244. 248.
 322.
Nicolas III. III. 436.
Nicolas IV. III. 210. IV.
 149.
Nicolas V. III. 288. 322. IV.
 330. VI. 95. 100.
Niecamp. I. 371.
Nigri jésuite. V. 255.
Ninus. I. 57.
Nitard jésuite, cardinal. V.
 414. 415. 416.
Nitard. III. 432.
Noailles. III. 246. 247.
Noé. I. 132. 139. 151. IV.
 426. VI. 330.
Noſſo Florentin. III. 107.
Nogaret. III. 102. 103. 104.
Nogent. III. 237.
Nonotte ex-jésuite. II. 8. 12.
Noradin. II. 429.
Norbert. (Saint) IV. 349.
Norfolck. V. 146. 166.
Northumberland. V. 147.
Noſtradamus. I. 32. 170.
Novalien. II. 39.
Noue. (de la) V. 302.
Nouſhirvan, ou Coſroës. I.
 384.
Nugnès. I. 219.
Numa Pompilius. I. 217. 296.
 IV. 24. 269. VI. 90.
Nun. I. 200.

O.

- O.** (marquis d') V. 332.
Obdam. VI. 134.
Ochoſas. I. 226. 271.
Ochus. I. 117.
Octai-Kan. III. 35. 37. V.
 36.
Octave. VI. 314.
Octavien Sporco. II. 206.
Odet Daidie. III. 384.
Odet de Châtillon cardinal. V.
 500.
Odillon. (Saint) II. 292.
 301.
Odin. I. 28. II. 105.
Oedipe. I. 383.
Ogyès. I. 132. 133. 136.
Ojeda. IV. 428.
Oldecorn jésuite. VI. 5.
Oliva jésuite. VI. 70.
Olivarès. V. 345. 346. 347.
 350. 393. 405. 409. 410.
 413. VI. 9.
Oliverotto. IV. 66.
Olonois. (P') V. 6.
Olopuën. I. 342.
Omar. I. 117. 123. 234. 389.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 383

- 398-401. 403. 421. II.
 398. IV. 122. V. 48. 57.
 62. VI. 197. 250.
Onias. I. 228.
Ooliba. I. 241.
Oolla. I. 241.
Opas. II. 155. 156. 280.
Oppède. (Jean Meynier d')
 IV. 337-339.
Orange. (princes d') III. 250.
 IV. 122. 123. 133. 135.
 139. 143. V. 327. 362.
 370. 402. 420. VI. 53.
 128-131. 272. Voyez
Nassau.
Orcan. III. 325. 340.
Oreste. I. 260. 395.
Origène. I. 130. 202. 272.
 IV. 290. V. 247.
Orléans. (Louis d') avocat.
 V. 259.
Ornano. V. 344.
Orphée. I. 130. 140. 146.
 151. 205. 296. 361.
Orte. (vicomte d') V. 193.
Ortogrul-Beg. II. 391.
Osée. I. 227. 235. 242. V. 61.
Oslander. IV. 252.
Ostris. I. 33. 196. 337. 384.
 IV. 24.
Osman prince. VI. 163. 164.
Osman sultan. VI. 144. 163.
 164.
Ottoman tige des Osmanlis. III.
 325. 359.
Ofsat. (cardinal d') VI. 106.
Ofsone. (d') VI. 120.
Othman. I. 403.
Othon. II. 61. 67. 188. 195.
 198. 199. 200. 201. 208-
 220. 223. 230. 234. 236.
 240. 270. 293. 294. 306.
 327. 329. 331. 340. 342.
 362. 363. 365-367. 375.
 III. 121. 134. 143. IV.
 28. 164. 206. VI. 82.
 264. 288. 291.
Othon III. II. 61. 270.
 279.
Othon de Brunsvick. III. 134.
 136.
Ottocäre. III. 69. 70.
Ottoman moine. VI. 166.
Ovide. I. 150. 155. V. 41.
Ouin. V. 281. 291.
Oulougbeg. III. 338.
Ouraca. II. 276.
Oxenstiern. V. 383. 436.
Ozias. V. 259.

P.

- Pachimère*. I. 351. II. 114.
Palafox. (dom Jean) IV.
 358.
Palavicini. IV. 192. V. 196.
 197. 209. 210.
Paleologue. (Meffith) III.
 364. 365. IV. 44.
Paléologues. II. 186. III. 19.
 20. 316. 318. 324. 325.
 326. 327. 340. 348. IV.
 44. 458.
Pallade. I. 103. 362.
Palliano. (de) VI. 82.
Pandolfe. II. 360.

384 TABLE GÉNÉRALE,

- Papebroc.* I. 446.
Parennin. I. 328.
Parme. (Alexandre duc de)
 I. 252. V. 91. 113. 116.
 119. 135. 157. 254. 255.
 383. VI. 113. Voyez
Farnèse.
Parménion. I. 253.
Pascal. (Blaise) IV. 54.
Pascal II. II. 320. 321. 378.
Paschase Ratbert. II. 287. 288.
 IV. 252.
Pasquier. (Etienne) I. 294.
 V. 279.
Pastourel. III. 422. 424.
Patarin chevalier. III. 445.
Patrocle. I. 196.
Paul-Emile. I. 281. III. 216.
Paul. (Saint) I. 171. 174.
 259. 269. 427. 439. II.
 10. 12. 17. 60. 96. IV.
 269. 332. V. 196. 198.
Paul III pape. IV. 210. 228.
 308. 332. 355. 357. V.
 113. 198-200. 204-206.
 VI. 88.
Paul IV. IV. 231. 232. 380.
 V. 95. 100. 169. 178.
 VI. 81. 82.
Paul V. V. 275. VI. 84. 107.
 108. 111.
Paul-Jove. IV. 43. 71. 85.
 VI. 116.
Paul-Orose. I. 252.
Pausanias. I. 141. 196. 208.
 II. 142.
Pax. III. 265.
Payanotos. VI. 172. 173.
 180.
Pazzi. IV. 30. 31. V. 170.
Pèdre de Tolède. (dom) V.
 274. VI. 119.

- Pèdre le sévère.* (dom) IV.
 37.
Pelage. (dom) III. 353.
Pelage Albano. II. 448.
Pelage sectaire. II. 106.
Pelage Teudomer. II. 157.
 160.
Pellevé. (cardinal de) V.
 265.
Pélops. I. 179.
Pelsart. IV. 407. V. 22.
Pembroke. (comte de) II.
 353.
Pen. (Guillaume) V. 16.
 17.
Pennington. (Jean) V. 351.
Pepin. II. 25. 27-29. 31-36.
 45-47. 49. 53. 57. 64. 66.
 72. 73. 75. 76. 77. 88.
 118. 127. 128. 141. 175-
 199. 208. 243. 320. III.
 405. 411. IV. 210.
Perci. VI. 4-6.
Pérefixe. V. 248.
Pères. IV. 424. V. 89. 93.
 142.
Péridès. IV. 175.
Périgord. (comtesse de) III.
 120.
Périn Tomafel. III. 151.
Perkins. IV. 118.
Persen. V. 313.
Persec. I. 27. 135. 154.
Pescaire. IV. 198.
Pétau. I. 134. VI. 330.
Petit. (Jean) III. 164. 245.
Pétrarque. III. 129. 272.
 273. 274. 275. 279. IV.
 54.
Petrucci cardinal. IV. 239.
Phacée. I. 227.
Phaccia. I. 226.

Pharamond.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 385

- Pharamond.* I. 427. II. 173. VI. 337.
Pharaon. I. 90 191. 212.
Phérecide. I. 31.
Philibert de Savoie. V. 90.
Philippe empereur. I. 430. 431. II. 340. 341.
Philippe le magnanime. IV. 274.
Philippe II roid'Espagne. III. 249. 438. IV. 11. 207. 230. 232. 323. 359. 377. 378. 381. 432. 433. 470. 480. V. 50. 78. 79. 81. 88. 90-101. 103-105. 107. 108. 111-113. 115-118. 120. 122-143. 149. 150. 156. 166. 180. 209. 212. 220. 233. 249. 254. 256. 260. 265. 267. 276. 401. 411. 417. VI. 3. 59. 81. 82. 85. 93. 102. 104. 105. 307. 319. 320.
Philippe III. III. 422. IV. 378. 379. V. 140. 144. 274. 306. 383. 401. 402. 403. 404. 405. 416. 422. VI. 8. 117. 119.
Philippe IV. V. 341. 355. 405. 414-416. VI. 168.
Philippe V. V. 88.
Philippe I roi de France. II. 30. 180. 229. 235. 263. 302. 320. 405-417. III. 422.
Philippe II Auguste. II. 180. 354. 355. 362. 363. 365-368. 370-372. 374. 430. 433-435. 444. III. 12. 15. V. 272. VI. 236. 339.
Philippe III le hardi. III. 65. 285. 292. 422. 436. 448.
Philippe IV le bel. III. 73. 92-105. 107. 108. 113. 186. 189. 190. 193. 267. 285. 289. 292. 294. 300. 301. 302. 304. 308. 442.
Philippe V le long. III. 123. 192. 302. 305.
Philippe VI de Valois. III. 193-201. 203-205. 207. 210. 269. 286. 289. 296. 300. 301. 394. 422. 444. 448. IV. 104. 204. V. 268. VI. 326. 327. 328. 331.
Philippe Bardanes. II. 169.
Philippe le beau. III. 223. IV. 4. 60. 162.
Philippe le bon. III. 246. 257. 258. 353. 380. 383. 414.
Philippe duc de Bourgogne. III. 310.
Philippe de Comines. III. 350. 387. 389. 399.
Philippe de Macédoine. II. 199.
Philippe moine. II. 421.
Philon. I. 74. 273. 423.
Philostrate. I. 183. 362.
Phocas. I. 384. 385. II. 168.
Phocion. I. 135.
Photius. II. 172. 182-189. V. 247.
Phryxus. I. 180.
Pibrac. V. 227.
Pic de la Mirandole. IV. 33. 34. 52-56.
Picard. (chevalier Jean) III. 445.

Essai sur les mœurs, &c. Tome VI. * K k

386 TABLE GENERALE,

- Picatrix.* I. 194.
Pie II pape. III. 322. IV. 241.
Pie III. IV. 74.
Pie IV. IV. 380. V. 211.
 213. VI. 83. 84. 88.
Pie V. V. 77. 81. 141. 157.
 165. VI. 88. 89. 95.
Pierre. (Saint) I. 426. 427.
 439. II. 10. 12. 17. 26.
 33. 34. 60. 179. 220.
 301. V. 198. 202. VI.
 271. 287. 289. 320.
Pierre Aldobrandin. II. 295.
Pierre Ameaux. IV. 294.
Pierre de Capoue. III. 145.
Pierre de Castelnau. III. 56.
Pierre de Courtenai. III. 18.
Pierre Damien. II. 231. 292.
 III. 285.
Pierre Dupui. III. 113.
Pierre de Navarre. IV. 69.
Pierre de Pise. II. 84.
Pierre Flotte. III. 98.
Pierre Hein. VI. 133.
Pierre Kolb. IV. 391.
Pierre la Châtre. II. 347.
Pierre le cruel de Castille. III.
 91. 218-223. VI. 303.
 304.
Pierre le grand czar. I. 9. 82.
 297. III. 250. 379. IV.
 386. V. 38. 141. VI.
 147. 151. 152. 160. 193.
 221.
Pierre l'ermite. II. 399. 400.
 402. 403. 404. 406. 409.
 411. 412. 413. 417. 421.
Pierre roi d'Aragon. III. 52.
 91. 448.
Pierre II roi d'Aragon. III.
 60. 84.
Pierre roi de Hongrie. IV.
 149.
Pilade. I. 395.
Pilate. I. 438. II. 5.
Pilet. V. 89.
Pilpay. I. 345. 346.
Pinzone. IV. 424.
Pirithoüs. I. 395.
Pirra. I. 132.
Pisistrate. IV. 29. 30.
Pisouca. III. 24.
Pizarro. IV. 123. V. 31.
Pizarro. (Francesco) IV. 461.
 465. 467. 468. 469.
Plan-Carpin. III. 37.
Platon. I. 19. 126. 144.
 145. 148. 203. 263. 310.
 346. 348. 349. 361. II.
 284. III. 367. IV. 181.
 290. 317. 463.
Plaute. IV. 175. 285.
Plelo. (de) II. 150.
Pline. I. 16. 180. 304. 429.
 IV. 383. 463.
Plutarque. I. 36. 126. 196.
 197. 206. V. 208.
Poët. (marquis de) IV. 293.
Poggio. III. 172. 321.
Polentini. IV. 34.
Poli cardinal. VI. 82.
Polinice. I. 260.
Politiano. IV. 33. 285.
Pollion. I. 170.
Pollux. I. 135.
Poltrot de Meré. V. 118. 183.
 244. 292.
Polus cardinal. IV. 245. 309.
Polybe. I. 291. II. 25.
Polycarpe. (Saint) I. 442.
 VI. 310.
Pompe Targon. V. 352.
Pompée. I. 193. 230.
Pomperan. IV. 201.
Pomponius Mela. I. 115.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 387

- Prope.* I. 4.
Prophilus. III. 239.
Procellets. (des) III. 53.
Prophyre. I. 75. 103. 362.
Probus. V. 49.
Proffeyn jésuite. VI. 137.
Pouffin. V. 398.
Prétextat. II. 13.
Prêtre-Jean. III. 25. IV. 419.
Preuilli. (Géofroi de) III. 433. IV. 167.
Prince noir. III. 197. 198. 210. 213. 217. 221. 222. 225. 228. 255. VI. 303.
Priscillien. II. 283.
Probus. II. 197.
Procope. II. 14. 48.
Procope le rasé. III. 323.
Ptolomées. I. 123. 128. 130. 138. 151. 190. 227. 228. 274. 400. 406. IV. 25. 383. 393. V. 63.
Puffendorf. IV. 140. 191. VI. 140.
Pulci. (le) III. 275.
Puiset. (de) II. 343. VI. 264.
Pyrrhus. I. 282.
Pythagore. I. 94. 126. 145. 147. 328. 334. 345. 356.

Q.

- Quancum.* VI. 211. 362. V. 49. 352. VI. 204.
Quinault. I. 150.
Quinte-Curce. I. 79-81. 252.

R.

- Rabelais.* I. 194.
Racan. V. 320.
Rachis. II. 46.
Racine. IV. 183. VI. 298.
Ragotski. VI. 149. 182.
Rahab. I. 201.
Raimond. II. 277. 405. 411. 418. 424. III. 56. 62. 63. 64. IV. 81.
Rainier. III. 55.
Raleig. IV. 483. V. 14. 144.
Rambouillet. (de) V. 294.
Ramire (dom) roid'Aragon. III. 81.
Raoul. III. 292. 422.
Raphaël. IV. 404. V. 339.
Rafi. I. 402.
Ratram. II. 286. 287. 290.
Ravaillac. V. 288. 292.
Ravanel. VI. 314.
Raulin. (Nicolas) III. 248.
Raynal. V. 16.
Réal. (de Saint) VI. 118.
Reginus. II. 134.
Régnier corsaire. II. 139.
Régulus. I. 291.
Remi. (Saint) II. 29. 30. 72.
Remus. VI. 337.
Renaud. II. 358. VI. 121.
Renaud de Châtillon. II. 428.

388 TABLE G E N E R A L E ,

- Renaudie.* (du Barri de la) V. 173.
Renaudot. I. 334.
René d'Anjou. III. 183. 434. 435. 437. IV. 96. 106.
René de Lorraine. III. 401.
Requesens. V. 110. 111.
Retz. (cardinal de) V. 190. 320. 335. 385. 391.
Retz. (maréchal de) III. 256. V. 239.
Rimario. IV. 34.
Robert Brusroi d'Ecoffe. III. 186.
Robert cordelier. III. 67. 68. 132.
Robert d'Artois. II. 380. III. 8. 286.
Robert de Clermont. III. 312.
Robert duc de Normandie. II. 257. 349. 405.
Robert palatin. VI. 28. 29. 34.
Robert roi de France. I. 182. II. 180. 227. 229-232. 281. 283. 292. III. 272.
Robert roi de Naples. III. 121. 131. 137.
Robert Stuart roid'Ecoffe. III. 224.
Robert Guiscard. II. 239-240. 241. 243-248. 314. 406.
Robert empereur. III. 152. IV. 160.
Rocha. (Jean de) III. 164.
Roche fort. (Gui de) IV. 60.
Roche foucauld. (cardinal de la) V. 336.
Rodolphe I de Habsbourg. III. 69. 70. 88. 115. 120. IV. 149. 161. 227.
Rodolphe II de Suabe. II. 309-311. V. 276. 421. 425. 437. VI. 144. 162. 163.
Rodrigue. II. 154. 155. 157. III. 82.
Roger de Sicile. II. 245. 248. 249-252. 324. 331. 338. VI. 123. 300.
Roger évêque. II. 349.
Rohan. (de) V. 327. 330. 333. 341. 348. 349. 353. 355.
Richard I cœur de lion, roi d'Angleterre. II. 338. 354. 364. 433. 434. III. 53.
Richard II. III. 228. 232.
Richard III. IV. 109. 113-116.
Richard comte d'Averfe. II. 242. 243.
Richard. (l'abbé) VI. 335.
Richardot. VI. 125.
Richelieu (cardinal de) I. 252. IV. 488. V. 120. 245. 315. 318. 323. 324. 334-345. 348-367. 369. 372. 375. 382. 383. 389. 390. 392. 393. 396-398. 400. 401. 407. 409. 410. 428. 432. 436. VI. 3. 16. 19. 26. 334-336.
Richemont. III. 389. IV. 114. 115. 116. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
Richemont connétable. III. 245. 253. 297.
Ridicovi. V. 281.
Rienzi. (Nicolas ou Colas) III. 129. 133.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 389

- Rotand.* II. 54. 259. 365.
Rollin. I. 32. 252. 254.
Rolon ou Raoul. II. 144-146.
Romain empereur. II. 393.
 394.
Rométi. I. 227.
Romulus. I. 28. 154. 280.
 281. 287. III. 370. V.
 6. VI. 337.
Rose évêque. V. 300.
Rofni. V. 261.
Rotharis. II. 152.
Rovère. (Julien cardinal de
 la) IV. 74. VI. 113.
 Voyez *Jules II* pape.
Rousseau. (J. B.) I. 362.
Rubens. I. 269.
Rubruquis. III. 35.
Ruccellai. IV. 175.
Rui Gomès. V. 93.
Ruinart. (dom) I. 446.
Ruis de Martanza. (dom) II.
 296.
Ruffel. I. 356.
Ruth. I. 219.
Rutland. IV. 101.
Ruyfch. I. 9. IV. 386.
Ruyter. VI. 67.

S.

- Sa jésuite.* V. 285.
Saba. (reine de) I. 237.
Sabatei-Sevi. VI. 173-179.
Sabellius. IV. 289.
Sacremore. V. 294.
Sadi. III. 280.
Sadolet. cardinal. IV. 286.
 337.
Sagana. I. 193.
Saed Effendi. I. 127.
Saintrailles. III. 389.
Saka. IV. 398.
Saladin. II. 424-435. 442.
 445.
Salcède. IV. 117.
Sale. I. 386. VI. 283.
Salluste. VI. 119.
Salmanasar. I. 227. V. 61.
Salméron. IV. 357.
Salméron jésuite. VI. 285.
Salomon roi juif. I. 161. 184.
 189. 209. 226. 237. 260.
 274. 346. 409. II. 398.
 418. IV. 14. 419.
Salomon roi de Bretagne. II.
 133.
Salomon roi de Hongrie. II.
 312.
Salviati. IV. 31.
Samon roi flavon. II. 71.
Samson. I. 219. 224. 258.
Samuel. I. 191. 199. 210.
 II. 27. IV. 453. VI. 210.
Samuel Pennia. VI. 177.
Sancerre. (de) V. 174.
Sanche III (dom) roi de
Castille. III. 88. 90.
Sanche le gros roi de Léon.
 II. 272.
Sanche (dom) roi de Navarre.
 II. 274-277. III. 82.
Sanche Garcie. II. 273.
Sanchoiathon. I. 55. 74-78.
 106. 122. 137. 195. 204.
Sanci. V. 242.
Santa Cruz. (de) V. 128.
Saphadin. II. 445. 446.
Sara. I. 90. 271.

390 TABLE GÉNÉRALE,

- Sardanapale*. VI. 195.
Savelli. IV. 35. 66.
Saül. I. 191. 199. 210. 223. 226. II. 27. IV. 453.
Savonarole. IV. 48-52. 56.
Savoie. (ducs de) II. 267. 384. III. 176. 321. V. 90. 96. 97. 134. 135. 137. 249. 255. 306. 323. 340. 357. 359. 383. 389. 391.
Saurid. I. 114.
Scanderleg. III. 345 - 347. 353. 363. 365.
Scevola. (Mutius) IV. 322.
Schomberg. III. 452. V. 363. 373.
Scipion. I. 278. 281. 286. II. 16. 324. IV. 226. VI. 258. 266.
Scolastique. II. 22.
Scot. II. 286. 290. IV. 351.
Sébastien roi de Portugal. (dom) IV. 420. V. 78. 88. 122. 123.
Sédécias. I. 235. V. 61.
Sédécias médecin. II. 133.
Sédille. III. 422.
Séguier. V. 390. 392.
Séguinat. III. 246.
Séleucides. I. 227. 342.
Sélim I. I. 118. III. 356. 374. IV. 120. 124. V. 58. 68. 69. VI. 194.
Sélim II. V. 69. 79. 82. 83. VI. 161. 187.
Sellum. I. 226.
Sémiramis. I. 56. 57. 155. IV. 137.
Sénèque. I. 439. IV. 389.
Sérapis. I. 126. 181. IV. 24.
Sergius moine. I. 411.
Sergius II pape. II. 131. 134.
Sergius III. II. 205. 206.
Servet. IV. 289-294.
Sésac. I. 357. 368.
Sésostris. I. 73. 116. 117. 118. V. 66-69.
Seth. I. 268.
Severa. IV. 276.
Sextus. I. 193.
Sextus empiricus. I. 68. 378.
Seymour. (Thomas et Edouard) V. 147.
Sforze. III. 176. 177. 182. IV. 27. 28. 34. 62. 88. 184. 186. 188. 208. 221. V. 205.
Sha-Abbas I. I. 399. V. 58. 61. VI. 162. 193. 194.
Sha-Abbas II. VI. 196.
Shaftesbury. VI. 64.
Sha-Géan. V. 54. VI. 165. 194. 200. 201. 202.
Sha-Husseïn. VI. 194-198.
Shakespeare. IV. 176. V. 145. VI. 10.
Shall jésuite. (Adam) VI. 220.
Sha-Nadir. I. 379. III. 331. VI. 198. 199. 205. 206.
Sha-Rustan. V. 57.
Sha-Sophi. VI. 194.
Shinner. (Mathieu) IV. 186.
Sigefroy. II. 142.
Sigibert. II. 55. 70. 177.
Sigismond I empereur. III. 137. 155. 156. 158. 159. 160. 169. 173-176. 295. 315. 328. IV. 134. 153. 154. 160. 218-259.
Sigismond II roi de Pologne et de Suède. V. 78. 431.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 291

432. VI. 138. 139. 144.
156-158.
- Silléri.* (de) V. 305. 339.
- Silvère pape.* II. 21.
- Siméon.* I. 441. V. 301.
- Simon.* (de Saint) V. 388.
- Simon de Montfort.* II. 442.
III 57. 58. 61-63. 84.
- Simonetta.* IV. 28.
- Sincelle.* (George le) I. 53.
- Sixte IV pape.* IV. 30. 32.
VI. 101.
- Sixte - Quint.* III. 375. IV.
346. V. 77. 157. 234.
235. 255. 277. VI. 85.
95-105. 112.
- Smerdis.* I. 50.
- Socini.* (Lelio) IV. 289. 293.
- Socrate.* I. 145. 146. 182.
183. 280. 361. III. 172.
173. IV. 181.
- Soissons.* (de) V. 344. 372.
384. 385. 391. 393.
- Soli cardinal.* IV. 239.
- Soliman.* I. 249. II. 394.
404. 411. 412. 417. III.
334. 374. IV. 120. 156.
207. 208. 209. 211. 212.
217. 220. 222. 230. V.
48. 58. 69. 81. 83. VI.
122. 194.
- Soliman III.* VI. 187.
- Solis.* (Antonio de) IV. 357.
- Sommerfet.* VI. 9.
- Sophi.* V. 56-59. VI. 190.
- Sophie de Bavière.* III. 168.
- Sophocle.* III. 278. 367. IV.
183.
- Sorel.* (Agnès) IV. 225.
- Sofandre.* (Saint) I. 444.
- Soubise.* V. 325. 330. 331.
342.
- Sourdis.* (cardinal de) V.
383.
- Sosigènes.* VI. 90. 92.
- Spencer.* III. 186. 187. 188.
V. 145. VI. 10.
- Spina.* III. 264.
- Spinola.* (de) V. 359. VI.
125.
- Squin de Florian.* III. 107.
- Stafford* VI. 73.
- Stanley.* IV. 116.
- Staremborg.* (de) VI. 184.
- Stauffacher.* III. 115.
- Stephano.* IV. 31. 32.
- Stenon Sture.* IV. 141.
- Stilicon.* II. 285.
- Storck.* IV. 277.
- Strabon.* I. 66. 68. 102
239. 361. IV. 130.
- Strada jésuite.* IV. 117.
- Strafford.* VI. 18-20.
- Stuart.* IV. 158.
- Suabe.* (duc de) II. 432.
- Suarez jésuite.* V. 285.
- Suétone.* I. 180.
- Suffolck.* IV. 98.
- Suger.* II. 419.
- Sulli.* (Rosni duc de) IV.
180. V. 191. 248. 267.
269. 271. 273. 276. 277.
322.
- Surville.* V. 23.
- Suze.* (de) II. 384.
- Sylla.* I. 170. 278. IV. 226.
VI. 314.
- Sylvestre I pape* VI. 337.
- Sylvestre II.* II. 228. 234.
IV. 148.
- Symmaque.* II. 20.
- Symphorose.* (Sainte) I. 442.
- Syphax.* V. 83.

T.

- Tachen écuyer.* III. 445.
Tacite. 81. 307. 308. II. 188.
Tadeo. V. 35.
Taillefer. II. 259.
Tais. I. 374.
Taitfong. VI. 215. 216. 219.
Taitfou. V. 37. 39. VI. 215.
Tallerand-Chalais. V. 344.
Tamerlan. III. 40. 329. 339. 360. 362. IV. 65. 126. 209. V. 46. 47. 50. VI. 163.
Tancrede de Hauteville. II. 239. 240. 243. 254. 338. 339.
Tanneguy du Châtel. III. 244. 247.
Taraife. II. 88.
Tarif. II. 156.
Tarquin. I. 169. 180. 237.
Tasman. V. 22.
Tasse. (le) I. 401. II. 337. III. 272. 275. IV. 176. 177.
Tassillon. II. 197.
Tavanes. (de) V. 188.
Tavernier. V. 51. VI. 203. 209.
Taupin. (Nicole) III. 422.
Taupins. III. 423.
Técuse. (Sainte) I. 443-445.
Tell. (Guillaume) III. 116.
Tempesti moine. VI. 96.
Termes. (de) V. 98.
Teriot. V. 353.
Tertullien. I. 176. 207. 428. II. 5. III. 58.
Teutberge. II. 112. 177. 179.
- Thalès.* I. 144. 346.
Thamar. IV. 303.
Thamas. IV. 209. V. 58. 65. VI. 197-199.
Tharé. I. 89. 90.
Thaut. I. 122. 153. 217.
Thémines. V. 312.
Thémistocle. I. 135. III. 368.
Théocrite. IV. 381.
Théodebert. II. 48.
Théodecte. I. 275.
Theodora. II. 171. 174. 204. 217. III. 357.
Théodore. I. 77.
Théodoric. II. 20. 26. 57. III. 432.
Théodose I. II. 9. 13-17. 67. 77. 94. 125. 168. IV. 24. VI. 273.
Théodose II. I. 173. 284. 286.
Théodote. (Saint) I. 442-446.
Théophile empereur. II. 170. 171.
Théopompe. I. 275.
Thérèse de Léon. II. 273.
Thésée. I. 395.
Thibaud de Champagne. II. 451.
Thierry. I. 292. II. 77.
Thicste. I. 383.
Thoiras. (de) V. 348. VI. 300.
Thomas apôtre. (Saint) I. 343. 357. IV. 256. 264. V. 409.
Thomas de Cantorbéri. (Saint) II. 350-352. 380. IV. 306. V. 210. VI. 102. 240.

OU LISTE ALPHABETIQUE. 393

- Thomas* docteur. (Saint) II.
104. IV. 251. V. 201.
Thomas Vilquési. V. 262.
Thou. (de) I. 293. III. 51.
250. V. 93. 227. 243.
394. VI. 131.
Thucydide. I. 289. IV. 174.
Tibère. I. 423. 438. 439. II.
5. V. 91. 92.
Ticho-Brahé. V. 424.
Tigrane. V. 58.
Tilly. V. 430. 433. 440.
Tirrel. IV. 113.
Tissot. I. 3.
Tite-Live. I. 180. 290. 291.
II. 25. IV. 244.
Titus. I. 163. 189. 231.
247. 251. 314. 429. II.
6. 194. III. 348. V. 195.
Tobie. I. 263. 264. 271.
376.
Tolet jésuite. V. 284.
Toman-Bey. V. 68.
Tomasi. IV. 71.
Tomoré. IV. 156.
Toris. VI. 10. 77.
Torizo. II. 155.
Torquemada. IV. 374.
Torstenson. V. 439.
Tottila. VI. 291.
Touchi. III. 38.
Trajan. I. 85. 231. 251. 314.
400. 425. 429. 441. II.
6. 64. 167. 194. VI. 116.
Trimouille. (la) III. 389.
454. IV. 62. 88. V. 236.
297. 325.
Triphon. I. 175.
Triptolème I. 205.
Trissino. IV. 175.
Trithème. VI. 338.
Trivolce. IV. 87. 188.
Troll. IV. 141. 142. 145.
271.
Tromp. VI. 134.
Truchses. (Gerhard de) V.
423.
Truffel. (Guillaume) III.
188.
Tsedékia. I. 235.
Tubal. I. 79.
Tudor. V. 149.
Turenne. III. 225. V. 294.
439. VI. 182.
Turpin. II. 54.
Tuti. III. 38.

U.

- Ulpianus*. I. 164.
Ulysse. I. 19. VI. 172. 296.
Urbain. II pape. II. 232.
249. 278. 316. 317. 331.
378. 400. 407. 414.
Urbain IV. III. 48. 76. VI. 96.
Urbain V. III. 166. 326. 436.
Urbain VI. III. 135. 147.
150. 154. 321.
Urbain VIII. V. 202. 340.
434. VI. 112.
Urie. I. 238.
Ursins. III. 121. 237. IV.
35. 71. VI. 290.
Ussum-Cassan. III. 363. V.
46. 56. VI. 163.
Ustaris. V. 410. VI. 219.

V.

- V*ala. II 119. 123.
Valdec. IV. 282.
Valderios. V. 34.
Valdo. (Pierre) IV. 248.
 335.
Valdon. II. 103.
Valentine de Milan. III. 234.
Valentinien I. IV. 276.
Valentinien III. II. 17.
Valette. (cardinal de la) VI.
 5. 383.
Valette. (duc de la) V. 383.
 386. VI. 123. 124.
Valid. I. 403.
Valid Almanzor. II. 156.
Valrade. II. 177. 180.
Valstein. (de) V. 430. 431.
 435.
Valtherfurst. III. 115.
Valverde. IV. 465. 466.
Vamba. II. 27. 124. 153.
 154.
Vandale. I. 79. 165.
Vanolles. (de) IV. 119.
Vanoza. IV. 35.
Vaquerie. (la) III. 453.
Varade jésuite. V. 279. 280.
Varham. IV. 169.
Varillas. III. 249.
Varus. II. 48. 50. IV. 256.
Vasco de Gama. IV. 390-393.
Vasto. (del) IV. 221. 222.
Vaffor. (le) V. 277.
Vauban. VI. 329. 334.
Veimar. (de) V. 384-386.
 435-439. VI. 335.
Velasquez. IV. 456. 468.
- Véli.* II. 53. 59. VI. 257.
 299. 302.
Venceslas. III. 143. 144. 168.
 173. 175. 230. 395. 313.
Vendôme. (de) V. 249. 251.
 311. 344. Voyez Bourbon.
Venier. V. 79. 80.
Venti. I. 331.
Verchin. (de) III. 449.
Verémond. II. 159.
Vernon. VI. 54. 236.
Vertot. (de) III. 396. IV.
 140.
Vervins. (chevalier de) III.
 444.
Vesale. V. 63.
Vespasien. I. 163. 181. 182.
 232. 428. 429. II. 337.
 III. 448. VI. 112.
Victor II pape. II. 333.
Vieuville (la) V. 336. 339.
Vigan. IV. 265.
Vignes. (chancelier des) II.
 382. 384.
Vigneul-Marville. VI. 335.
Vilaines. (le Bègue de) III.
 222.
Villani. III. 128.
Villaret. (de) III. 364.
Villegagnon. IV. 482.
Villequier. (de) V. 239.
Villiers l'Isle-Adam. VI. 122.
 123.
Virgile. I. 154. 170. 173.
 192. 193. 258. 337. II.
 291. III. 277. 377. IV.
 183.

OU LISLE ALPHABETIQUE. 395

Vifconti. III. 125. 143. 176. 177. IV. 26. 59.
Vifnou ou *Vitfnou.* I. 95. 366. IV. 413.
Vitelli. (Pagolo) IV. 66.
Vitelius. II. 215. V. 192. VI. 164.
Vith. (de) IV. 445. VI. 132.
Vitikind. II. 50. 51. *Vitiza.* II. 154. 155.
Vitri. (de) V. 313.
Vitruve. I. 62. 189.
Vitteric. II. 153.
Volodimer. II. 265.
Volsey cardinal. VI. 168. 169. 240.
Voraginé. VI. 237.
Voffius. I. 334.

W.

Waldemar III. IV. 137. 138. 103. 104.
Walpole. IV. 109. 113. *Whigs.* VI. 10. 77.
Waller. VI. 34. 43. *Whilston.* VI. 330.
Warburton. I. 74. 142. 206. 207. *Wiclef.* (Jean) III. 166. 168. 170. 323. 335.
Warwick. IV. 100. 102. *Wolf.* (Jerôme) II. 441.

X.

Xavier jéfuite. IV. 258. 400. V. 28. *Ximenès.* III. 86. IV. 15. 168. 240. 372. 437. V. 88.
Xénophon. I. 63. 289. IV. 175. *Xixoutrou.* I. 53.
Xerxès. III. 368. VI. 192.

Y.

Yetfer. IV. 265. 266. *York.* (d') II. 201. IV. 97-103. 117. 119. 322. VI. 68. 71. 72.
Yngtfong. V. 39.
Yo. I. 316.
Yontching. I. 321. 336. VI. 223. *Yu.* I. 328.
Yves de Chartres. III. 445.

Z.

Zacharie pape. II. 27. 67. *Zagataï.* III. 38.
Zacharie prophète. I. 238. *Zaid.* II. 279.
Zacharias roi juif. I. 226. *Zaleucus.* I. 147. 148.

396 TABLE GÉNÉRALE, &c.

<i>Zamolxis</i> . I. 297.	IV. 408. VI. 282. 383.
<i>Zarata</i> . IV. 466. 467.	<i>Zorobabel</i> . I. 248. 249.
<i>Ziska</i> . (Jean) III. 174. 323.	<i>Zozyme</i> . I. 207.
<i>Zizim</i> . IV. 42. 43.	<i>Zuingle</i> . IV. 263. 264. 269.
<i>Zoroastre</i> I. 26. 130. 131.	287. 315. 335. V. 212.
154. 202. 217. 272. 363.	219.
374. 375. 379. 382. 384.	<i>Zuski</i> . VI. 155-157.

Fin de la Table des matières.



